

Université

A. MIRA de Bejaia

Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des sciences de Gestion

Département des Sciences de Gestion

MÉMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de master

En

Management Economique Des Territoires et Entrepreneuriat

THÈME

Gouvernance territoriale et développement local :

Illustration par le cas de la zone d'activités de la commune

d'El-KSEUR

Mémoire Présenté par : TAGUET Younes

Devant le jury

-Promoteur: Mr. AKROUR Mohand Saddek

-Présidente du jury: Mme. AZOUAOU

-Examinatrice : Mme. AYAD

Soutenu le : 26/ septembre / 2014

Remerciements

Je tiens à adresser, par ces quelques mots, l'expression de mes plus sincères remerciements.

Ceux-ci sont destinés, essentiellement, à mon encadreur Mr AKROUR Mohand Saddek pour son entière disponibilité à mon égard, ses remarques pertinentes, ses conseils avisés, ses recommandations objectives. Je le remercie d'avoir bien voulu m'encadrer et me guider tout au long de mon travail ainsi que pour la qualité de la formation dont j'ai pu bénéficier.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'examiner mon travail.

Enfin, je remercie tous mes amis, qui m'ont aidé et encouragé.

Merci à tous

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents

A la mémoire de mes grands-parents DIEU que fais qu'ils reposent en paix

Ma sœur et mes frères Nacer et mourad

A tous mes amis : Ghilas, Nassim ,toufik ,Ali,Fatah, Mouh

A mon cher frère Aghilas

A 15-06

Introduction générale

Et

Problématique

Introduction générale

Les mutations économiques et institutionnelles que connaît le monde depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ont bouleversé l'économie mondiale. La concurrence sur le marché mondial devient de plus en plus rude. L'ouverture sur le marché mondial représente désormais une menace et un grand défi pour les pays en développement.

Pour faire face aux difficultés qui peuvent nuire à l'économie nationale d'un pays et détenir des avantages compétitifs sur le mondial, la bonne gouvernance territoriale constitue un gage sérieux et nécessaire pour relever ce défi.

Le territoire qui est un espace physique limité par plusieurs critères (géographiques, administratifs, humains, économiques, historiques...), est devenu une unité fondamentale, où le développement doit commencer pour s'élargir et atteindre le reste du pays. Dès lors, le développement des territoires, voire leur survie, dépend largement de leur capacité à s'adapter et à innover dans un contexte globalisé, marqué par une concurrence accrue, à laquelle se livrent les territoires pour gagner la bataille de l'attractivité et de la compétitivité.

Ces objectifs visés par les territoires sont aussi au centre d'intérêt des entreprises cherchant à se procurer, voire garder, des parts de marchés qui leurs permettront de perpétuer leur existence. Ce qui amène les entreprises à se localiser les unes à proximité des autres, dans la logique d'une économie d'agglomération.

En effet, malgré les difficultés de la mondialisation, on assiste au niveau mondial à un redéploiement spatial des activités économiques et un regroupement de celles-ci dans des structures spécifiques afin de profiter des différentes externalités liées à cette logique de localisation. La logique d'agglomération comme l'une des stratégies adéquates pour faire face à cette territorialisation des activités économiques apparaît compatible avec la mondialisation. Ainsi, les concepts de développement local et de gouvernance font aussitôt partie des paradigmes prioritaires du développement.

Le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentiels locaux, mise sur les acteurs locaux et la dynamique qui les anime. De même, cette stratégie n'ignore pas les avantages qu'elle peut tirer des politiques gouvernementales et de l'aide externe.

Problématique

Les territorialisations d'activités, en rapport avec les différents types de proximités, ont donné naissance à une variété de mode de développement local. Chaque territoire se caractérise par son propre mode de développement et de gouvernance. Cette dernière représente la façon dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources pour garantir le développement. Elle joue un rôle primordial dans l'évolution des structures spatiales.

Dans ce contexte, notre présent travail est inspiré des grands changements économiques et spatiaux en cours et de la répartition géographique des activités productives dans les pays en voie de développement, notamment en Algérie.

Dans la détermination d'une dynamique territoriale de développement, plusieurs facteurs interviennent. La gouvernance accompagne les acteurs territoriaux dans leurs choix et décisions et participe à tracer la trajectoire des dynamiques territoriales, pour réussir le processus de développement local.

Une nouvelle phase de réformes et restructurations, dans tous les domaines, a caractérisé l'économie algérienne au cours de son passage à l'économie de marché, notamment après son adoption du plan d'ajustement structurel, suite au rééchelonnement de 1994. L'agglomération d'activités industrielles dans des endroits précis du territoire, dans l'objectif de mettre les entreprises en réseaux et de créer entre elles des relations et de fortes interdépendances, apparaît comme une nouvelle dynamique d'émergence de territoires prometteurs de développement. Ce nouveau contexte, est à l'opposé de la période d'avant les réformes qui s'est caractérisée par l'importance primordiale accordée aux grandes entreprises dans le cadre de la stratégie algérienne de développement basée sur les industries industrialisantes. Les petites et moyennes entreprises marginalisées à cette époque sont devenues un pilier inéluctable de développement économique algérien.

Les pouvoirs publics algériens se sont engagés dans une démarche d'encouragement de l'initiative privée et de promotion des petites et moyennes entreprises comme outil de développement économique et social.

Cela justifie l'intérêt d'étudier les nouvelles dynamiques productives et de mettre l'accent sur l'apport de la gouvernance locale à la détermination de la structure du tissu économique.

A l'échelle mondiale, les petites et moyennes entreprises tirent beaucoup d'avantages des agglomérations et des réseaux. Elles bénéficient au même temps des atouts de la taille de ceux de la grande échelle. En Algérie les zones aménagées (zones industrielles et d'activités), qui sont des agglomérations industrielles émergentes sous l'initiative publique, ne cessent de prendre de l'ampleur. Elles sont de plus en plus occupées par des PME. Le cas de la zone d'El Kseur, illustre cet état de fait. D'où notre intérêt d'analyser les dynamiques productives des PME de cette agglomération, en rapport avec la gouvernance locale et de déterminer la structure du tissu économique local aussi. L'étude du mode de gouvernance, y associé nous aide à spécifier la nature du processus de développement de la commune d'El Kseur.

Nous tenterons de comprendre la dynamique productive en vigueur sur ce territoire et de savoir si cette concentration est due à une simple localisation dans cette région ou bien c'est une localisation réfléchie qui vise à ce que les PME, y implantées, elles entretiennent des relations intenses et partagent des objectifs et des visions communes. En somme, il s'agit d'une problématique qui s'articule autour du questionnement central suivant:

Quel est l'impact de la gouvernance des territoires sur le développement local ?

De cette question centrale découlent d'autres questions secondaires qui structurent le problème posé.

1. Les entreprises de la zone d'activité d'El Kseur accordent-elles une importance au développement local de leur site de localisation ? Bénéficient-elles des avantages spécifiques en s'installant dans cette région ?
2. Quels genres de relations entretiennent ces entreprises avec les autres entreprises de leur environnement? Autrement dit, ces relations sont-elles marchandes, ou bien se font-elles en dehors du marché, dans des réseaux informels de coopération ?

Ce problème nous pousse à réfléchir sur l'organisation spatiale des activités productives, les types de proximités existantes et au mode de gouvernance adopté sur le territoire étudié (ZAC d'El Kseur). Dans ce sens, il sera question aussi de discuter de la constitution de ce réseau d'entreprises et des différentes relations qui les caractérisent.

Enfin, notre problématique vise à déterminer la structure du tissu local de la zone d'activité d'El Kseur ; et les processus de développement territorial qui s'installent au cœur de la dynamique d'organisation spatiale des PME qui la constituent.

Hypothèse

Pour répondre à la problématique, deux hypothèses vont guider notre recherche qui aura à les confirmer ou les infirmer:

Hypothèse 1 : La localisation des entreprises dans cette zone n'est qu'une simple et spontanée agglomération d'activités industrielles hétérogènes où chacune fonctionne en autarcie.

Hypothèse 2 : Les relations entre ces entreprises relèvent d'un cadre formel et réfléchi et s'opèrent en amont et en aval du marché, contribuant ainsi à une synergie permettant de booster le développement local au sein de la combe d'El Kseur.

Méthodologie

Dans un premier temps, nous allons essayer de cerner les éléments théoriques relatifs à notre thème de recherche. Ensuite, nous tenterons de répondre à notre problématique par la vérification des hypothèses par un travail d'investigation sur le terrain de notre projet d'étude.

Ainsi, notre travail est structuré en trois chapitres : deux chapitres théoriques et le troisième est consacré à notre enquête de terrain. Le premier aura pour objet le développement local. Il visera à exposer les fondements et les théories construites afin de faciliter et d'explicitier les concepts et leur évolution. Ce chapitre traitera, dans une première section les concepts clés concernant le développement local. Une deuxième section exposera les approches territoriales du développement local. La dernière section sera consacrée aux éléments qui renforcent le niveau local. Le second chapitre introduira le concept de gouvernance et de son émergence. Cela va se faire par la présentation d'un petit historique du concept, puis quelques définitions qui vont éclairer notre vision sur cette notion, avant de passer à l'exposition des différents types et composants de cette notion .

En ce qui concerne notre enquête de terrain, elle sera exposée dans le dernier chapitre, dans lequel nos hypothèses seront examinées. Ce chapitre comptera une première section où sont présentées l'enquête de terrain et les caractéristiques de l'échantillon ayant servi à la

collecte des informations. Une deuxième section sera consacrée à la présentation du territoire à étudier, à savoir « la commune d'El Kseur » et spécifiquement, sa zone industrielle. Une troisième et dernière section sera réservée à l'analyse des résultats.

Enfin, c'est la confrontation effective de nos hypothèses avec la réalité du terrain, qui permettra leur confirmation ou infirmation. Elle sera fonction de la synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des entreprises de la zone d'activités d'El Kseur et autres acteurs.

Chapitre I

Développement local : fondements et théories

Introduction

C'est à partir des années 1970, en raison de la crise économique des grands ensembles industriels et les disparités existant sur le territoire, que les modèles classiques construits à base d'une dimension spatiale passive sont remis en cause et que de nouvelles modalités de développement sont apparues afin de remplacer les anciennes en mettant l'accent sur la notion du « local ».

La notion du local se présente comme le lieu le plus proche de la réalité et des individus et serait ainsi le lieu de définition des besoins et de réalisation des actions. Les nouvelles approches du développement essaient de cerner et de mieux cadrer ce nouveau mode de développement qui émerge du local au global. Le développement local est apparu dans des conditions particulières et a un intérêt de plus en plus croissant, du fait qu'il se présente comme mode alternatif de développement, qui vise à utiliser les initiatives locales comme moteur de développement.

Dans ce chapitre, la première section traitera des concepts de base du développement local et apportera des clarifications théoriques adéquates qui permettent de mieux cerner et visualiser le concept. La seconde section aura trait à la présentation des principales théories et approches nouvelles de développement et du territoire en question. Enfin, la troisième section présentera les éléments qui soutiennent et renforcent le développement local.

Section 1 : Concepts de base.

Dans cette section, nous exposerons le cadre conceptuel concernant le développement local afin de mieux comprendre et utiliser correctement cette notion.

1.1. Emergence et définitions du développement local.**1.1.1. Emergence du concept.**

Auparavant, le terme « développement » était employé à l'échelle d'un pays, qui est perçu comme un espace bien défini, puis le vocable « local » s'est introduit pour désigner le développement dans le cadre infranational, c'est-à-dire au niveau régional.

Le développement local est un concept qui est apparu dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadres d'analyses et d'interventions pour venir à la rescousse des économies européennes en proie à des difficultés. Le développement local s'exerce sur un espace, déjà constitué ou à constituer, considéré comme territoire réduit. Vers la fin des années 50, John FRIEDMAN et Walter STHÖR¹, mettent en avant la « théorie de développement endogène » ; approche volontariste du développement, basée sur un territoire limité, qui voit dans le développement une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. Cette théorie met l'accent sur la nécessité de prendre en compte les valeurs culturelles et les usages traditionnels locaux et fait appel aux différents modes de coopération.

Selon W.B Sthör², le développement endogène est celui qui n'est pas guidé par des inputs externes. Il est identifié par les propriétés suivantes :

- La différenciation du développement dans l'espace ;
- La prise en compte des bases historiques, culturelles et institutionnelles de la région ;
- L'innovation dans la sphère organisationnelle au niveau local.

Le développement local possède une référence politique et économique qui prend son essor avec les politiques de décentralisation des années 80.

1.1.2 Quelques définitions du développement local

La première définition associée à ce concept était avancée en 1983, par J.L.GUIGOU dans un colloque à Poitiers ; « Le développement local est l'expression de la solidarité local créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique»³.

Cette définition montre l'importance de l'unification des forces des acteurs locaux en vue de faire face aux différentes menaces extérieures (marginalisation, déclin, expulsion, ou disparition) et de la réappropriation des richesses de la région par la population locale en vue de créer ce développement local.

¹J.F et W.S, cites par BELATTAF.M et IDIR. A. (2006), « Le développement local : quelque éléments théorique et pratique », communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement, p.7.

²Idem, p 185.

³GOUTTEBEL. J. Y. (2003), « Stratégies de développement territorial », 2^{ème} Ed. Economica, Paris. p 95.

Une seconde définition nous est donnée par la DATAR dès 1982. Elle définit le développement local comme étant : « La mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement, généralement initiée par des élus locaux. Un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »⁴.

Bernard Pecqueur définit le développement local comme « une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent »⁵.

La définition la plus originale du développement local est celle de GREFFE.X qui stipule que « Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »⁶.

1.2 Les composants du développement local.

Le développement local est un processus qui se base sur une volonté commune et une capacité collective de valoriser les ressources locales humaines et naturelles. Il implique également la participation active, concertée et coordonnée de divers éléments en vue d'impulser la dynamique de développement. Il incombe alors de bien repérer chaque composante afin de pouvoir maîtriser le processus. Belattaf. M et Idir. A (2006) retiennent cinq facteurs principaux :

⁴ Définition du DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale), cité par J.Y.Goutebel. Op.cit.

⁵ B. Pecqueur, « Le développement local : mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

⁶ Greffe.X, territoire de France, les enjeux économiques de la décentralisation, Paris, Economica, 1984, p 146.

1.2.1 Le territoire.

Selon Lorthiois J. (1996), le territoire, « est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, économiques, humains,...(...). Tout projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative ou géographique : on voudrait appuyer une dynamique (le développement) sur une notion essentiellement statique. Or le territoire doit être considéré comme un facteur vivant, flexible. »⁷. Le territoire doit être donc un lieu vivant et aussi un lieu d'articulation des groupes sociaux qui l'occupent, tout comme il doit être le lieu de concertation entre les acteurs qui renforcent les initiatives de développement local.

Claude Courlet (2001), note ainsi que « Le territoire apparaît comme une construction collective, à la fois produit et condition de processus de production de ressources spécifiques ».⁸ Ces ressources vont être exploitées par les acteurs pour lancer la dynamique de production locale. Il ajoute que le territoire doit être « l'émanation d'une logique de l'action collective qui s'incarne dans des institutions sociales qui produisent des normes »⁹.

Enfin, « Le territoire représente le point d'ancrage de développement local, en plus d'en fournir les ressources, il regroupe les acteurs qui partagent certaines formes d'identités de même qu'une dynamique particulière »¹⁰. Le groupe de recherche en administration publique, note que « Le territoire est tout simplement un substrat qui supporte le processus de développement »¹¹. Ici, l'ancrage territorial fait référence aux dimensions du territoire qui sont d'ordre identitaire (le territoire a une identité propre à lui : un nom, des limites, une histoire, des acteurs,...), matériel (le territoire possède des caractéristiques naturelles, des ressources,...) et organisationnel (le territoire possède une organisation des acteurs sociaux et institutionnels : des rapports hiérarchiques, ou de même catégorie). Cependant, le territoire n'est pas donné (il n'existe pas partout), il faut le construire. C'est notamment ce que notent

⁷ LORTHIOIS J. (1996), « Le diagnostic local des ressources », ASDIC-Edition W. Dans BELATTAF. M et IDIR. A. (2006), op cit, p. 12.

⁸ COURLET Claude (2001), « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris, p. 34.

⁹ Ibidem, p. 34.

¹⁰ BONNER Frédéric (2006), « Le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haute-Yamaska », Mémoire présent à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences en Géographie, Département de géographie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, janvier 2006, p. 15.

¹¹ GAGNON Jacques (sous la direction de), PREVOST Paul et al (2003), « Valorisation des expériences de développement local en Haïti », annexe 7 Développement local, Groupe de recherche en administration publique et management internationale (GRAP) / Chaire J.W McConnell de développement local, Université de Sherbrooke, septembre 2003, p. 9.

Ferguène A. et Banat R. (2009)¹², mais aussi, celui-ci peut servir de support à plusieurs processus de développement, un réceptacle.

1.2.2 Les acteurs.

Il existe plusieurs acteurs, sur un même territoire, qui se différencient tant sur les plans économique et social que sur les logiques adoptées. Sur ce point, Lorthiois¹³ (1996) considère trois types d'acteurs sur le territoire :

1.2.2.1 Les acteurs institutionnels, englobent l'ensemble des acteurs ayant un pouvoir légitime et élus démocratiquement. Autrement dit, tous les acteurs relevant des collectivités, qu'elles soient centrales, déconcentrées ou décentralisées. Ils regroupent l'Etat et ses structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi-publics.

1.2.2.2 La communauté, représente l'ensemble des individus vivant et agissant sur un territoire donné, et qui partagent des valeurs, des normes, des responsabilités, des handicaps, des chances, des relations avec leur environnement, et les mêmes problèmes. En d'autres mots, la communauté est « un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué. »¹⁴. Elle est composée de valeurs, de personnes, d'institutions, d'entreprises, d'activités et de ressources qui se caractérisent par une cohérence économique et sociale constituant les fondements et les dynamiques du développement local.

1.2.2.3 Les acteurs économiques désignent l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs économiques du territoire qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique locale en l'influençant par leur production, leurs investissements, leurs services ainsi que leur consommation, mais également, ils correspondent à l'ensemble des banques et des bailleurs de fonds car ils participent au financement des investissements, à la création des projets et contribuent, de ce fait, à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales.

¹² FERGUENE A et BANAT R. (2009), « Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en syrie », revue d'Economie Régionale et Urbaine N°4, (2009), pp. 684-685.

¹³ LORTHIOIS J. (1996), op cit, dans BELATTAF. M et IDIR. A. (2006), op cit, p. 12.

¹⁴ PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de Recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), p.18.

1.3. Un processus de mobilisation des acteurs.

L'élaboration d'une stratégie efficace de développement local implique la participation de l'ensemble des acteurs au projet de développement et leur mobilisation. Cette dernière peut se traduire à travers deux pratiques :

1.3.1 Le partenariat, ne signifie pas uniquement une simple concertation en vue d'harmoniser les actions. Il signifie l'expression d'une volonté collective d'agir ensemble en vue de créer de nouvelles pratiques, de nouvelles actions. Le partenariat permet de réduire le cloisonnement entre les acteurs et de faire ressortir beaucoup plus les complémentarités entre eux. Il permet surtout d'allier les approches transversale (acteurs de même secteurs et niveau) et verticale (acteurs de différents secteurs et niveaux).

1.3.2 La participation active de la population, doit émerger avec le processus de développement local. Elle doit l'accompagner tout au long des différentes phases, du diagnostic à l'évaluation des actions, en passant par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet. Cette participation est d'autant plus importante qu'il existe au sein du territoire une démocratie participative. Cette dernière est le complément de la démocratie représentative qui est déterminée notamment par le degré de décentralisation existante. Elle contribue à entretenir le système d'échange d'idées et de débat sur le territoire, qui débouche sur la connaissance des attentes des acteurs et la proposition de solutions.

En somme, il s'agit de réussir une synergie permettant de mettre en mouvement solidaire toutes les potentialités dont peut bénéficier tout projet de développement local.

1.4. Un croisement des logiques : économique, sociale et politique

Le projet de développement local suppose l'association de trois approches : économique, sociale et politique. Ceci s'explique, d'une part, par la multiplicité des acteurs participant au projet, et par conséquent, la multiplicité des visions. D'autre part, ce croisement de logiques reflète le caractère global du développement, qui considère la nécessité d'allier les approches transversale et complémentaire (horizontale et verticale). Le croisement de ces logiques s'illustre notamment par :

- L'association des compétences des différents acteurs (compétences économiques, sociales et politiques) et la synergie de leurs actions.

- La prise en compte d'une approche de fonctionnement systémique, autrement dit, la considération du territoire comme un système composé de plusieurs sous-systèmes (sous-

système économique, sous-système social et sous-système politique) dont il faut appréhender les interrelations et interdépendances dialectiques.

- Enfin, la valorisation des complémentarités entre les actions provenant des niveaux national, régional et local, et de différents secteurs (éducation, santé, industrie, agriculture, tourisme,...).

1.5. L'articulation du local à son environnement.

Le local est perçu comme étant « l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises - et en particulier les petites - se créent et se développent ». Bien évidemment, cet environnement comporte en plus des entreprises, d'autres acteurs (institutions publiques, administrations, population, associations,...). L'environnement immédiat, en l'occurrence le local, se trouve ainsi situé dans environnement global, plus grand, qui l'englobe, et avec lequel il entretient des relations particulières. Au niveau local, ces relations sont de deux ordres : internes et externes.

1.5.1 Les relations internes à l'environnement local

Elles représentent les relations qu'entretiennent les acteurs du territoire entre eux. Autrement dit, ce sont des relations « exclusivement internes » au territoire qui entretiennent sa cohésion et sa solidarité. La plus petite échelle des relations internes est le quartier ou le village, car ils constituent l'unité idéale pour porter un diagnostic dynamique afin de mobiliser l'ensemble des réseaux familiaux, communautaires et institutionnels aptes à transformer les opportunités en actions. Ces différentes relations internes peuvent se constituer en microprojets de développement à différentes échelles : quartier, ville,...

1.5.2 Les relations externes à l'environnement local

Elles concernent les relations entre territoire. C'est ici que s'appréhende le local par rapport au global dans lequel il est contenu avec d'autres territoires. Ces relations se traduisent par une coopération intercommunale, c'est-à-dire, une coopération décentralisée¹⁵ et de partenariat. Cette coopération permet de développer un système d'échange très intense dont les résultats peuvent être plus que proportionnels aux efforts. Elle mobilise tous les acteurs partageant les mêmes préoccupations et les mêmes visions. Le fruit de ces relations extra-locales peut se traduire également par un ancrage territorial des acteurs.

¹⁵ BELATTAF. M ET IDIR. A (2006), op cit, p.14.

Section 2 : Les approches territoriales du développement local

Ce sont les nouvelles approches du développement local qui partent de la construction de nouvelles grilles d'analyse et prennent en considération un élément nouveau, par rapport aux approches traditionnelles, qui ont été longtemps dissimulées dans l'analyse économique.

Nous nous limiterons, dans le cadre de ce point, à quelques explorations des différentes approches du développement territorial, à savoir les approches du district industriel, des Systèmes Productifs Localisés (SPL), des milieux innovateurs et des clusters.

2.1 Le district industriel.

Becattini (1992) a défini le district industriel comme étant « une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfait entre communauté locale et entreprises »¹⁶.

D'après cette définition, le district se compose de deux éléments très importants : une collectivité soudée par un système de valeurs culturelles partagées par tous et une population d'entreprises entretenant des relations de concurrence et de coopération. L'osmose entre ces deux éléments est une caractéristique essentielle du district.

Pour Florence Vidal¹⁷ (1998) le district industriel « est un grand complexe productif où la coordination entre les différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas soumis à des règles préétablies ou à des mécanismes hiérarchiques comme cela se déroule dans la grande entreprise ».

La définition qui résume, à notre sens, les principales caractéristiques du district industriel, est celle que proposent Piore M. et Sabel C. F. Ces auteurs voient le district industriel comme « une concentration de PME qui se spécialisent en diverses phases d'une même production, une structure sociale spécifique composée de petits entrepreneurs, artisans et ouvriers qualifiés, hautes rémunérations, spécialisation élevée et flexibilité, technologies

¹⁶ BECCATINI G (1992), « le district marshallien : une notion socio-économique », dans BENKO George et LIEPETZ Alain (sous la direction de). (1992), « les régions qui gagnent, district et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique », Ed. Presses universitaires de France (PUF), Paris, PP. 36-37.

¹⁷COURLET Claude (2001), op cit, P. 62.

avancées et capacités d'innovations, multiples rapports de confiances, de coopération, de division organisée du travail »¹⁸.

2.2. Les principales¹⁹ caractéristiques du district industriel:

2.2.1. Existence d'une communauté locale

Celle-ci est marquée par son système de valeurs et de pensée homogène qui évolue relativement aux conditions prévalant dans le district. En parallèle à ce système, il existe tout un corpus d'institutions et de règles (marché, entreprises, famille, école, autorités locales, associations, ...) qui véhiculent les valeurs et les transmettent de génération en génération. Cette communauté entretient des échanges permanents entre ses individus et le monde qui l'entoure car, selon Becattini « une population vivant en vase clos ne pourrait fournir au district les comportements et les capacités variés dont elle a besoin pour son développement »¹⁹.

2.2.2. Une forte intensité d'entreprises

Ces entreprises sont concentrées dans un territoire géographiquement limité en se spécialisant dans une seule phase de processus de production spécifique au district.

2.2.3 Une main-d'œuvre professionnelle et spécialisée

Le district industriel offre une variété d'activités professionnelles qui correspondent le mieux à chaque membre de la communauté. Il se caractérise aussi, par une tendance intrinsèque à redéployer constamment ses ressources humaines dans le but d'améliorer sa compétitivité et sa productivité et ce, grâce aux renseignements qu'il tire sur les candidats à l'embauche qui y circulent.

2.2.4 Le marché du district

Pour le district, le prix n'est pas la seule variable déterminante des décisions des acheteurs. En plus du prix, le marché de district doit offrir de très amples renseignements complémentaires sur le produit. Le marché du district doit constituer un réseau de liens solides avec les autres marchés.

¹⁸ COURLET Caude (2001), op cit, p.62.

¹⁹ BECCATINI G (1992), op cit, dans BENKO G. et LIPIETZ A. (1992), op cit, p. 39.

2.2.5 Une concurrence intense et une information partagée sur le marché

La concurrence au sein du district est rude, mais le coût marketing du produit final est réduit, cela revient à la solidarité et à la circulation de l'information qu'offre son milieu social.

2.2.6 L'adaptabilité du système

La capacité du district, à travers sa « machine sociale » constituée du système de valeurs, à exercer un contrôle quasi automatique sur les différentes phases du processus productif, permet une adaptation rapide et judicieuse aux évolutions de la production.

2.2.7 L'introduction de nouvelles technologies

L'innovation technologique renforce l'organisation interne du district et améliore la position socioéconomique de celui-ci. Son introduction apparaît ainsi comme une avancée sociale réalisée grâce à une prise de conscience progressive de la part de l'ensemble des segments de l'activité industrielle et de toute la population.

2.2.8 Le système de financement

Dans le district, les institutions financières doivent être prudentes pour assurer le bon fonctionnement du système de financement, car en cas d'imprudence, elles peuvent induire des conséquences économiques néfastes et des effets négatifs dans les chaînes de tout ce district.

2.2.9 Les éléments qui dynamisent le district industriel

L'élément essentiel du dynamisme du district n'est pas autre que la maîtrise des coûts. Le choix des sous-traitants dans le district n'est pas purement économique. Il repose aussi sur la volonté de garder ou non le contrôle sur la ou les phase(s) à externaliser du processus productif.

2.2.10 Une conscience des classes sociales et une appartenance locale

Au sein du district, émerge l'appartenance à une classe sociale. Cette classe se considère comme faisant partie d'une communauté géographique, mais le sentiment d'appartenance qui y prévaut, en général, est celui d'appartenir à la « communauté industrielle

locale » qui est perçue comme l'épanouissement individuel et familial sur lequel repose le district.

2.2. Les systèmes productifs locaux (SPL)

La notion du système productif local est apparue en France pour décrire le cas français qui connaît une dynamique positive de composition globale des territoires. Cette notion de SPL se réfère aussi à l'économie régionale, relative notamment à l'innovation. Elle est issue de la lignée des travaux sur les districts industriels. Elle partage ainsi certaines caractéristiques comme le regroupement de petites et moyennes entreprises, et le partage d'un même système de valeurs.

Claude Courlet (1994) définit le SPL comme « une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence de plusieurs branches industrielles »²⁰.

La DATAR classifie les SPL en quatre types :

2.2.1. Les SPL de type « district industriel italien » : ils ont les mêmes caractéristiques des districts industriels italiens : un nombre de PME en relations étroites entre elles, et qui se basent dans leurs activités sur un savoir faire local, une culture et une histoire commune. Ce type de SPL s'implante dans certaines grandes métropoles et dans les zones industrialisées.

2.2.2 Dans les SPL technologiques de type district technologique en milieu innovateur : les entreprises sont hautement spécialisées dans des activités innovantes, liant des relations très denses entre elles, basées sur le partage d'une même culture technique. Ces SPL se trouvent dans les zones urbaines, milieux propices au développement des innovations et où se concentrent la plupart des activités de recherche et de formation.

2.2.3 Dans les SPL émergents et grappes de PME en émergence : pour pouvoir bénéficier des échanges d'expériences nécessaires à leurs développement, les entreprises de ce type de

²⁰ COURLET Claude, « les système productifs localisés », dans, « industrie, territoires et politiques publiques », sous la direction de Cloude COUELRT et Bernard SOULAGE ? Ed. L'Harmattan, paris 1994, pp. 17-18.

SPL s'installent les unes à proximité des autres. L'objet central de cette coopération inter firmes est d'abord de bénéficier des atouts des ressources humaines disponibles, avant de s'engager sur des objets plus importants pour la réalisation des SPL.

2.2.4. Les systèmes des PME organisées autour de grandes entreprises : c'est le cas des PME qui sont installées autour d'un ou plusieurs donneurs d'ordres. Leur apparition est favorisée par les politiques d'externalisation des activités menées par les grandes entreprises en vue d'acquies plus de flexibilité et de pouvoir répondre à une demande finale variable et différenciée. L'organisation de la production de l'industrie automobile française est un exemple de ce type de SPL où de multiples fournisseurs évoluent autour de grands constructeurs d'automobile.

2.3. L'approche des milieux innovateurs

Le concept de milieu innovateur est dû sans contexte aux chercheurs et aux collectifs de recherche associés dans le cadre du GREMI²¹ (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs – Association Philippe AYDALOT). Elle interprète le développement local comme étant un effet des processus innovateurs et des synergies à l'œuvre sur un territoire donné. Selon cette approche, le milieu est conçu comme un ensemble de relations qu'entretiennent les acteurs d'un territoire donné et sont liées au contexte territorial qui les valorise. L'innovation n'apparaît plus comme un ensemble de paramètres techniques mais plutôt comme une « vision plus territorialisée : l'innovation est alors la création d'un milieu (pour répondre à un défi ou à un besoin local par l'utilisation de l'expérience locale)²². Elle est le fruit de l'inventivité du milieu et répond au besoin de développement local, moyen que se donne une société pour progresser. Aussi avancée que soit l'innovation, elle ne peut réussir que si elle repose sur des éléments de continuité avec l'expérience acquise par le milieu » (AYDALOT, 1989)²³.

²¹ FRGUENE A. (1999), « Dynamiques territoriale et milieux innovateurs », Cahiers du CREAD, N°50, 4^{ème} trimestre, 1999.

²² (AYDALOT Ph, 1985, p. 16) cité dans : PEYRACHE6GADEAU Véronique, « la contribution de Philippe aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs », dans RERU N°/1999, p.627.

²³ COURLET Claude, « les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? », dans COUELRT Claude et SOULAGE Bernard, 1994, « industrie, territoires et politiques publiques », Ed. L'Harmattan, paris, p. 23.

2.3.1 Définition du milieu innovateur

Selon Quévit (1992), le concept de milieu innovateur a été surtout « utilisé pour cerner les formes organisationnelles territorialisées des rapports entre la technologie et la production dans le contexte spécifique des relations industrielles »²⁴.

Avant de passer à la définition proprement-dite du milieu innovateur, il conviendrait d'abord d'éclaircir la notion de milieu.

Ayant un caractère multidimensionnel et faisant référence à la fois au milieu «contexte» et au milieu «acteur», le milieu est ainsi défini par GREMI comme «un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources»²⁵ (Maillat, Quévit, Senn, 1993, p. 6). Cet ensemble territorialisé (milieu) est ouvert sur son environnement technologique et de marché, permettant ainsi aux agents d'entretenir des relations diverses, et se caractérise par l'existence de savoir-faire, de règles, de normes, de valeurs, et de capital relationnel.

Le milieu innovateur est un « ensemble spatial constitué » se référant aux relations qu'entretiennent les agents économiques avec leur environnement dans leur stratégie d'innovation technologique » (Aydalot, 1986 ; Perrin, 1989 ;Maillat, Quvévit et Senn, 1993)²⁶.

D. Maillat (1992) s'inspire ainsi de Quévit pour percevoir le milieu innovateur comme « un ensemble d'éléments économiques, sociaux, politiques et culturels »²⁷. La combinaison de ces éléments va permettre l'émergence, au sein du milieu, de stratégies résultant des innovations réalisées, alliant entre les avantages de l'internalisation et de l'externalisation.

Au final, Ferguène A.²⁸ (1999) relève trois composantes principales pour la définition du milieu innovateur :

²⁴ QUEVIT Michel (1992), « Milieux innovateurs et couplage local-international dans les stratégies d'entreprise : un cadre pour l'analyse », Canadian journal of Regional Science, N°2, été 1992, p. 231

²⁵ TABARIES Muriel (2005), « les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs », Chiers de la Maison de Science Economique (MSE), N°18, P. 4.

²⁶ QUEIT Michel (1992), op cit, p. 231.

²⁷ PROULX Marc-Urbain (1992), « Milieux innovateurs et développement régional », Canadian Journal of Regional Science, N°XV/2, été 1992, p.144.

²⁸ FERGUENE A. (1999), op cit, consulté sur CD-ROM.

- L'espace géographique qui se caractérise par un ensemble de ressources qui sont à la fois matérielles et immatérielles, génériques et spécifiques.
- La logique d'organisation qui recouvre l'ensemble des formes d'organisation présentes sur le territoire et qui influencent les stratégies d'entreprises (intégration ou externalisation).
- La dynamique d'apprentissage qui désigne les aptitudes des acteurs évoluant dans le milieu (entreprises, institutions, main-d'œuvre) à s'adapter rapidement et efficacement aux transformations de l'environnement proche et lointain.

2.3.2. Les caractéristiques du milieu innovateur

En plus des trois composantes soulevées par Ferguène A. (1999) permettant d'identifier le milieu innovateur et évoquées par Camagni (1991) ; Maillant et Perrin (1992)²⁹, les caractéristiques du milieu innovateur peuvent être identifiées comme suit :

- L'ouverture. Le milieu innovateur est un système ouvert qui entretient des relations diverses avec son environnement.
- L'organisation des ressources. Les acteurs du milieu organisent et coordonnent les ressources en vue de parvenir à de nouvelles combinaisons productives.
- Le milieu innovateur recouvre une vision territorialisée de l'innovation. Cela veut dire que le territoire intervient de façon active dans le processus de création technologique et influence fortement ce processus dans son impulsion initiale et dans son déroulement de sorte que le résultat (l'innovation) dépende fortement de la nature du territoire où elle est créée.
- Le milieu innovateur traduit une vision de l'innovation comme processus complexe. Ceci renvoie au nombre important d'intervenants dans le processus d'innovation et la diversité de leurs activités et donc de la complexité des relations qu'ils entretiennent entre eux. A titre d'exemple nous reprenons l'énumération de Courlet C. (1994) : « la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la recherche-développement, la préparation de prototypes, la mise en production, la commercialisation et l'adaptation au marché »³⁰
- Enfin, le milieu innovateur fait référence à une problématique évolutionniste de la technologie. Cela suggère l'existence de l'idée de discontinuités, de ruptures et, finalement,

²⁹ UZUNIDIS Dimitri, « Milieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde », Canadian Journal of Regional Science (en ligne), Volume 33, numéro spécial, p.96.

³⁰ COURLET C (1994), op cit, p.24.

d'avancées par sauts qualitatifs. Elle traduit une analyse en termes d'effets de proximité spatiale sur le processus d'innovation technologique.

2.4. L'approche des clusters.

A la fin des années 1980 et début des années 1990, un nouveau mode de concentration géographique des entreprises commence à prendre de l'ampleur un peu partout dans le monde. Des concentrations géographiques d'entreprises interconnectées que Michael Porter (1990) appellent « clusters », sont devenues des faits frappants et importants dans les analyses microéconomiques de la compétitivité des entreprises et du rôle de la localisation en termes d'avantages compétitifs.

A propos de la définition du concept de cluster, Porter (1990, 1998) le perçoit comme « une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes, d'industries connexes et d'institutions associées (universités, agences de normalisation ou organisations professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent »³¹.

Selon ROSENFLAND, un cluster est une « masse critique d'entreprises (suffisante pour attirer des services, des ressources et des fournisseurs spécialisés) ayant des relations systémiques fondées sur des complémentarités et des similarités, sur une étendue géographique limitée »³². Et COOKE en (2003) le considère comme une « concentration géographique d'acteurs technologiques unis par des chaînes de valeur économique, évoluant dans un environnement bénéficiant d'infrastructures de soutien, partageant une stratégie commune et visant à attaquer un même marché »³³.

Le cluster est perçu comme un mode nouveau d'organisation spatiale des entreprises. Il combine entre les avantages de la grandeur du marché et les avantages de l'organisation hiérarchique ou de l'intégration verticale des activités. Il permet surtout de mieux valoriser la chaîne de valeur des entreprises. Entre autre, le cluster notamment sa dynamique, résulte de la présence et de la combinaison de certaines caractéristiques que sont³⁴ :

³¹ PORTER M. cité dans : LARGIER Arnaud & al (2008), « clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux », Institut d'Aménagement et d'Urbanisation de la Région d'Ile de France (IAURIF), Paris, p. 10.

³² LARGIER Arnaud & al. (2008), op cit, p. 12.

³³ Ibidem.

³⁴ DOLOREUX D., SHEARMUR R., CHENARD Ph. (2007), « la création et le développement de clusters maritimes au Canada et en Europe », Revue d'Economie Régionale et Urbaine N°3, 2007, p. 268.

2.4.1 La présence de clients locaux : ces clients sont la source de la demande du cluster et se démarquent par leur exigence dans le choix des produits poussant ainsi les entreprises à innover en permanence, et obligeant ces dernières à répondre en quantité et en qualité à leurs besoins.

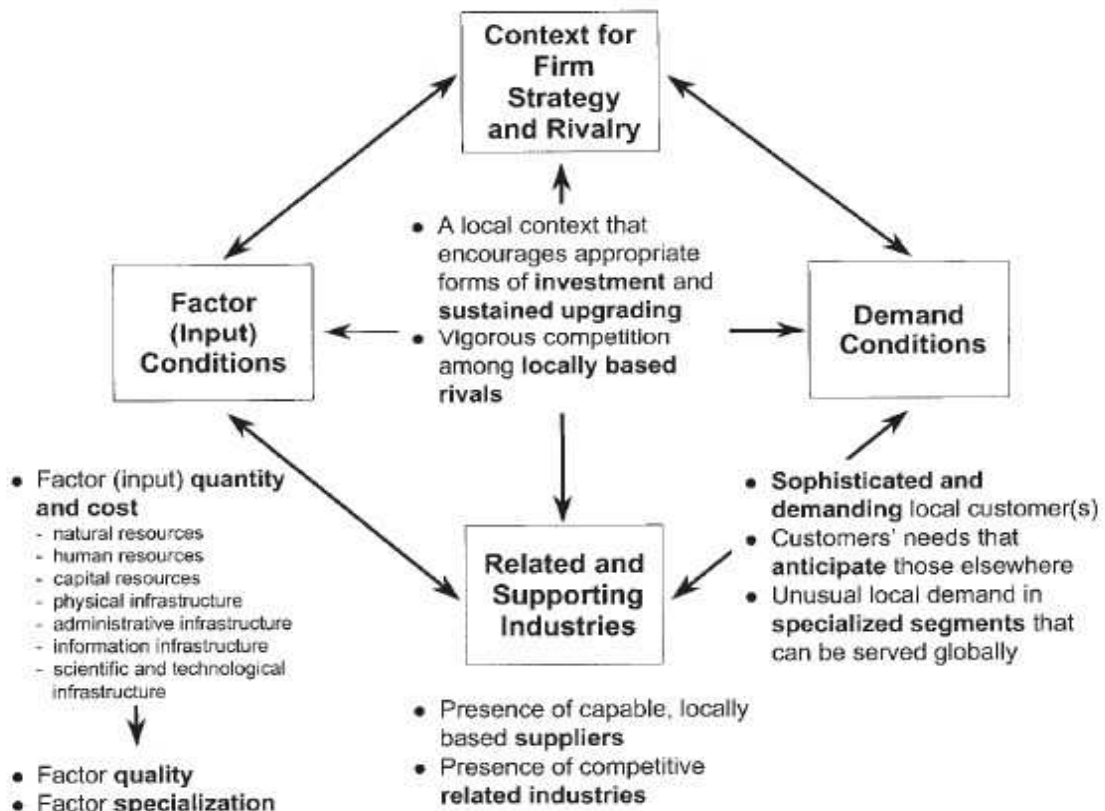
2.4.2. La présence de fournisseurs locaux spécialisés : ces fournisseurs doivent satisfaire la demande des entreprises du cluster en termes de ressources notamment humaines, mais aussi physiques et de capital. Les ressources fournies comprennent également les infrastructures de toutes natures (de transport, administratives, d'information, ...).

2.4.3. L'interdépendance des industries : les entreprises du cluster doivent pouvoir s'appuyer sur l'existence d'industries connexes, sur des entreprises ayant des activités complémentaires aux leurs et qui entretiennent avec elles des relations en amont et en aval.

2.4.4. La présence d'un certain degré de rivalité entre les entreprises : ce degré de rivalité est déterminé par la présence d'un environnement favorable à l'innovation, à la concurrence et garantissant le respect des règles de celle-ci.

La somme de ces facteurs est résumée dans le schéma ci-après :

Figure 1 : les sources des avantages compétitifs de localisation.



Source : PORTE Michael E. (2000), « location, Competition, and Economic Development : Local Clusters in a Global Economy », Research and Practice, Economic Development Quarterly, Vol. 14 N°. 1, February 2000, p.20.

Commentaire : à travers cette figure (figure 1) en résumé, que le succès des entreprises d'un même secteur à être compétitives est dû à leur concentration et proximité géographique où elles seront fortement liées et connectées entre elles et avec les autres acteurs de leur environnement.

Section 3 : Eléments de renforcement au niveau local

Dans cette section, nous essaierons de montrer et de citer les principaux éléments qui peuvent renforcer le niveau local, à savoir la décentralisation, la gouvernance participative locale et la coopération intercommunale. Dans le contexte actuel de mondialisation – globalisation, aucun pays, aucun territoire ne peut se permettre une politique d'autarcie et de renfermement sur soi. L'autonomie locale doit être renforcée par des dynamiques de partenariat et de solidarité.

3.1. La décentralisation.

La décentralisation est un élément primordial pour favoriser le développement au niveau local. Elle est devenue, au cours de ces dernières années, un sujet important du débat politique dans les pays en voie de développement. Le terme de décentralisation est complexe. Il contient une variété de concepts et recouvre des sens différents. Généralement la décentralisation désigne « le transfert de compétences de l'Etat à des institutions distincts de lui, ici les collectivités territoriales »³⁵. Autrement dit la décentralisation est « le transfert d'autorité et de responsabilités en matière de fonctions publiques depuis l'administration centrale vers les autorités intermédiaires ou locales ou vers des organismes gouvernementaux quasi autonomes et/ou vers le secteur privé »³⁶.

Selon la Banque Mondiale, la décentralisation consiste en un transfert du pouvoir de l'Etat vers des personnes morales de droit public distinct de lui. C'est aussi un système d'administration dans lequel le pouvoir de décision est exercé à la fois par l'Etat et par des personnes morales autonomes soumises au contrôle, en principe de légalité, des autorités

³⁵ J. I. (BOUEF) et (M) MAGNAN, « les collectivités territoriales et la décentralisation », édition VIE POLITIQUE, année 2005, p. 38.

³⁶ Hans Born Olsen, « la décentralisation et la gouvernance locale : définitions et concepts », DDC (Direction du Développement et la Coopération), suisse, novembre 2007, p.4.

étatiques. Autrement dit, la décentralisation consiste en le transfert d'attribution de l'Etat à des collectivités ou institutions différentes de lui et bénéficiant, sous sa surveillance, d'une certaine autonomie de gestion.

On distingue principalement trois formes de décentralisation dans le cadre du secteur public³⁷ :

3.1.1. La décentralisation politique correspond à la délégation de pouvoir politique et de compétences décisionnelles à des subdivisions administratives tels que des conseils villageois élus, des conseils de district et des collectivités d'Etat. On est en présence de **dévolution** lorsque la délégation de certaines compétences décisionnelles, de financement et de gestion est faite à des collectivités publiques locales autonomes et totalement indépendantes de l'autorité à l'origine de la dévolution.

3.1.2. La décentralisation fiscale implique une réallocation de ressources à une autorité locale d'un montant lui permettant de remplir correctement ses tâches. Elle comprend également le transfert de la responsabilité en matière de prestations de services pour les fonds alloués. Les arrangements concernant l'allocation des ressources se négocient en règle générale entre les autorités locales et centrales. L'affectation des impôts locaux, la répartition des recettes fiscales, la fixation de taxes de marché et d'utilisateur relèvent également de la politique en matière de décentralisation fiscale.

3.1.3. La décentralisation administrative représente le transfert de compétences décisionnelles, de ressources et de responsabilités aux fins de la fourniture d'un certain nombre de services publics, depuis l'administration centrale vers d'autres niveaux administratifs, divers organismes ou des antennes des organismes satellites de l'administration centrale. La forme la plus radicale de décentralisation administrative est la **dévolution**. La collectivité locale a l'entière responsabilité d'engager/congédier du personnel et d'attribuer des compétences/responsabilités pour l'exécution de certaines tâches. La **déconcentration** correspond au transfert de compétences et de responsabilités d'un niveau de l'Etat à un autre. L'unité locale est redevable au ministère ou à un bureau de l'autorité centrale qui a été décentralisée.

La décentralisation est considérée comme un mécanisme de transfert de pouvoir aux institutions locales. Celle-ci est une forme qui satisfait la volonté à la fois du gouvernement et des citoyens d'élargir le champ de la démocratie. Elle consiste en un transfert de pouvoir,

³⁷ Ibidem, p.4-6.

c'est-à-dire de compétences et de ressources financières nécessaires à son exercice, de niveau central (Etat) au niveau local (collectivités territoriales), et à des organes élus. C'est un facteur qui rapproche les populations aux niveaux de prise de décisions les concernant de manière à les rendre participatives. En favorisant le rapprochement des institutions publiques des citoyens, elle les rend plus facilement comptables de leur gestion. La décentralisation permet ainsi, un contrôle de proximité des administrations publiques pour une transparence de la gestion locale. Elle est aussi perçue comme un facteur de participation et de renforcement des capacités des populations et moyen de lutte contre la pauvreté au plan local. La décentralisation est un facteur d'amélioration de la capacité de gestion de la collectivité et un outil d'apprentissage de la gouvernance. Elle est un facteur qui permet un meilleur contrôle de la fourniture des services publics tout en facilitant la mise en œuvre des réseaux³⁸ de partenariat qui auront à doter les territoires en ressources stratégiques.

Toutefois, la décentralisation est un obstacle pour trois principales raisons. Elle est potentiellement inégalitaire. Elle dé-professionnalise les décisions techniques délicates. Le pouvoir est la question clé de la décentralisation.

Le processus de décentralisation reste soumis à des difficultés qui peuvent limiter son succès. La décentralisation peut favoriser la balkanisation des collectivités locales et donner lieu à des facteurs inefficaces. Elle peut en effet accentuer la performance de certains territoires au détriment d'autres, générée par la concurrence destructrice entre collectivités. Elle peut aussi accroître le niveau général de la corruption ainsi que les coûts en termes d'efficience dans la fourniture des services publics. Elle modifie, enfin, la frontière entre l'offre centrale et l'offre locale de services publics, suite à la réduction de rôle du gouvernement centrale, les coûts peuvent être élevés.

3.2. Démocratie participative locale

Nous traiterons ici de la définition de la démocratie participative dans son application au contexte local, de ses avantages et des différentes formes qui la caractérisent.

3.2.1. Définition de la démocratie participative locale

Selon l'expression de R. Le Floch (2004), la démocratie participative est aussi perçue comme une « quête d'un remède pour la citoyenneté »³⁹. Elle viserait par conséquent à repêcher une citoyenneté déclinante et désintéressée par les projets, et notamment par les

³⁸ B. KHERRDJEMIL, « territoire, mondialisation et redéveloppement », In revue d'économie régionale et urbaine (RERU), N°2, 1999, p.271.

³⁹ LE FLOCH R. (2004), « démocratie participative : attendus et contradictions », Economie et Humanisme, numéro 371, décembre 2004, p.94.

politiques, de développement. Pour R. Le Floch (2004), une démocratie participative réussie est celle qui tend souvent vers des formes de « co-gestion », et c'est vers l'extension des responsabilités attribuées autour de ce « co » que s'oriente l'idéal de la démocratie participative, et non vers une autonomisation. Elle serait ainsi le lieu de l'expression et de discussion pour permettre l'émergence de visions nouvelles contribuant au développement de l'ensemble des acteurs.

La démocratie participative au niveau local revoie à une « gestion participative notamment les politiques locales »⁴⁰. Cela revient à restituer les relations entre l'Etat et la société dans une perspective horizontale communicationnelle et démocratique, et à observer les mécanismes de fonctionnement et de médiation émergeant entre les deux catégories (F. R. Gallegos, 2005). L'espace public et l'innovation institutionnelle permettent alors de cerner ces relations.

La participation des citoyens au niveau politique est supposée existante à travers l'échange et la décision concernant la matérialisation des intérêts de leur communauté politique. Reprenant Stewart (2001), F.R. Gallegos (2005, p. 258) souligne que la démocratie participative suppose la constitution d'une série de cadres et de dispositifs garantissant des processus de discussion et de réflexion dont peut résulter une vision plus précise des conflits sous-jacents d'une problématique déterminée et de façon de les aborder. La notion d'espace public renvoie précisément à ce type de cadre de réflexion synonyme d'un espace de participation des citoyens au niveau politique, de dialogue et d'interaction entre les différents acteurs. L'espace public paraît ainsi comme une instance de médiation entre les acteurs qui se caractérise par une forme institutionnalisée.

Quant au processus d'innovation institutionnelle, celui-ci fait référence à l'articulation progressive entre le système politique, l'activité publique des citoyens et les organisations sociale dans la perspective d'une gestion légitime des problèmes publics (F. R. Gallegos, 2005, p. 258). Dans ce cadre, il existe des dispositifs spécifiques favorisant la participation des acteurs dans l'élaboration des politiques tout au long des étapes de celle-ci, et conduisant à l'amélioration de la gestion publique. F. R. Gallegos (2005) note, encore, à propos de ce processus d'innovation institutionnelle que « le caractère institutionnel de la politique apparaît

⁴⁰GALLEGOS F. R. (2005), « Dispositifs délibératifs pour le développement local en Equateur : le cas des municipalités indigènes », dans BACQUE M-H., REY H. SINTOMER Y. (sous la direction de) (2005), op cit, p.257.

comme le responsable du positionnement de la qualité et des contenus qui soutiennent les politiques de régulation économique et de redistribution de la richesse sociale »⁴¹.

L'innovation institutionnelle permet de développer des processus participatifs incluant les citoyens dans l'espace public afin de discuter et de réfléchir sur des stratégies visant à relancer le développement local et à améliorer les conditions de vie des citoyens. La participation des citoyennes au développement local permet de spécifier la dynamique des acteurs locaux, à la fois, comme moteur et expression de ce développement.

L'encouragement des initiatives de collaboration et de la coopération entre les acteurs est une condition à l'instauration d'une démocratie participative favorisant la négociation et la réflexion sur les problèmes de développement entre les acteurs. Toutefois, il faudrait surmonter les obstacles à la démocratie.

3.2.2. Champ d'application et avantages de la démocratie participative locale

La première idée qui découle de la démocratie locale est de considérer que « toute personne est experte du lieu où elle vit »⁴² afin d'éviter que les lieux soient détournés de leur usages. Pour cela il est indispensable d'impliquer en amont les habitants pour qu'ils puissent exprimer leurs avis et leurs besoins. De même les élus ne sont pas assez nombreux pour appréhender un quartier. Ils ont besoin de l'aide des habitants. La démocratie locale a donc pour rôle de permettre un meilleur fonctionnement du quartier, en mettant en relation des élus, les habitants et l'administration. Elle permet d'accroître la cohésion sociale au niveau local car les réunions et les assemblées organisées vont souvent dans le sens d'une intégration sociale.

La démocratie est aussi vue comme un moyen d'impliquer les gens dans la politique. L'échelon communal est considéré comme le lieu naturel de la participation politique. Il est en effet « un territoire lisible par les gens et par les groupes, c'est le lieu d'implication possible et l'objet d'une possibilité d'une mise en mouvement »⁴³. Elle est aussi considérée comme un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Les citoyens ne sont pas seulement des électeurs intermittents mais ils agissent au quotidien pour leur environnement.

En résumé, ADELS⁴⁴ confère trois (03) principaux objectifs et avantages de la démocratie participative locale.

⁴¹GALLEGOS F. R. (2005), op cit, p.258.

⁴²Anne Hurand, « enjeux et limites de la démocratie participative », dans observatoire du management alternatif, édition HEC "apprendre à oser", Paris, Mars 2008, p.9/21 ;

⁴³« Démocratie participative local, comprendre, agir, proposer », collection les pratiques de CEDIS » ;

⁴⁴ (<http://www.adels.org/ressoures/observatoire.htm>)

- L'insertion d'un contrat social (lien entre les gens pour permettre ensuite de débattre) ;
- L'amélioration des services publics (expertise en usagers, ressource précieuse pour l'élu) ;
- La réhabilitation du milieu politique (participation de tous, remise en cause des barons élus ou associatifs).

3.2.3. Les formes de la démocratie participative

Elles sont au nombre de trois (03)⁴⁵ :

3.2.3.1. La participation-démocratisation généralisée : le pouvoir des individus

Au sens le plus large, mais le moins répandu, la participation de l'individu désigne le fait qu'il contribue aux transformations des différents contextes dans lesquels il évolue. C'est par exemple, les salariés dans l'entreprise qui participent à la définition des nouvelles méthodes de travail, ou les usagers des hôpitaux consultés dans la mise en place d'une nouvelle réglementation d'accès aux soins. La participation est un vecteur de transformation sociale et de démocratisation généralisée. Selon Jean-Léon Beauvois (2006) « la démocratie participative aurait alors pour fonction de faire en sorte que les gens participent à l'exercice du pouvoir qui règle leur existence sociale dans la quotidienneté des rapports sociaux et des relations qu'ils ont avec les appareils du pouvoir ».

Gérard Mendel développe une approche de la participation qui se situe dans « un esprit qui cherche à favoriser un pouvoir des individus sur leurs actes sociaux quotidiens, en particulier dans le travail. Elle vise au passage de la société de masse. Celle d'aujourd'hui, à une société d'individus sociaux qui développent leurs ressources psychologiques dans la dimension privée —qui ne regarde qu'eux— mais aussi dans la sphère sociale »⁴⁶.

3.2.3.2. La participation-décision : une approche qui vise à refonder le modèle démocratique

Chez les militants de la démocratie participative, la participation peut se définir comme l'ensemble des actes par lesquels les citoyens interviennent dans le processus de décision publique et influencent les décisions des gouvernants (Sandra Breux 2004). Dans la mesure, où cette conception de la participation est référée de manière explicite au mécanisme de la prise de décision politique, on l'appellera « participation-décision ou la participation des

⁴⁵ Cedric Polère, « la démocratie participative : état des lieux et premiers éléments de bilan, synthèses milinaires, le centre de ressources prospectives du grand Lyon, 2007, p.1/28 ;

⁴⁶ Mendel G. (2003), « pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative ».

citoyens » à des espaces divers, mais presque toujours d'échange et de délibération, elle est un moyen d'étendre leur accès à la décision. En fait, elle peut laisser plus ou moins de pouvoir aux citoyens : dans sa version minimum, elle consiste en l'expression des désirs des citoyens sur leurs affaires. Dans sa version maximum, elle permet de remettre à des citoyens la gestion d'un budget, d'un projet, etc..., indépendamment de la volonté du pouvoir local.

Selon Jean-Léon Beauvois la démocratie participation se présente comme un contrepoids face au caractère trop abstrait ou trop lointain (on dirait "technocratique"), ou encore trop pesant ("bureaucratique") du pouvoir d'Etat ou du pouvoir des organes centraux et de son exercice par les commissionnaires, fonctionnaires ou administrateurs, y compris décentralisés. Il s'agit de créer ces contrepoids en essayant de faire descendre le plus bas possible le processus de prise, au moins d'aval démocratique, des décisions politiques, de l'amener au plus "près du terrain", là où ces décisions doivent s'appliquer ».

3.2.3.3 La participation-consultation : une approche qui ne modifie que marginalement les fonctionnements des institutions

La notion de participation se restreint à la phase d'expression ou de consultation, et ne revendique pas "des comptes" sur la décision elle-même. Par exemple, en France, la loi Barnier⁴⁷ et la loi sur la "démocratie de proximité" étendent la participation des citoyens, qui peuvent donner leur avis et être écoutés, et ont un pouvoir consultatif reconnu. Les instances de débats où la population peut s'exprimer se sont multipliées ces dernières années, en France (décisions d'aménagement susceptibles d'avoir des répercussions sur les riverains, conseils de quartier...). Mais leurs promoteurs ne les mettent pas au service de la participation-décision, et l'influence de la décision est loin d'être leur seule finalité.

3.3. La coopération intercommunale.

Nous présenterons dans ce point ce qu'est la coopération intercommunale et quels sont les enjeux qu'elle comporte.

3.3.1 Définition de la coopération intercommunale

La coopération inter-collectivité est l'un des problèmes les plus difficiles auxquels sont confrontés les politiques locales contemporaines et c'est aussi un phénomène peu connu

⁴⁷Loi de Barnier, relative à la démocratie de proximité, promulguée le 27 février 2002, sur proposition de la commission P.Mauroy.

puisque par définition⁴⁸ la coopération est une réponse que s'efforce de donner soit l'Etat, soit les structures intermédiaires, soit les collectivités de bas elles-mêmes à l'inadéquation des institutions aux réalités économiques et sociales.

En effet, la coopération intercommunale vient pour résoudre principalement deux sortes de problèmes⁴⁹ : l'isolement et le défaut de moyens pour les communes rurales trop petites, l'éclatement de l'urbain sur de multiples communes qui conduit à une incohérence du développement à l'échelle de la ville (locale).

La coopération intercommunale est définie comme étant « une collaboration qui joue sur le maintien des entités communales et des conseils municipaux et sur une représentation des communes et non des habitants dans les instances intercommunales. Ainsi, les structures de coopération gèrent un certain nombre de dossiers et les conseils municipaux continuent de gérer ce qui ne relève pas de la compétence intercommunale »⁵⁰. Notons que l'intercommunalité est relative à plusieurs communes ou municipalités de proximité qui se regroupent pour travailler en commun à la gestion de services d'équipement, d'infrastructures ou à la délivrance de prestations afin de mieux répondre aux besoins de leurs administrés et dans un but de développement local⁵¹. Elle va rendre institutionnel ce qui leur est commun du point de vue structurel mais aussi fonctionnel. Elle offre ainsi une possibilité de réaliser des économies d'échelle, autour de la gestion mutualisée d'affaires considérées comme l'intérêt général pour tous les membres, tout en recherchant un haut degré de qualité de service rendu.

En résumé, l'intercommunalité est vue dans un sens où une commune, à elle seule, ne pourrait gérer des services ou des activités relevant de sa compétence pour assurer la pérennité du service public local.

3.3.2. Enjeux de la coopération intercommunale⁵²

Elle vise, premièrement, à une répartition du pouvoir et, deuxièmement, à une recomposition des territoires. Sans remettre en cause directement l'autorité du maire sur le territoire, l'intercommunalité exécute une redistribution des compétences, des moyens et des responsabilités. Ce qui implique des enjeux matériels qui ne sont pas sans impact sur les modes d'exercice et de légitimation du pouvoir local.

⁴⁸ Alain DELCAMP, « la coopération intercommunale en Europe », Association pour la recherche sur les collectivités locales en Europe (ARCOLE), institue d'étude supérieure d'Aix-en-Provence, p.1/22.

⁴⁹ F. Tessan, « développement local : principe et outils », p.1/7.

⁵⁰Ibidem, p.1.

⁵¹Conseil de l'Europe avec la collaboration de Clotilde DFFIDIER, « coopération internationale », manuel de comité européen sur la démocratie locale et régionale (CDLR), 2008, p. 4/52.

⁵² François RANGEON, « présentation : l'intercommunalité en question », P. 9/12.

Les élus fondent leur pouvoir en fonction de la position qu'ils occupent à l'intersection des réseaux qui structurent la communauté locale. Ils apparaissent comme des médiateurs capables d'élaborer une perception globale des enjeux en présence⁵³. C'est pourquoi ils tentent de contrôler le développement de l'intercommunalité, les responsabilités exercées au sein d'une coopération intercommunale jouent un rôle majeur dans le déroulement des carrières politiques locales. Au-delà de ses enjeux politiques, l'intercommunalité repose sur un long processus d'apprentissage par lequel les habitants prennent conscience de leur appartenance à un même territoire. Les élus prennent, pour leur part, l'habitude de travailler ensemble, de monter des projets et d'ajuster leurs positions. Sur le plan économique et fiscal, elle intervient pour répartir équitablement la charge financière entre les communes.

Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons pu cerner le cadre conceptuel du développement local et les différentes nouvelles approches.

En effet, le développement local n'est pas justement lié au contexte économique. D'autres contextes et dimensions interviennent. Il s'appuie essentiellement sur les ressources locales (développement endogène) et sur les procédures et dynamiques de mobilisation de la population locale, principal acteur d'un ou plusieurs projets communs.

La notion de développement local se repose sur l'autonomie des dynamiques de transformation des systèmes productifs locaux. Ce sont les acteurs locaux organisés en réseau qui sont au centre du dispositif car ils ont la capacité d'internaliser les connaissances pour les intégrer aux ressources locales. Dans cette vision du développement endogène, il n'y a pas opposition entre le local et le global mais des interactions entre ces deux niveaux. Dans le cadre des économies développées, on peut dater les transformations des articulations locale-global en fonction de l'évolution du cadre institutionnel et des formes d'organisation de la production.

⁵³ A. Faure, « les politiques locales entre référentiels et rhétorique », dans A. faure, G. Pollet et P. Warin (dir), la construction du sens dans les politiques publiques, l'harmattan, 1995, P. 75

Chapitre II

La

*Gouvernance territoriale :
la place de la gouvernance
dans les territoires*

Introduction

La notion de gouvernance, depuis son apparition à nos jours, ne cesse d'évoluer et de faire l'objet d'étude de plusieurs travaux de recherche de divers auteurs.

En effet, la gouvernance apparaît alors comme un élément principal et comme solution pour assurer un développement cohérent qui permet de maintenir la cohésion sociale et territoriale.

Dans ce chapitre nous allons exposer les généralités et les concepts clés de la gouvernance et de son émergence. Cela va se faire par la présentation d'un petit historique du concept, puis quelques définitions qui vont éclairer notre vision sur cette notion, avant de passer à l'exposition des différents types et composants de cette notion.

Section 1 : Le concept de gouvernance et ses fondements

Dans cette section, nous passerons en revue l'historique et la définition du concept de la gouvernance, ses indicateurs et enfin, ses acteurs.

1.1. Historique et définition du concept de la gouvernance

Avant de donner les définitions de la gouvernance, nous présenterons d'abord sa genèse (son historique).

1.1.1. Historique

L'origine et l'historique du mot gouvernance sont rarement présentés de manière unique, mais varient selon les acteurs, chacun privilégiant tel ou tel aspect de ce parcours. Et quel que soit le regard choisi, l'origine ancienne du concept de gouvernance est désormais soulignée.

Le mot gouvernance est hérité de la racine grecque des mots « kyberman » et « kybernetes » qui signifient respectivement « naviguer » et « piloter », c'est à dire : tenir le gouvernail, piloter le navire en maîtrisant la trajectoire. De cette même racine provient d'ailleurs le terme « cybernétique » et son objet qui est la régulation des trajectoires. Cependant, la gouvernance n'est pas le « gouvernement » et à dire vrai le terme a du mal à émerger au-delà d'une utilisation médiévale à caractère institutionnel où il caractérise un mode de la gestion municipale, avec déjà, on le notera, une notion de subsidiarité féodale qui anticipe ce que deviendra, bien plus tard, le concept. En effet, ce n'est qu'au XX^e siècle que

le terme « gouvernance » refait surface dans les pays anglo-saxons par l'auteur Ronald H. Coase (1937) pour expliquer un nouveau moyen de coordination au sein des entreprises. Il s'agit alors, d'un concept économique qui propose de réduire le cout des transactions par un pilotage moins bureaucratique et mieux coordonné.

À partir de 1975, Williamson¹ renforce la théorie des coûts de transaction et définit la gouvernance comme l'ensemble des mécanismes de coordination réglant d'une part l'organisation hiérarchique interne à l'entreprise, d'autre part les relations entre l'entreprise et ses partenaires, notamment dans le cadre de rapports contractuels stables destinés à réduire les coûts de transaction.

Il faut attendre la fin des années 80 pour que le concept glisse du champ économique vers le champ politique en Angleterre, qui est entré dans le domaine des relations internationales par l'usage de l'expression de « bonne gouvernance » pour désigner les particularités de la bonne administration publique dans les pays soumis à des programmes d'ajustement structurel. Et c'est à travers cette notion que les institutions internationales (FMI et BM) prônent des réformes institutionnelles nécessaires à la réussite de leurs programmes économiques.

1.1.2. Quelques définitions de la gouvernance

La notion de gouvernance a été définie par nombreux auteurs depuis son apparition à nous jour. Chaque définition met l'accent sur un aspect particulier, selon le domaine et le centre d'intérêt des définites. La première définition accordée à ce concept le qualifie d'un mode de fonctionnement au sein des entreprises. Les autres définitions qui viennent après se concentrent sur les aspects relatifs à une stratégie de développement participatif qui vise à amorcer un processus de développement local.

Fraçois-Xavier Merren (1998), « la gouvernance peut se définir comme un processus où les acteurs de toute nature et les institutions publiques s'associent, mettent en commun leurs ressources, leurs expertises, leurs capacités et leurs projets et créent une nouvelle coalition d'action fondée sur le partage des responsabilités ».

Dans le même contexte, selon Le Galès (2006) : « La gouvernance peut être définie comme un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions, pour

¹ WILLAMSON Oliver E, (2005), « The Economics of Governance », University of California, Berkeley, january 2005, p.1.

Chapitre II : La gouvernance territoriale : la place de la gouvernance dans les territoires

atteindre des buts, discutés et définis collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, de fournir des services et à assurer sa légitimité »².

Cette définition, considère la gouvernance en premier lieu comme un processus de coordination les différents acteurs de la société, puis comme un ensemble d'institutions, de lois, de règles et d'acteurs capables de réussir ce processus de développement participatif.

Pour la Banque mondiale (1999), la gouvernance est définie comme le style et la pratique de l'autorité dans la gestion des ressources économiques et sociales en vue d'atteindre le développement. Cette définition de la Banque Mondiale s'interprète de façon succincte et s'apparente à un discours universaliste normatif où une partie seulement des théories mentionnées est utilisée et où seules certaines conclusions sont retenues.

Une autre définition proche de celle présentée par la Banque Mondiale est celle proposée par le comité de développement de l'OCDE (l'Organisation pour la Coopération, et le Développement Economique) qui considère la gouvernance comme « l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice du contrôle en rapport avec la gestion des ressources d'une société en vue du développement économique et social »³.

Selon le PNUD (1997), la gouvernance peut, dans son sens le plus général, être définie comme « l'usage de l'autorité politique, économique ou administrative pour gérer les affaires d'une communauté »⁴. Cela implique un système de valeurs et de règles que les membres de la communauté partagent par coutume ou s'engagent de respecter. Au sein des communautés politiques (locales, nationales, internationales), le système en question comprend des institutions et des règles du jeu par lesquelles la société gère ses affaires.

Pour Jean-Pierre Gaudin (2002) : « La gouvernance, ce serait tout bonnement de l'action publique en réseaux, une pratique relationnelle de coopérations non prédéfinies et

² http://www.institut-gouvernance.org/index_fr.html

³ Beria-cfp.org/PAGE-ARTTICULATIONgouv.11.html

⁴ Lire United Nations Development Programme, Reconceptualizing Governance, UNDP, New York, 1997, p.

toujours à réinventer, à distance des armatures hiérarchiques du passé et des procédures routinières »⁵.

Le point commun à toutes les définitions de la gouvernance est qu'il s'agit de la manière dont le pouvoir est exercé et de la manière dont les décisions importantes dans une société sont prises. Elle se réfère non seulement aux institutions, mais également au fonctionnement de ces institutions. Les différentes définitions soulignent également l'importance non seulement des acteurs de l'État, mais également des divers autres acteurs de la société civile dans la gouvernance au niveau local.

1.2. Les indicateurs de gouvernance selon la Banque Mondiale⁶

Dans un rapport de recherche publié en 2005, Daniel Kaufman, Directeur du programme gouvernance mondiale à l'Institut de la Banque mondiale, et Aart Kraay, Économiste principal dans le Groupe de recherche de la Banque, proposent un tableau de bord à l'échelle mondiale, comprenant des indicateurs de gouvernance. Kaufman et Kraay ont développé et analysé six (06) composantes chiffrables de la bonne gouvernance en prenant comme point de départ la fin des années 90. Ces indicateurs sont résumés comme suit :

1.2.1. Être à l'écoute et rendre compte : mesure les droits politiques, civils et les droits de l'homme

1.2.2. Instabilité politique et violence : mesure la probabilité de menace de violence contre les gouvernements, voire la probabilité de leur renversement, y compris le terrorisme ;

1-2-3 Efficacité des pouvoirs publics : mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation du service public ;

1-2-4- Fardeau réglementaire : mesure l'incidence de politiques non favorables au marché ;

⁵ Jean-Pierre Gaudin, « pourquoi la gouvernance ? » Presses de la FNSP, coll, La bibliothèque du citoyen, Paris, 2002, p 43.

⁶ In A. L. NAIT CHABANE, « gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », thèse magister, dirigé par Pr KHARBACHI. H, université de Bejaia, 2010 ;

1-2-5- Etat de droit : mesure la qualité de la mise en application des contrats, la police et les tribunaux, y compris l'indépendance du judiciaire, et l'incidence de la criminalité ;

1-2-6- Maîtrise de la corruption : mesure l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratives, y compris la grande et la petite corruption (et le détournement des biens de l'Etat par les élites).

La construction de ces indicateurs, articulée sur une méthodologie de pointe, utilise des centaines de variables qui mesurent les différents aspects de la gouvernance. Ces variables proviennent de plusieurs sources de données distinctes appartenant à différentes institutions dans le monde entier.

1.3. Les acteurs de la gouvernance

Il s'agit de toutes les parties qui s'engagent dans un partenariat, et fixent l'objectif de construire, administrer et améliorer les conditions de vie des populations et la réalisation d'un objectif commun

Le Programme des Nations Unies pour le Développement retient trois (03) paliers de gouvernance à savoir : l'État et ses institutions, le secteur privé et enfin la société civile.

1.3.1. L'Etat

La réussite des projets de développement dépend largement du rôle de l'État qui permet à travers ses institutions et l'exercice de ses pouvoirs : législatifs, judiciaire et exécutif ; de concevoir un environnement politique légal et un climat favorable au développement humain, tout en préservant les intérêts individuels et collectifs. En effet, c'est à l'État de veiller au respect de la loi, au maintien de l'ordre et de la sécurité, de créer une identité et une vision nationales, de définir une politique et des programmes publics, de générer des recettes pour les services et infrastructures publics, d'élaborer et d'appliquer son budget, de réglementer et d'encourager le marché.

1.3.2. Le secteur privé

Le secteur privé réunit toutes les entreprises, quelles que soient leurs tailles, qui exercent des activités économiques et qui ne sont pas étatiques. Le secteur privé contribue au développement territorial par la production et la fourniture des biens et services, la création de

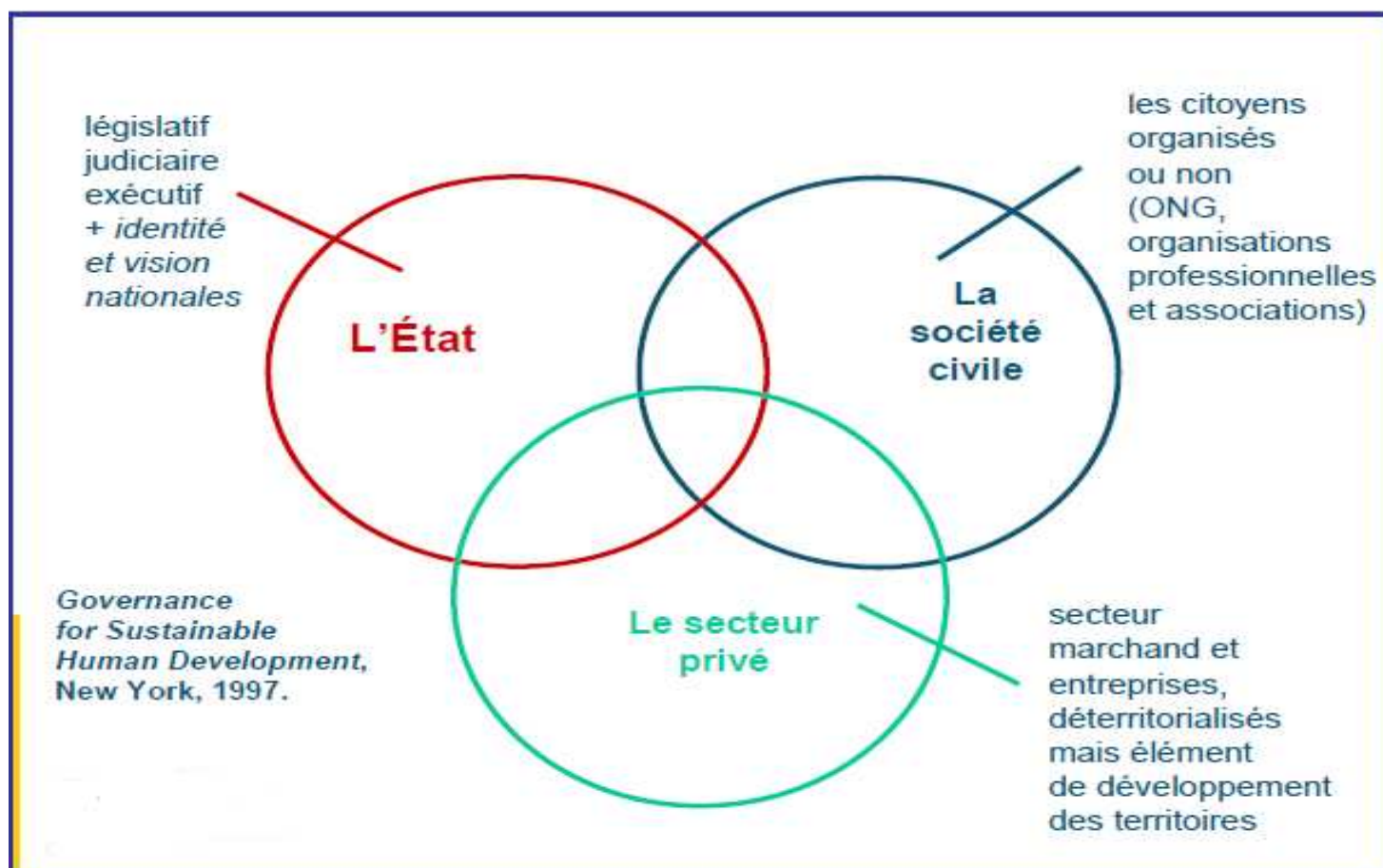
Chapitre II : La gouvernance territoriale : la place de la gouvernance dans les territoires

l'emploi et la répartition des revenus aux citoyens. Bien que sa localisation dans une région spécifique contribue davantage à son développement, le secteur privé n'est pas propre à un territoire spécifique, vu la possibilité pour les grandes entreprises et les multinationales de s'implanter dans plusieurs régions par le moyen de leurs filiales.

1-3-3- La société civile

La société civile est représentée par l'ensemble des êtres humains occupant un espace territorial donné. Elle est constituée de personnes agissant individuellement ou en groupe structuré dans des organisations non gouvernementales, des organisations professionnelles, des associations religieuses, féminines, culturelles, communautaires, etc...., pour faciliter l'interaction politique et sociale, notamment en mobilisant des groupes de citoyens pour qu'ils participent aux activités économiques, sociales et politiques, afin de défendre l'intérêt de leur territoire

Figure 2 : les trois piliers de la gouvernance selon le PNUD (1997)



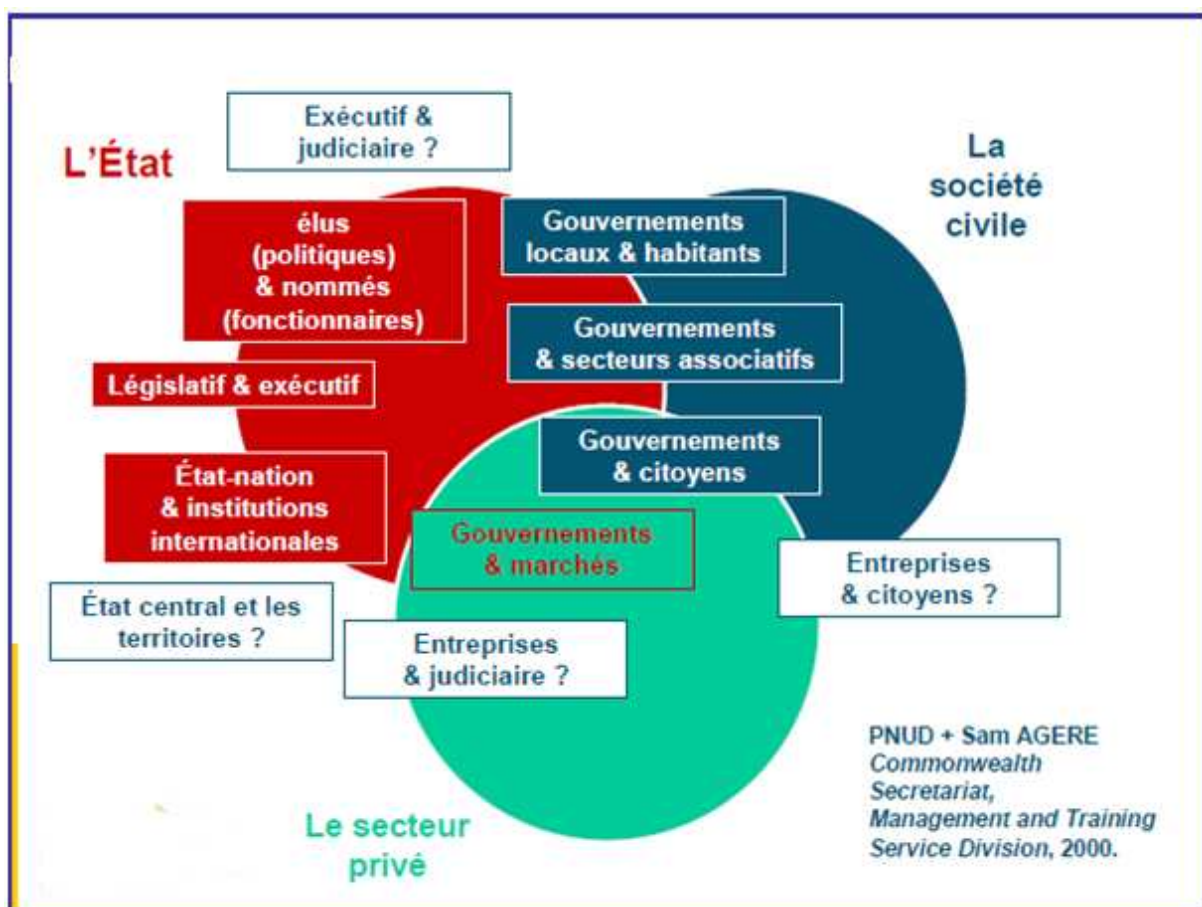
Source: PUND, *Governance for sustainable human development*, New York, 1997. In DESTATTE Philippe.

Chapitre II : La gouvernance territoriale : la place de la gouvernance dans les territoires

La figure ci-dessus (n°2) illustre les trois paliers de la gouvernance retenus par le PNUD. Cependant, même si la lecture la plus aisée du système se positionne sur les trois acteurs précédemment invoqués. Cette figure ne nous éclaire pas davantage sur la complexité des relations entretenues entre ces différents paliers de la gouvernance. En effet, dans une autre figure plus récente du PNUD, sept (07) type de relations communes peuvent caractériser le système complexe de gouvernance.

- ✓ La relation entre les gouvernements et les marchés ;
- ✓ La relation entre les gouvernements et les citoyens ;
- ✓ La relation entre les gouvernements et les secteurs associatifs ou privés ;
- ✓ La relation entre les élus (politiques) et les nommés (fonctionnaires) ;
- ✓ La relation entre les institutions des gouvernements locaux et les habitants des villes et des campagnes ;
- ✓ La relation entre le législatif et l'exécutif ;
- ✓ La relation entre l'Etat-nation et les institutions internationales.

Figure 3 : les sept types de relation du système complexe de la gouvernance



Source : PUND et Sam AGERE Commonwealth Secretariat, Management and Training Service Division, 2000. In DESTATTE Philippe territoriale et gouvernance (séminaire prospective-info La prospective territoriale, outil d'aide à la planification spatiale, outil de gouvernance ?), Paris, le 18 septembre 2003.

Section 2 : La gouvernance territoriale (locale)

A travers cette section, nous exposerons les théories liées au concept de la gouvernance territoriale.

2.1. Aperçu historique sur la gouvernance territoriale

Au début des années 90, ce sont des économistes et politiques anglo-saxons, et certaines institutions internationales (FMI, BM, ONU), qui ont remis à l'honneur la notion de gouvernance. Ce pendant, en y introduisant deux nouvelles préoccupations à savoir, comme les note Paye O. (2005), « d'une part, bien marquer la distinction avec le gouvernement en tant qu'institution, d'autre part, sous un vocable peu usité et donc peu connoté, promouvoir un nouveau mode de gestion des affaires publiques fondé sur la participation de la société civile à tous les niveaux (national, mais aussi local, régional et international »⁷. La nouveauté qui était apportée à la notion de gouvernance, à partir des années 90, est la participation des sociétés, ancrées dans les différents niveaux territoriaux, dans la gestion.

À ce propos, F. Leloup, L. Moyart et B. Pecqueur (2005), estiment que « les prémices de réflexion sur la gouvernance territoriale peuvent être resituées dans l'historique de la recherche de nouveaux modes d'organisation et de gestion territoriale, alternatifs aux démarches territoriales descendantes classiques »⁸, c'est-à-dire les modes de gestion et de développement qui marquent une rupture avec le développement classique comme politique provenant des sphères supérieures de l'État vers les niveaux inférieurs. Ces démarches traduisent par conséquent l'essor du développement local et de la décentralisation. L'évolution de la gouvernance territoriale renvoie alors aux questions de développement local et met l'accent sur les conditions de l'implication croissante des acteurs locaux (privés ou publics) ainsi qu'une mobilisation active des acteurs pour une décision autonome par rapport au pouvoir central public. La coordination et les formes de régulation ne se limitent plus au niveau politique, mais, s'élargissent à l'économique, au social, et au culturel.

2.2. Définition de la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale est définie comme « le processus d'articulation de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre les acteurs géographiquement

⁷ PAYE O. (2005), « la gouvernance : D'une notion polysémique à un concept politologique », Études internationales, vol. 36, n°1, 2005, p.13.

⁸ LELOUP F., MOYART L., PECQUEUR B. (2005), « la gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », Géographie Économie Société, 2005/4, vol.7, p.322.

poches en de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement » (Gilly, Wallet, 2005)⁹. Dans cette définition la gouvernance est présentée comme étant un processus d'articulation entre les différents acteurs territorialement proches visant à réussir un processus de développement, comme elle évoque aussi la notion de proximité.

J-P. Gaudin (2002)¹⁰ considère que la gouvernance a des apparitions multipolaires. Il note que la gouvernance « se donnera à voir sur plusieurs scènes, l'économie, le management public, la sociologie, ou encore la science politique. Elle sera commentée par des cercles intellectuels et des courants d'analyse bien distincts »

La gouvernance territoriale représente une rationalisation du partage du pouvoir entre les différents acteurs ayant des intérêts dans l'organisation ou la firme. Elle donne l'importance à l'initiative publique et/ou privée dans l'efficacité de l'action publique. Elle croit aussi que la gestion des effets de la répartition du pouvoir entre les propriétaires, d'une part et les gestionnaires d'autre part.

C'est dans ce contexte qu'une vision territoriale de la gouvernance est adoptée par les auteurs qui projettent le territoire dans le cœur de la recherche. Pour eux, la bonne gouvernance permet de lutter contre les méfaits du marché, plutôt que de faire son jeu.

2.3. Les caractéristiques de la gouvernance territoriale

EME (2003)¹¹ identifie plusieurs caractéristiques de la gouvernance territoriale. Dans une première approche, la gouvernance locale se replace dans le champ plus vaste du changement profond des modes d'action de la société sur elle-même, en particulier à travers la décentralisation qui transforme l'architecture politico-administrative de la société, mais aussi à travers des formes territoriales des politiques publiques. La gouvernance des territoires locaux est ainsi l'une des marques distinctives d'une seconde modernité qui s'oppose aux logiques des gouvernements de la première modernité qui, à travers la représentation et l'exercice d'une certaine souveraineté, sont centralisés, hiérarchisés et cloisonnés par domaines spécifiques d'activités (Muller, 1990).

⁹ In NAIT CHABANE Abdellatif op-cit.

¹⁰ GAUDIN J-P. (2002), « pourquoi la gouvernance ? », la bibliothèque du citoyen, Presses de Science Po, Paris, p.33.

¹¹ Bernard EME, Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire, Institut d'Etudes Politiques de Paris. P.2

Les référentiels d'action se territorialisent : régulations transversales, souples et réactives entre les divers domaines d'action, globalisation territoriale des stratégies politiques. La coopération entre de multiples acteurs, activation d'une citoyenneté locale en sont les principales modalités (Ion, 1990 ; Jobert, 1995). Il en découle de nouveaux rapports sociaux locaux. À la seule subordination des gouvernés sous les règles de la démocratie représentative s'ajoute leur implication dans les argumentations et décisions politiques, ainsi que leur participation au champ politique local. C'est ainsi que les acteurs de la société civile, en particulier ceux qui se revendiquent de l'économie sociale et solidaire, sont conviés à faire œuvre de gouvernance.

Une des caractéristiques de la gouvernance territoriale est donc de faire appel à une pluralité d'acteurs (les "parties prenantes"), la plus large possible jusqu'aux citoyens de base. Les clivages entre acteurs privés et acteurs publics ainsi qu'entre société civile et État, les frontières entre les intérêts privés, particuliers ou visant un bien commun et les intérêts publics ou généraux sont brouillés. Ce changement d'importance suppose que tous les acteurs, porteurs de logiques spécifiques, délibèrent et décident ensemble des affaires de la cité locale. La logique de connexion entre acteurs est prépondérante, la figure d'un État social de régulation et de distribution s'estompe (pour une fonction d'arbitre) au profit d'instances "partenariales" regroupant une multiplicité d'acteurs (Storker, 1998).

Une autre caractéristique est celle de la continuité de l'action ; la gouvernance n'est pas un processus temporaire dédié à tel ou tel problème en parallèle de l'exercice normal des gouvernements locaux, mais, en tension avec la démocratie représentative, il se déroule de manière pérenne. Il n'est pas une logique de projet, celle-ci n'étant que l'une des principales technologies qui sont mises en œuvre par les gouvernances locales ou par les gouvernements.

2.4. Les enjeux de la gouvernance territoriale

Les principes de la gouvernance des territoires se résument dans les éléments suivant :

2.4.1. Adaptation des méthodes et formes des gouvernements locaux à la gouvernance territoriale

Georges Cavallier, dans son analyse des villes européennes, affirme que « la capacité et la coresponsabilité de projet, la possibilité d'établir un cadre collectif d'action solidaire, de

réflexion stratégique reliant les principaux acteurs autour du niveau de décision politique. Les villes qui réussiront, ce sont celles où l'on sera capable de mettre en synergie les responsables venus de tous les horizons. Car aujourd'hui, il faut en être conscient, c'est projet qui construit de plus en plus le territoire »¹².

À chaque niveau, le partenariat doit pouvoir se concrétiser autour d'une stratégie commune, d'un cadre collectif d'intervention donnant du sens à l'action urbaine, d'un projet suffisamment mobilisateur pour motiver toutes les parties concernées. En effet, la réalisation d'un projet génère une identité collective et soutient l'existence du territoire qui ne sera pas un espace de pure de concurrence économique, désormais la gouvernance reposera sur la construction persistante de projets concertés.

Ainsi, il est important de soulever la question de l'échelle pertinente d'élaboration de projet. Beaucoup d'auteurs soulignent l'importance de renoncer à l'identification d'un territoire pertinent. Pour eux, il n'existe pas d'échelle territoriale optimale (ou minimale) qui favorise la concertation entre acteurs, le développement et l'innovation territoriale. Les espaces à considérer sont à structures variables selon les problèmes à résoudre.

La gouvernance territoriale implique l'établissement de nouveaux partenariats, sur un plan horizontal comme sur le plan vertical, et une détermination des règles et des principes de l'action au sein des territoires.

2.4.2. La participation, une condition à proliférer pour mieux gouverner

La participation de l'ensemble des acteurs apparaît comme une condition nécessaire pour la réussite de tout projet de développement, notamment la participation des citoyens, des associations et des bénéficiaires du projet. Le village apparaît alors comme l'échelle pertinente de la participation et ce, du fait qu'il constitue l'unité de base qui bénéficie des projets de développement et à partir de laquelle émerge l'association d'individu qui transmet les besoins des populations aux niveaux hiérarchiques et aux autorités concernées.

2.4.3. Améliorer le partenariat public/privé

¹² CAVALLIER Georges, Gouvernement des villes et gouvernance urbaine, in Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne, pp.39

Les acteurs privés (exemple : les banques et les entreprises) sont des acteurs diverses. Les succès en la matière ont été de plus en plus palpables notamment dans les tentatives d'aménagement urbain.

L'objectif est de parvenir à rapprocher la logique des élus d'une part et celle des chefs d'entreprises d'autre part, qui ne partagent les mêmes intérêts, ni les mêmes horizons temporels, et pourtant leurs mécanismes d'action sont différents. À cela se joint la rareté des disponibilités financières.

Patrick Le Galès, considère qu' « au-delà des entreprises “parasites” et des individus qui cherchent à tirer profit des biens collectifs produits, il existe des privés et/ou groupes d'intérêts professionnels susceptibles de contribuer à la gouvernance urbaine et d'orienter (du moins partiellement) leurs stratégies de manière à participer à la production de certains biens collectifs »¹³

Donc, la gouvernance territoriale, un processus de coordination entre les différents acteurs, ne se limite pas uniquement aux acteurs publics et n'opère pas d'exclusion. Au contraire, la gouvernance propose la création de nouvelles formes de partenariat de type public/privé, vise aussi à faire converger les intérêts général (de l'ensemble des acteurs) et à associer les logiques publiques et privées. C'est précisément cette convergence d'intérêts qui conduisant à l'émergence des projets de développement local est tout se la contribue à la création des politiques locales de développement.

2.4.4. La coopération intercommunale, définition, objectifs et enjeux

Dans cette partie, on va exposer la définition et les objectifs et les enjeux de l'intercommunalité.

2.4.4.1. La définition de l'intercommunalité.

La coopération intercommunale est définie comme étant une collaboration qui joue sur le maintien des entités communales et des conseils municipaux et sur une représentation des communes et non des habitants dans les instances intercommunales. Ainsi, les structures de

¹³ LE GALES Patrick, Quels intérêts privés dans les villes européennes, in Villes en Europe, Ed. La découverte, 1997, pp.234

coopération gèrent un certain nombre de dossiers et les conseils municipaux continus de gérer ce qui ne relève pas de la compétence intercommunale¹⁴.

2.4.4.2. Les objectifs de l'intercommunalité.

Notons que l'intercommunalité est relative à plusieurs communes ou municipalités de proximité qui se regroupent pour travailler en commun à la création et à la gestion de services d'équipement, d'infrastructures ou à la délivrance de prestations afin de mieux répondre aux besoins de leurs administrés et dans un but de développement local¹⁵. Elle va rendre institutionnel ce qui leur est commun du point de vue structurel, mais aussi fonctionnel. Elle offre ainsi une possibilité de réaliser des économies d'échelle, autour de la gestion mutualisée d'affaires considérées comme l'intérêt général pour tous les membres; tout en recherchant un haut degré de qualité du service rendu.

A une écrasante majorité, l'intercommunalité est vue dans un sens où une commune, à elle seule, ne pourrait gérer des services ou des activités relevant de sa compétence pour assurer la pérennité du service public local. Celle-ci répond à plusieurs objectifs, que nous résumons ainsi :

- Favorise le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire ;
- Réalisation du plein-emploi des ressources et des capacités humaines locales, par le développement de solidarités basées sur la complémentarité et non sur la concurrence entre les communes d'un même territoire¹⁶, permettant ainsi l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- Tout en préservant l'identité des communes, elle permet de regrouper des moyens et de développer des stratégies cohérentes sur une échelle plus importante¹⁷ pour gérer en commun des équipements ou des services publics et faciliter des projets de développement économique à une échelle dépassant celle de la commune.
- Rationalisation des conditions de fourniture des services publics locaux, l'adaptation de leur taille, de leur gamme, d'où l'économie d'échelle¹⁸.

¹⁴ Alain DELCAMP «La coopération intercommunale en Europe», association pour la recherche des collectivités territoriales en Europe (ARCOLE), institut d'études supérieures, d'Aix-en Provence, p.1/22.

¹⁵ F. Tessan, «développement local : principes et outil», p.1/22.

¹⁶ RABIA (E). «L'intercommunalité un cadre institutionnel pour impulser la dynamique du développement local», In revue Profils, N° 05, 2005, pp. 33-35.

¹⁷ CARLIER B., RUPRICH R. & LEVRAULT B., «Initiation aux finances locales », Edition Berger Levrault, 1996, p. 29.

¹⁸ PAPILLON (J.C) et LEDUFF (R), «Gestion publique», Edition Vuibert, Paris, 1998, p. 69.

2.4.4.3. Les enjeux de l'intercommunalité.

Les enjeux de la coopération intercommunale se résument comme suit : Elle vise à une réparation du pouvoir et en à une recomposition des territoires. Sans remettre en cause directement l'autorité du maire sur le territoire, l'intercommunalité exécute une redistribution des compétences, des moyens et des responsabilités. Ceci implique des enjeux matériels qui ne sont pas sans impact sur les modes d'exercices et de légitimation du pouvoir local.

Les élus fondent leur pouvoir en fonction de la position qu'ils occupent à l'intersection des réseaux qui structurent la communauté locale. Ils apparaissent comme des médiateurs capables d'élaborer une perception globale des enjeux en présence. C'est pourquoi ils tentent de contrôler le développement de l'intercommunalité. Les responsabilités exercées au sein d'une coopération intercommunale jouent un rôle majeur dans le déroulement des carrières politiques locales. Au-delà de ses enjeux politiques, l'intercommunalité repose sur un long processus d'apprentissage par lequel les habitants prennent conscience de leur appartenance à un même territoire. Les élus prennent, pour leur part, l'habitude de travailler ensemble, de monter des projets, d'ajuster leurs positions. Sur le plan économique et fiscal, elle intervient pour répartir équitablement la charge financière entre les communes.

2.4.5. Articulation entre les politiques menées à différents échelons territoriaux

L'existence de différents niveaux territoriaux impliqués dans le processus de gouvernance, outre les acteurs directement liés au territoire (entreprises, populations, associations, ...), nécessite une articulation entre ces différents niveaux afin d'assurer la cohérence globale des mécanismes et leur pérennité. Cette articulation se concrétise notamment entre trois niveaux : national, régional, et local. Il s'agit de combiner les efforts de l'ensemble des acteurs et particulièrement des différents niveaux afin d'avoir une cohésion de l'action publique et privée, et de partager les responsabilités.

2.5. Typologie des gouvernances locales¹⁹

La nature de la gouvernance territoriale renvoie à la dynamique propre du territoire, à son mode d'articulation avec des mécanismes globaux de régulation au sein desquels des acteurs-clefs jouent un rôle fondamental.

¹⁹ Gabriel Colletis, Jean-Pierre Gilly, Isabelle Leroux, Bernard Pecqueur, Jacques Perrat, Frédéric Rychen, et Jean-Benoît Zimmermann, « Construction territoriale et dynamiques productives », p.14

L'observation empirique permet de proposer des caractérisations plus précises et différenciées suivant les situations productives localisées. Ainsi, on peut distinguer quatre types de gouvernance territoriale, en fonction de son caractère privé ou non, des objectifs assignés et des modes d'appropriation par les acteurs des ressources ainsi produites :

2.5.1. Gouvernance privée : ce sont les acteurs privés dominants qui impulsent et pilotent des dispositifs de coordination et de création de ressources selon un but d'appropriation privée. Il en est ainsi de la firme motrice, par exemple, ou la création d'un grand groupe, qui structure l'espace productif local.

2.5.2. Gouvernance privée collective : dans ce cas, l'acteur clé est une institution formelle qui regroupe des opérateurs privés et impulse une coordination de leurs stratégies. On trouve dans ce cas les Chambres de commerce, les syndicats professionnels et toute forme de club regroupant des opérateurs privés.

2.5.3. Gouvernance publique : les institutions publiques ont des modes de gestion des ressources qui diffèrent de l'appropriation privée, notamment à travers la production de biens ou services collectifs, donc par définition, utilisables par tous les acteurs, sans rivalité ni exclusion d'usage. Ce sont au premier chef, l'État, les collectivités territoriales et toutes les formes d'inter-collectivités (districts, syndicats d'aménagement ...), mais aussi les centres de recherche publics, ...etc.,

2.5.4 Gouvernance mixte : dans la réalité, rare sont les situations pures ; on trouve le plus souvent une association de ces différentes formes mais avec une dominante, ce qui permet de caractériser chaque territoire comme un cas particulier entrant dans une catégorie générale (plutôt publique ou privée) avec un dosage spécifique et variable.

2.6. Les composantes de la gouvernance locale²⁰

Zimmermann et Pecqueur résumant ces composantes dans ce qui suit :

2.6.1. La relation salariale locale : (entre les entreprises et les salariés) dont différents types peuvent être repérés en fonction des logiques productives (notamment sectorielles) qui structurent les systèmes productifs locaux ;

²⁰ Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximité », édition Lavoisier, Paris, 2004, p.196-197

2.6.2. Le mode de coordination entre entreprises : selon qu'il renvoie principalement à la compétition entre les acteurs, ou au contraire, qu'il relève davantage de relations de partenariat. Ce dernier intègre les formes de coordination hors marché caractérisant par exemple les rapports entre les firmes et les centres de recherche ;

2.6.3. Le mode d'insertion et d'intervention des acteurs publics : qui diffère selon les espaces productifs locaux en fonction de leur dynamique propre et de leur cohérence d'ensemble. Celles-ci varient selon les particularismes nationaux et le pouvoir de coercition des acteurs publics centraux ;

2.6.4. Le positionnement de l'espace local au sein de la division spatiale du travail : Dans un contexte de concurrence/coopération territoriale, celui-ci peut être qualifié à partir d'une analyse en termes de ressources productives spécifiques et génériques, afin de définir le degré d'autonomie de l'espace local par rapport aux logiques économiques globales.

2.6.5. Le mode d'exercice de la contrainte monétaire et financière sur la trajectoire de développement du système productif local : Par exemple l'influence différenciée des variations des taux de change sur les territoires selon que leur compétitivité est d'abord fondée sur une logique d'attractivité ou bien sur une logique de compétence.

La gouvernance locale, en tant que structure, n'est pas la simple combinaison de ces cinq proximités institutionnelles locales, mais leur combinaison, qui lorsqu'elle est suffisamment cohérente, permet de générer des régularités socioéconomiques locales.

2.7. Les ambiguïtés de la gouvernance territoriale²¹

Aujourd'hui, on assiste à un remplacement progressif du mot « gouvernement » par celui de la « gouvernance », ce qui implique l'abandon de la conception hiérarchique et la réalisation de nouvelles procédures pour les décisions collectives. En effet, la démocratie participative qui réunit l'ensemble des acteurs du territoire s'énonce à travers le privilège de choix collectifs et la marginalisation de l'État dans la démarche régulatrice des territoires. Elle se tâche de définir les compétences propres et de préciser les rôles de chacun. Dès lors, la construction des conditions de la compétitivité, de plus en plus, sur la scène locale rend le problème très complexe.

²¹ A. L. NAIT CHABANE, université de Bejaia, 2010, op-cité.

Chapitre II : La gouvernance territoriale : la place de la gouvernance dans les territoires

Selon Orange et Vertevelle (2003), dans ces conditions, les techniques de gouvernance se transforment en politiques publiques définissant des normes et des règles d'application générale, auxquelles succèdent des pratiques procédurales, dans de nombreux domaines.

L'objectif et les modalités de l'action des négociations et de la délibération collective dans des structures provisoires et loin de tout contrôle démocratique et financier. Cette variété de pratiques, donnent lieu à des enquêtes publiques, des groupes de discussion, des panels et jurys des citoyens, conférence de consensus, médiations...etc. elles révèlent une menace de détournement vers un système censitaire qui remplace la fortune par le capital culturel. Ce qui transforme facilement les savoirs en autocratie.

Conclusion du chapitre

Les investigations inhérentes à ce chapitre nous ont aidés à cerner plusieurs notions essentielles de la gouvernance, en général, et de la gouvernance territoriale, en particulier. De même, nous avons mis en relation la proximité et la gouvernance locale, et ce, en s'appuyant sur quelques principes tels que : la légitimité et la cohésion territoriales ; la démocratie et la citoyenneté ; la pertinence et la compétence de la l'action publique; le partenariat entre acteurs ; la relation locale globale et l'articulation entre les différents échelons de gouvernance.

La gouvernance des territoires se caractérise principalement par, une décentralisation (à travers une mutation vers une logique participative dans la construction de décisions) politique et administrative. Elle milite aussi pour des modes d'action basés sur la régulation transversale, souple, réactive entre les domaines d'actions et la coopération de plusieurs acteurs. De même, la gouvernance suppose l'implication et la participation de la société civile dans la prise de décision au niveau local ; une pluralité d'acteurs qui renforce la figure d'un Etat social de régulation et de distribution au profit des instances partenariales ; une logique de projet qui dépasse un simple processus temporaire et qui est incluse dans la continuité et la durabilité du développement local.

Chapitre III

Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Introduction

Après avoir fait un tour d'horizon, à travers une investigation théorique explicitant les divers concepts liés, notamment au développement local et à la gouvernance territoriale, nous tenterons, dans le cadre de ce chapitre, de confronter ces éclairages à la réalité du terrain.

En effet, la définition des concepts a son importance en tant que repère aidant à répondre à notre problématique, mais cette exploration théorique ne suffit pas, à elle seule, de réaliser les objectifs de notre travail. Il faut savoir se servir de ces diverses prospections et apports théoriques, lors d'une confrontation de nos hypothèses avec la réalité de terrain, afin d'obtenir des éléments de réponse à notre problématique.

Dans ce cas, nous allons présenter dans ce chapitre l'enquête de terrain en précisant les objectifs, l'échantillon visé et final, le questionnaire d'enquête et sa structure, les outils mis en œuvre pour la collecte d'information.

Pour réaliser notre travail de recherche, nous avons fait appel à certains acteurs (l'agence foncière de la commune d'El Kseur, les entreprises de la zone d'El Kseur, l'APC d'El Kseur) afin de nous aider et de nous fournir les informations nécessaires concernant notre terrain d'étude. D'autres informations étaient recueillies par nos soins à partir de l'enquête.

Après le traitement et l'analyse globale et détaillée des informations obtenues lors de l'enquête, nous ferons une synthèse générale des différentes réponses de ces acteurs de la commune d'El Kseur.

Ainsi, ce chapitre va être structuré en trois sections. La première, fera la présentation de cette commune et de sa zone d'activités qui héberge les entreprises que nous avons consultées, en tant qu'objet de notre étude. La deuxième section va restituer le déroulement de notre enquête et autres aspects de notre investigation de terrain, avant de faire et exposer l'analyse des informations et données recueillies, dans une troisième section. C'est dans cette section, enfin, que nous donnerons les différents résultats et autres conclusions auxquels nous avons aboutis dans le cadre de ce travail.

Section 1 : Présentation de la commune d'El Kseur et de sa zone d'activités

Nous ne pouvons comprendre la réalité du vécu de la zone d'activités sans passer en revue l'environnement dans lequel elle évolue. Nous ferons donc la présentation de la commune d'El kseur avant celle de la zone en question.

1. Présentation de la commune d'El Kseur

Cette présentation se fera à travers quatre éléments : la situation géographique, la démographie, le transport et l'urbanisme et enfin le pôle économique qui comporte la zone d'activité d'El kseur.

1.1. Situation géographique

El Kseur est une commune de la Wilaya de Béjaïa (Kabylie) - Algérie. Elle est aussi un chef-lieu de Daïra. Elle se situe à 24 km au sud-ouest de Béjaïa, à 100 km à l'est de Tizi Ouzou et à 116 km au nord-est de Bouira.

Le nom d'El Kseur est issu de l'arabe *qasar*, en arabe algérien *qsar*, pluriel *qsur*, signifiant « palais » ou « village fortifié », berbérisé en *leqser*. La commune tire son nom d'un palais de justice qui a donné sa célébrité à la ville¹.

Outre son chef-lieu, El Kseur-ville, la commune est composée des localités suivantes² : Bouzoulem, Berchiche, Domaine Messaoudi, Domaine Ouarirou, Domaine Salhi, Taourirt Saïd Arab, Aït Youcef, Aït Smaïl, Boundedjamène, Imekhlef, Tercha, Ibarissène, Aguemoune, Tidekanine, Slim, Ihadaden, Bethlou, M'Larbaa, Ibouhatmène, Tighilt Ougueni, Bounour, Melariaze, Akham L'Ghars, Aït Abdellah, Aourir Mehren, Tala N'Sabone, Laazib, Imdounène, Tissiliouine, Tizi Ougdèle, Aït Sidi Ahmed, Bouhamed, Bezi, Tizi Ouzemmour et Melaghaze.

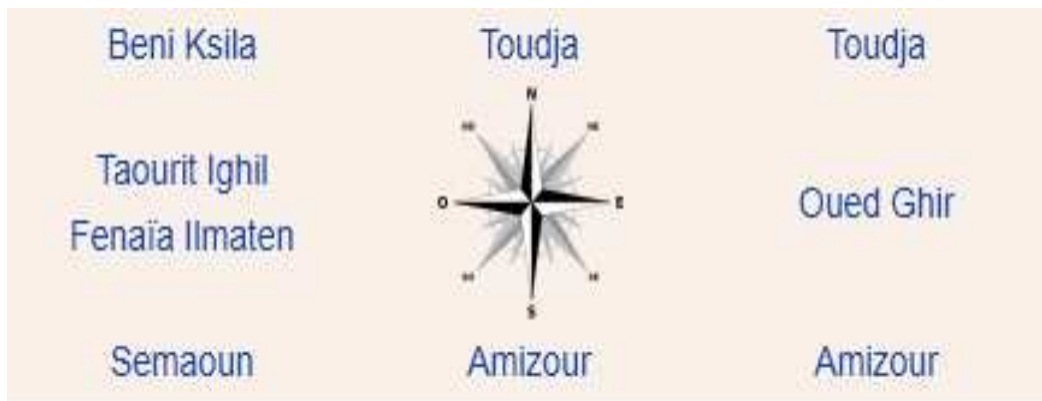
La commune d'El Kseur constitue un carrefour socioéconomique et culturel qui structure un ensemble de communes environnantes. Ces communes limitrophes à celle d'El Kseur sont indiquées dans la figure suivante :

¹ Foudil Cheriguen, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, Alger, *Épigraphe*, 1993, p. 98.

² Décret n° 84-365 du 1er novembre 1984 fixant la composition, la consistance et les limites territoriales des communes », Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, no 67, 1986 décembre 19 (1483 .plire en ligne)

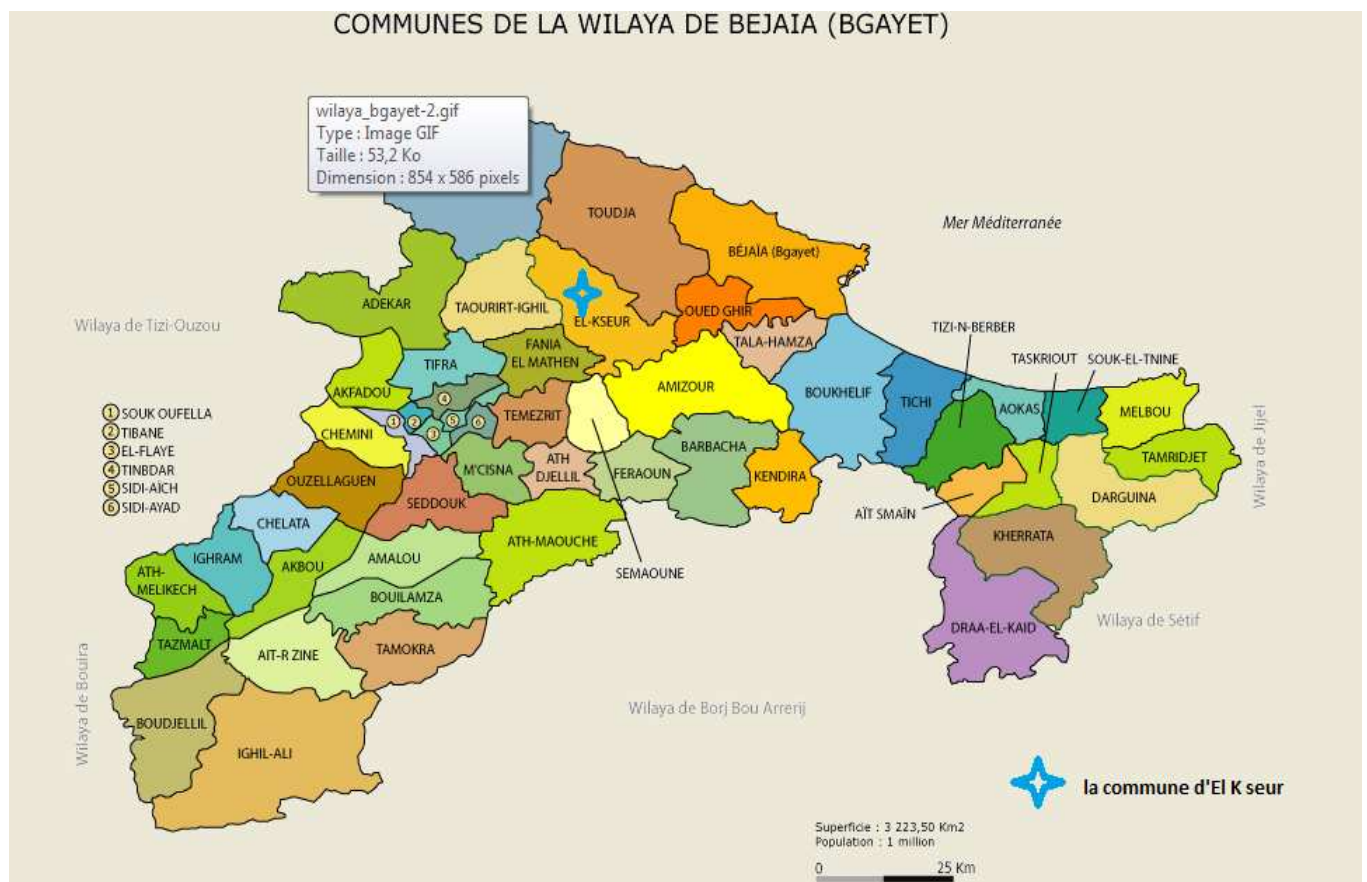
Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Figure 4 : indiquant les communes limitrophes à celle d'El Kseur ainsi que leurs positions géographiques



Cette figure montre, en effet, la situation géographique stratégique qui caractérise la commune d'El Kseur. Elle constitue le pivot de la région qui regroupe ces différentes communes. Aussi, la position géographique de la commune d'El Kseur et sa localisation, en rapport avec toutes les communes de la wilaya de Béjaïa, sont présentées dans la carte géographique suivante :

Figure 5 : position d'El Kseur sur la carte de la wilaya de Bejaia



Source : Agence foncière d'El Kseur

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Cette carte montre bien qu'El Kseur n'est pas seulement le pivot de quelques communes environnantes, mais le centre de gravité de toute la wilaya et un passage obligé de tous les flux et mouvements de personnes et de marchandises.

1.2. Démographie

En 2008, la commune comptait 29 842 habitants. L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1980. Avec ce nombre d'habitants, la commune d'El Kseur est en cinquième position, dans ce domaine démographique, au sein de la wilaya de Béjaïa, après les communes de Béjaïa, Akbou, Amizour et Kherrata. La ville d'El Kseur est aussi une agglomération urbaine importante de Kabylie.

1.3. Transports et Urbanisme

Même si ce couple est étroitement lié, il nous semble utile de traiter séparément les deux éléments : transport et urbanisme.

1.3.1. Transport

La commune est traversée par la ligne de chemin de fer qui relie Béjaïa à Alger et dessert la gare d'El Kseur - Oued Amizour, située sur le territoire de la commune³.

Le réseau de transport routier de la commune comprend essentiellement deux routes nationales : la route nationale 12 (dite route de la Kabylie) qui relie les deux métropoles régionales de Béjaïa et Tizi Ouzou et la route nationale 26 qui relie Béjaïa à Alger par M'Chedallah, dans la wilaya de Bouira. À un niveau plus local, la commune est traversée par les chemins de wilaya 21 et 34⁴.

Enfin, El Kseur est située à vingt kilomètres au sud-est de l'aéroport de Béjaïa - Soummam - Abane Ramdane, comme de l'important port de cette wilaya.

Cette position stratégique lui confère ainsi un avantage comparatif en termes de réseaux de communication.

³ El Kseur, fiche technique. Site officiel de la commune (2001) (en ligne).

⁴ Site de la commune <http://apc-elkseur.com/>

1.3.2. Urbanisme

La construction, depuis les années 1980, de plusieurs lotissements a fait d'El Kseur un pôle d'attraction démographique et la ville compte actuellement 38000 habitants environ. Le quartier nommé Berchiche, situé au nord de la ville, est le quartier le plus peuplé (bourgeois) par ce qu'il abrite plusieurs lotissements et pavillons neufs, en plus des trois cités universitaires : Berchiche 1 (d'une capacité de 2500 lits), Berchiche 2 (avec une capacité de 3000 lits) et Berchiche 3 (d'une capacité de 2500 lits aussi). Il y est prévu encore la réalisation d'une future faculté des sciences économiques (SEGC) avec une capacité pédagogique de 14000 places dans les hauteurs de la cité.

Ce caractère cosmopolite de la ville d'El Kseur, avec tous ses brassages de population, notamment universitaire, peut faire d'elle un pôle scientifique, culturel et civilisateur de premier rang. Ce caractère peut être un atout d'attraction considérable à même de l'aider à amorcer son développement économique, notamment si une bonne gouvernance se met en place pour assurer une symbiose avec son pôle économique.

1.4. Pôle économique

Située à proximité du chef-lieu de wilaya, El Kseur est un pôle économique des plus importants de la wilaya de Béjaïa, à l'instar de Taherracht (Akbou), de celui d'Ighzer Ameqran et celui de Bgayet (chef lieu de wilaya). En effet, par la densité de son tissu foncier particulièrement industriel, par sa position géographique qui en fait d'elle un carrefour de nombreuses voies de communication, elle est la ville la plus importante au plan régional et devient naturellement le centre logistique et commercial de la région d'El Kseur. Ces dernières années s'y est développé un tissu industriel de 40 entreprises réunies dans une zone industrielle qui s'étend sur près de 50 ha et une extension de plus de 350 ha, parmi lesquelles on compte :

- Cojek Cevital, spécialisée dans la fabrication des conserves et des jus.
- Toudja, spécialisée dans la fabrication des jus et des nectars.
- ONAB, spécialisée dans la fabrication des aliments de bétails.
- CCB, spécialisée dans la fabrication des aliments de bétails.
- MOULEX éts Sfacene, spécialisée dans la fabrication de la farine et de la semoule.
- Grands Moulins Chibane, spécialisée dans la fabrication de la farine.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

- SIMEA, spécialisée dans la fabrication des vis et des clous.
- SOMACOB, spécialisée dans la fabrication des parpaings et des hourdis.

A côté de ces entreprises, plusieurs autres activités économiques, commerciales et socioculturelles, animent cette ville qui sert l'ensemble des autres villages et quartiers de cette commune. Le dynamisme de sa zone industrielle y est pour beaucoup dans ce rôle moteur que joue cette ville.

2. Présentation de la zone d'activités d'El Kseur

La zone d'El Kseur⁵ est créée à la suite de la délibération N°51/91 du 04 /09 /1991 de l'APC d'El Kseur, approuvée le 09 octobre 1991 par le wali de Bejaia. Elle est identifiée par l'acte administratif, arrêté de transfert N°86/295 du 31/03/18/986 pour une superficie de 20 hectares, 58 ares et 37 centiares (205837.00 m²). Elle est subdivisée en 18 lots. Un deuxième arrêté modificatif portant le N°93/201 du 09/02/1993, appuyé par un autre arrêté de transfert portant le n°101 et le volume 1273 du 14/03/1987 augmente sa superficie de 16ha 69ar 58ca.

Toutefois, cette superficie demeure toujours insuffisante au vu de la forte demande en matière du foncier à usage industriel, dans la zone d'El Kseur. Malgré l'effort des autorités locales pour répondre à la croissance de cette demande, l'attrait des investisseurs par cette zone est nettement supérieur à la capacité de l'assiette foncière disponible. En effet, l'extension de la zone par un autre arrêté de transfert n° 46/volume 09 du 09/03/1996 pour une superficie de 12ha 29ar 50ca, avec un total de 57 lots de 500m² chacun, la demande reste toujours insatisfaite.

⁵ Source : Agence foncière d'El Kseur

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Nous rappelons que sa localisation stratégique est la principale cause de son importance. La carte suivante montre bien cet état de fait :

Figure 6 : Présentation du site de localisation de la zone d'activités d'El Kseur



Source : Agence foncière d'El Kseur

Située au Sud du chef lieu de la commune d'El Kseur, elle est limitée par la R.N. (route nationale) N° 26 (Alger-Bejaia) au Nord, le chemin de fer (Béjaia - Beni Mansour) au Sud, oued El Kseur à l'Est et le Domaine Salhi Hocine à l'Ouest.

C'est cette importance patente qui a motivé notre choix pour ce thème de recherche. Nous voulons aller, par ce modeste travail, à la découverte d'autres variables latentes qui vont nous éclaircir sur le degré d'articulation et d'imbrication entre la gouvernance locale et le développement local.

Nous avons ainsi procédé à une enquête de terrain, dont le contenu et le processus de son déroulement seront restitués dans la section ci-après.

Section 2 : Présentation de l'enquête de terrain et de l'échantillon

Dans cette section, nous présenterons donc l'enquête menée auprès d'un ensemble d'acteurs et les recherches effectuées sur le terrain d'investigation que constitue la commune d'El Kseur, en général, et sa zone d'activité, en particulier. L'objectif est de recueillir le maximum d'informations nécessaires à notre thème de recherche et qui nous permettront, par la suite, de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

1. Présentation de l'enquête

Pour cela, nous allons expliquer tout d'abord les objectifs tracés par l'enquête et présenter le contenu et la structure du questionnaire, puis définir l'échantillon ciblé et final, et enfin, les outils méthodologiques qui ont présidé au déroulement de notre enquête.

1.1. Les objectifs de l'enquête de terrain

L'objectif principal de l'enquête est bien de répondre à notre problématique et de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Elle vise aussi à réunir le maximum d'informations et dégager les données capitales concernant les acteurs ciblés par la gouvernance des territoires, le territoire d'El Kseur.

Il est, de ce fait, nécessaire et justifié de se rapprocher des acteurs clés de notre objet d'étude afin de nous aider à clarifier la problématique de notre sujet de recherche et pouvoir dire s'il existe une bonne ou une mauvaise gouvernance territoriale dans la zone d'activité d'El Kseur. De même, cette investigation va nous permettre de mesurer l'impact de cette gouvernance sur l'émergence et la réussite des projets de développement local.

Pour mener notre enquête de terrain, nous avons élaboré un questionnaire sur le rôle de la gouvernance territoriale dans le développement local dans la zone d'El Kseur. Ce questionnaire est adressé aux différents acteurs de cette zone (entreprises, APC, agence foncière).

1.2. Le contenu du questionnaire

Notre questionnaire est composé de quatre(04) axes :

- Le premier axe est consacré à l'identification et aux particularités de chaque organisme. Pour les entreprises, il est question du nom et qualité du répondant et de ses

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

missions, de l'activité principale de l'entreprise, de ses effectifs et de son chiffre d'affaire. Pour les autres acteurs, nous nous sommes contentés de porter notre questionnement sur leur qualité et leur mission.

- Le deuxième axe concerne l'approche de développement local. Il porte sur le choix du secteur d'activité et les raisons de localisation des entreprises au sein de cette zone. Aussi, nous nous sommes interrogés sur l'importance accordée au facteur de main d'œuvre.

- Le troisième axe, intitulé « la gouvernance des territoires », a pour objectif de déterminer la vision des acteurs, localisés à la zone d'El Kseur, quant à cette notion de gouvernance territoriale et de voir aussi leur degré d'implication dans le processus de gouvernance des territoires.

- Enfin, le quatrième axe, intitulé « la dynamique territoriale et gouvernance locale » comporte trois éléments. Le premier traite de la relation entre le développement local et la gouvernance des territoires. Le deuxième s'intéresse aux rapports entre le développement sectoriel et l'organisation interentreprises. Enfin le dernier élément met l'accent sur la relation des entreprises de la zone d'El Kseur avec les institutions de recherche et autres partenaires (collectivités locales, ...).

1.3. La structure du questionnaire

Notre questionnaire d'enquête de terrain comprend plusieurs types de questions à savoir :

1.3.1. Des questions ouvertes : dans ces questions, nous laissons la liberté au répondant de s'exprimer et de développer son idée. En voici, un exemple : « Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite des projets de développement local ? ». Chacun va des conditions qu'il en juge nécessaires.

1.3.2. Des questions fermées : ce type de questions a pour objectif de vérifier certaines situations, notamment celles inhérentes à l'expression directe de nos hypothèses. Il procure l'avantage de la facilité de réponse et de traitement. On distingue **deux types de questions fermées :**

1.3.2.1. Les questions fermées dichotomiques : ce sont des questions qui donnent au répondant le choix entre seulement deux réponses proposées, le « Oui » pour l'affirmative et

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

le « Non » pour la négative. L'exemple suivant exprime ce cas : « Votre choix de localisation dans la zone d'activité d'El Kseur, est-il fortuit ? ».

Le répondant n'a qu'à cocher l'une des deux cases, celle du « oui » ou celle du « non »

1.3.2.2. Les questions fermées à choix multiples : pour ces questions, les réponses sont multiples et établies à l'avance et le répondant n'a qu'à choisir une ou plusieurs de ces propositions de réponses. Ceci, va aider à faciliter le recueil des informations sur le terrain. En voici un exemple : « Quels sont, selon vous, les atouts économiques de la wilaya de Bejaia ? (Classez-les de 1 à 3 selon le plus important) ».

Son agriculture.....

Son industrie

Son tourisme.....

Autres (citez) :

.....

.....

Cette dernière possibilité (autres) permet au répondant d'exprimer les cas auxquels nous n'avons pas réfléchis.

1.4. L'objectif de chaque partie du questionnaire

Chaque partie de ce questionnaire correspond à un aspect que nous avons pris en charge dans le cadre de notre problématique de départ.

1.4.1. Présentation des répondants : elle vise à identifier les entreprises ou les institutions, recueillir les informations inhérentes spécifiquement aux répondants, en général, et définir leur rôle dans le processus de développement et leur poids dans la zone.

1.4.2. L'approche de développement local : nous permet de déterminer le rôle de la zone d'El Kseur dans le développement de son territoire d'implantation et de voir aussi les raisons pour lesquelles ces entreprises ont choisi cette zone et pas d'autres.

1.4.3. La gouvernance territoriale : par le cas de la zone d'activités d'El Kseur, nous voulons déterminer le processus de gouvernance des territoires dans la wilaya de Bejaia, les

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

acteurs impliqués dans ce processus, leurs qualités, l'importance de leur présence dans cette zone.

1.4.4. Dynamique territoriale et gouvernance locale

Enfin, cet axe vise à déterminer la nature des relations qu'entretiennent les entreprises avec les autres acteurs locaux de la zone d'El Kseur. Nous voulons voir aussi le rôle des entreprises et des différents acteurs locaux dans les projets de développement local.

En effet, ces entreprises entretiennent nécessairement des relations interentreprises, des relations avec les collectivités locales, les administrations et autres pouvoirs publics, comme avec les institutions de recherches. Il est important de tenter de restituer la qualité et les caractéristiques de ces relations.

2. Quelques remarques sur l'échantillon des entreprises consultées

Nous avons distribué notre questionnaire le 27 janvier 2014 aux vingt neuf (29) entreprises implantées dans la zone, objet de notre enquête. Nous avons souhaité un taux de réponses assez important. Toutefois, certaines entreprises ont choisi de ne répondre à aucune question. Il n'y a que dix (10) entreprises qui ont daigné répondre à nos questionnaires.

Cet état de fait nous renseigne sur le poids de l'informel qui constitue la culture ambiante au sein des entreprises algériennes, en général, et celles évoluant dans la wilaya de Béjaïa, en particulier. La communication, en tant que variable stratégique de la politique de l'entreprise, n'a pas l'air d'être l'une des préoccupations primordiales de la majorité des entreprises. Aussi, c'est le conservatisme archaïque qui prédomine dans l'entreprenariat local.

Ainsi, nous communiquerons d'abord la liste de l'ensemble des vingt neuf entreprises auxquelles nous avons distribué notre questionnaire, avant de nous intéresser seulement à celles qui ont répondu à ce questionnaire.

2.1. L'échantillon initialement consulté

Nous présenterons, dans le cadre de ce point, toutes les entreprises qui constituent notre échantillon initial, avec toutes les informations sur leurs identités et leurs activités,

Le tableau 1 : comporte plus d'informations, à ce sujet :

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Tableau 1 : présentation de l'échantillon initial de l'enquête

Noms & prénoms	Activités	Réponses	
		Favorables	Défavorables
ALLOUACHE A/MOUMENE	Menuiserie industrielle		X
MAKHOULFI A/MADJID	minoterie		X
GADOUCHE BOUBEKEUR	Unité jus		X
TALANTIKIT A/GHANI	Fabrication marbre	X	
IBERAKEN YOUCEF	Mec. Gle de précision	X	
DRIES RAMTANE	Trans. Met. (sergoup)		X
MENARI SALAH	Fab. Pro. entretiens		X
MECHERIE RACHID	Confection		X
E. I. T EL KSEUR	Fab. agglomère		X
BRAHMI FRERES	Fab. tire fond vice auto		X
SOMACOB	Fab. agglomère	X	
SFACENE (MOULEX)	ALLAOUA Minoterie		X
ECOTRAK	Parc matériel		X
ONAB	Aliment de bétail	X	
SARL SIBEA	Fab. tire font. vice. auto		X
AKOUSSI TAHAR	Boisson alcoolisée		X
MEDDOUR MD CHERIF	Fab. prod peinture		X
HAMMOUCHE RABAH	Ferronnerie soudure		X
SARL AB CUISINE PLUS	Ebénisterie	X	
SARL ZIDANI MARBRE	Fab. marbre	X	
EURL CCB (CAA)	Comptoir commercial	X	
SARL SPCGB	Fab. de jus		X
OUARTI DJOUDI	Sucrierie		X
EURL MOULINA	Minoterie	X	
EURL LE GRAIN D'OR	Production farine, semoule	X	
COJEK (ce vital)	Prod. Jus, confiture		X
ST SOUMMAM	Prod. Agglomère		X
SNC EL VAAZ	confection		X
SNC GRAND MOULINS CHIBANE	Production de farine	X	

Source : agence foncière d'El Kseur

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Ce tableau montre clairement que presque deux tiers (2/3) des individus consultés n'ont pas répondu aux questionnaires. Cependant, les répondants constituent un échantillon plus ou moins représentatif sur lequel se basera notre analyse.

2.2. L'échantillon final de l'enquête et ses caractéristiques

Ces dix (10) entreprises sont celles déjà signalées dans la colonne de réponses favorables du tableau 1 précédent. Aussi, les dix (10) questionnaires ayant reçu des réponses, que nous avons pu réunir à la fin de notre enquête de terrain, représentent 62, 5 % de l'échantillon initial.

Nous allons restituer cet échantillon en quatre points, en fonction de certaines caractéristiques qui nous permettent une étude comparative de ces entreprises donnant lieu à quatre (04) classements de celles-ci. Il s'agit de : statut juridique et effectif employé ; taille ; secteur d'activité et ; enfin, selon le chiffre d'affaires.

2.2.1. Statut juridique, effectif employé et secteur d'activité

Le tableau 2 suivant, nous renseigne sur ces caractéristiques.

Tableau 2 : Statut juridique, effectif employé et activité des entreprises répondantes

Nom et statut juridiques de l'entreprise	Effectif employé	Secteur d'activité
EURL CCB (CAA)	412	Industrie agroalimentaire
EURL MOULINA	55	Industrie agroalimentaire
SARL ZIDANI MARBRE	40	Transformation de marbre
SARL AB CUISINE PLUS	44	Industrie de bois
SNC GRAND MOULINS CHIBANE	30	Industrie agroalimentaire
EURL LE GRAIN D'OR	34	Industrie agroalimentaire
TALANTIKIT A/GHANI	12	transformation marbre
IBERAKEN YOUCEF	03	Mec. gle. de précision
SOMACOB	56	Industrie de matériaux de construction
ONAB	70	Industrie agroalimentaire

Source : notre enquête de terrain

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

De la lecture de ce tableau, il ressort que la majorité (80 %) des entreprises ont un statut juridique de PME privées (EURL, SARL, SNC, ...) avec un effectif très réduit (inférieur à 100 travailleurs), à l'exception de l'EURL CCB (CCA) qui compte 412 employés. Deux entreprises publiques : SOMACOB (avec 56 ouvriers) et ONAB (70 travailleurs) interviennent encore, respectivement, dans l'industrie des matériaux de construction et l'agroalimentaire.

Aussi, ce tableau nous donne des renseignements généraux et anticipés sur la taille et le secteur d'activité des entreprises de notre échantillon, qui feront, respectivement, l'objet des deux tableaux 3 et 4 qui suivent.

2.2.2. Taille

La taille est fonction des effectifs de l'entreprise. Les données du tableau 3, qui suit, nous renseignent à cet effet.

Tableau 3 : la taille des entreprises de notre échantillon, en pourcentage

Taille	Effectif	Taux(%)
Petite entreprise De 1 à 49	6	60%
Moyenne entreprise De 50 à 250	3	30%
Grande entreprise + de 250	1	10%
Total		

Source : notre enquête de terrain

. Nous remarquons, comme signalé ci-dessus, que l'échantillon ne contient qu'une seule grande entreprise (avec un effectif supérieur à 250 employés), ce qui représente 10 % du total des entreprises de cet échantillon. Le reste des entreprises est constitué de PME. Là aussi, la petite entreprise est dominante par un taux de 60% des PME contre 30% pour les moyennes entreprises.

2.2.3. Secteur d'activité

Le tableau 4, ci-dessous, nous permet l'agrégation en pourcentage des entreprises en question selon leur secteur d'activité.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Tableau 4 : Classification des entreprises selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Taux(%)
Industrie agroalimentaire	5	50%
Industrie des matériaux de construction céramique	3	30%
Industrie de bois	1	10%
Industrie mécanique métallique et métallurgique	1	10%
Services	0	0%
Total	10	100%

Source : notre enquête de terrain

La dominance des entreprises appartenant au secteur agroalimentaire est facilement lisible sur ce tableau. Elles représentent 50% de l'échantillon étudié. Le reste des entreprises de l'échantillon sont réparties sur les secteurs de l'industrie des matériaux de construction céramique et verre (30%), l'industrie du bois (10%) et l'industrie mécanique, métallique et métallurgique (10%). Le secteur de service est absent dans notre échantillon.

2.2.4. Chiffre d'affaires

Sachant que la méfiance des entreprises, vis-à-vis de certaines questions, comme celle relative au chiffre d'affaires, est de mise, nous avons opté pour des intervalles, au lieu de demander des chiffres précis. Et ce, pour éviter au maximum les non-réponses. Ainsi, nous avons abouti au classement, par chiffre d'affaires, synthétisé par le tableau 5 qui suit.

Tableau 5 : Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaire	fréquence	Taux(%)
Moins de 20 millions de DA	0	0%
Entre 20 et 200 millions de DA	5	50%
Entre 200 et 1 milliards de DA	2	20%
Plus de 1 milliards de DA	0	0%
Pas de réponse	3	30%
Total	10	100%

Source : notre enquête de terrain

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Malgré notre précaution, signalée ci-dessus, 30% des entreprises n'ont pas répondu à la question portant sur leurs chiffres d'affaires. Ce top secret concernant la santé financière de l'entreprise, relève de l'absence de transparence qui, de ce fait, encourage l'évasion fiscale.

Néanmoins, sur les 70% des répondants, 50% des entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 20 et 200 millions de dinars et 20% ont un chiffre d'affaire entre 200 et 1 milliards de dinars.

En somme, cette enquête, malgré ses insuffisances, nous permet de tirer des résultats pertinents, à la fois pour notre expérience pédagogique et scientifique et pour les réponses aux questionnements posés dans notre problématique et la vérification des hypothèses formulées, dans le cadre de ce travail.

Au plan de l'apprentissage personnel, nous avons compris combien la confrontation de nos acquis théoriques avec la réalité du terrain est importante. Nos limites, en termes de traduction de ceux-là pour la compréhension de celle-ci, sont énormes.

Concernant cette présente étude, nous avons, malgré tout, pu arriver à des résultats significatifs qui feront l'objet de la section ci-après.

Section 3 : Analyse des résultats de l'enquête de terrain

Dans cette section, nous allons tenter de traduire les résultats de l'enquête effectuée, pour répondre aux différents aspects caractérisant les zones d'activités. L'état des lieux au sein de la zone d'activités d'El Kseur.

Ces aspects portent sur les logiques de localisation et de choix du secteur d'activité, le rapport entre la gouvernance territoriale et le développement local, mais aussi les rapports entre les dynamiques territoriales et gouvernance locale.

Enfin, nous terminerons cette section par une synthèse de ces résultats, qui va nous indiquer les atouts et les faiblesses qui caractérisent la zone en question et qui nous permettra de faire une projection sur l'évolution future qui peut s'en dessiner.

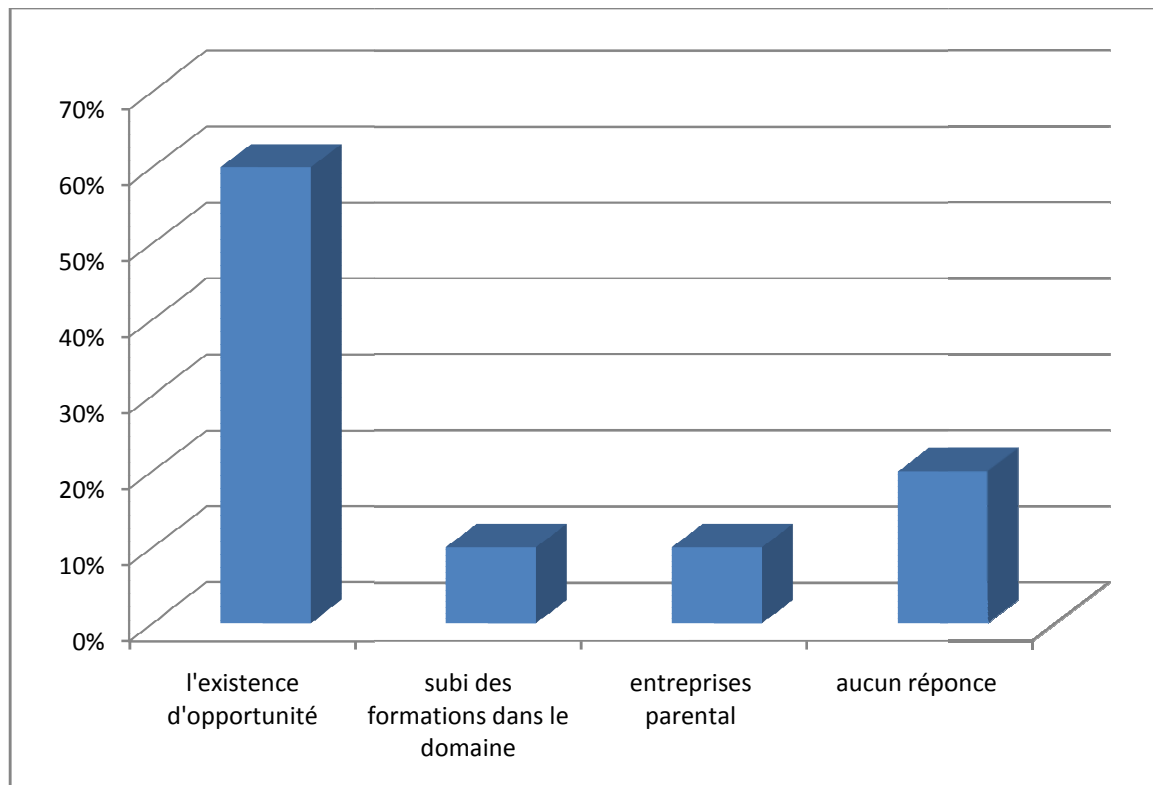
1. Logique d'agglomération d'entreprises

Deux paramètres seront étudiés, dans le cadre de ce point: les raisons qui président au choix de l'activité et à la localisation de ces entreprises dans cette zone.

1.1. Les facteurs liés au choix du secteur d'activité

La figure 7, ci-après, présente le résultat de notre enquête sur la question du choix du secteur d'activité.

Figure 7 : les facteurs liés au choix du secteur d'activité



Source : notre enquête de terrain

Cette figure montre clairement que c'est l'esprit rentier et opportuniste qui détermine le choix des créateurs de ces entreprises, quant au secteur d'activité à investir.

En effet, dans leurs réponses à notre questionnaire, 60% des entreprises créées à la ZAC d'El Kseur justifient leurs choix du secteur d'activité par l'existence d'opportunités (croissance élevée du secteur, faible concurrence, l'importance que représente le secteur dans l'économie nationale...). Par ailleurs, 10 % d'entre elles le justifient par le fait que les créateurs de ces entreprises ont subi des formations dans le domaine choisi, alors que les 10 % autres déclarent que leurs choix du secteur est plutôt motivé par le fait que ces entreprises sont familiales, avec tous les droits d'héritage en vigueur. Il est à signaler enfin, que là encore, les 20 % restants ont choisi de ne rien dire. S'agit-il d'un choix aléatoire et aventurier ? La

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

réponse est vraisemblablement affirmative, eu égard à l'absence d'étude de projet de création de ses entreprises. Est-il de même pour leur localisation dans cette zone?

1.2. Les raisons de la localisation des entreprises à la zone d'El Kseur

Ces raisons sont multiples. Toutefois, notre analyse s'intéressera d'abord aux raisons générales, avant d'aborder ensuite l'importance spécifique du capital humain (qualité et/ou quantité de la main d'œuvre) disponible dans la région.

1.2.1 Tendances globales

Le tableau suivant nous renseigne sur la fréquence respective de ces raisons.

Tableau 6 : les raisons de localisation des entreprises

Les raisons de localisation	Fréquence	Pourcentage
Proximité du marché	3	30%
Proximité des fournisseurs	3	30%
Proximité des administrations	3	30%
Proximité du domicile familial	4	40%
Proximité des ports et aéroports	3	30%
Présence d'infrastructures (réseaux routiers et de communication, électricité, gaz et d'eau)	5	50%
Présence d'aide et d'incitations locale à la localisation	1	10%
Disponibilité foncière	3	30%
Dynamiques des banques	1	10%
Un tissu d'entreprises de même secteur	1	10%
Un tissu d'entreprises d'autres secteurs	1	10%
Un tissu d'entreprise étrangères	0	0%
Un tissu d'entreprises fournisseurs	0	0%
Un tissu d'entreprises clients	1	10%
Autre raison	0	0%
Non réponses	1	10%

Source : notre enquête de terrain

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

D'emblée, nous signalons que seule une entreprise (10% de l'échantillon) n'a pas répondu à la question relative à ce point. De même, l'inexistence de tissu d'entreprises étrangères ou d'entreprises de fournisseurs n'a aucun impact dans le choix de la localisation des entreprises.

La localisation des entreprises se justifie par l'existence de plusieurs facteurs. Les 50 % des entreprises présentes à la zone d'El Kseur, justifient leur localisation dans cette zone par la disponibilité d'infrastructures (réseaux routiers et de communication, électricité, gaz et eau). Une autre raison de localisation qui est avancée à hauteur de 50 %, par les entreprises ayant répondu à cet aspect, est la maximisation des profits qui pousse ces entreprises à s'y installer. Encore une fois, c'est l'opportunisme qui prévaut.

Par ailleurs, la proximité des ports et aéroports détermine, à concurrence de 30 %, le choix de localisation de ces entreprises, au même titre que la disponibilité foncière qui elle aussi joue (à 30 %) son rôle dans la détermination des choix de localisation pour ces entreprises. De même, la proximité des domiciles familiaux est importante aussi bien pour les dirigeants, que pour les travailleurs, et ce, pour 40% d'entre eux.

Enfin, le tableau 6 nous donne plusieurs autres raisons, avec l'importance de chacune dans la détermination du choix de localisation des entreprises dans cette zone. Les entreprises enquêtées affirment à 50% que leur localisation dans cette zone ne leur apporte aucun avantage spécifique, contre 40% de ces entreprises qui estiment, que leur situation géographique, leur proximité du port (25 km), de la voie ferrées (50 m), sont des avantages que leur procure cette localisation.

La création de ces zones par les pouvoirs publics, spécialement pour accueillir ce genre d'entreprises, semble une chance pour les investisseurs de réaliser leurs projets.

1.2.2. Le facteur humain

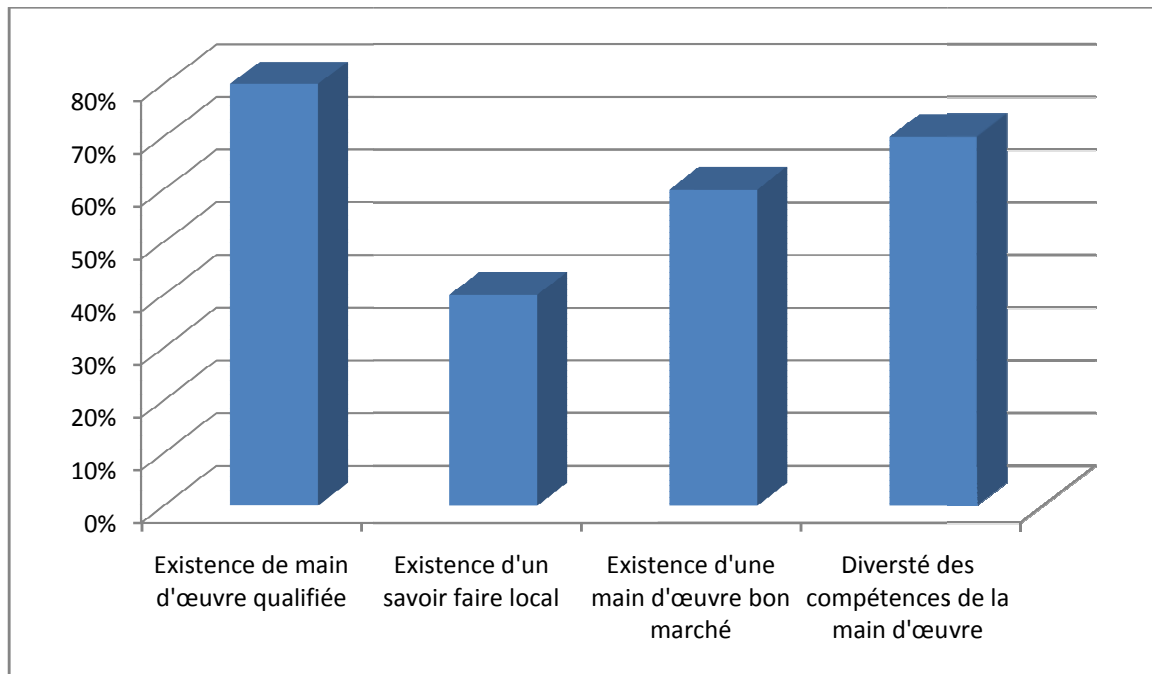
La localisation des entreprises à la ZAC d'El Kseur est influencée par d'autres facteurs qui ne sont pas de moindre importance, à l'image de la main d'œuvre.

Les caractéristiques de la main d'œuvre locale, de la commune d'El Kseur, sont aussi un facteur très déterminant pour la plupart des entreprises qui sont localisées dans cette zone. Plusieurs aspects de la main d'œuvre sont pris en compte dans la figure 8 qui confirme cette

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

importance et cette réalité pour notre échantillon : qualification, savoir faire local, main d'œuvre bon marché, diversité des compétences de la main d'œuvre locale, ... etc.

Figure 8 : importance des facteurs de localisation liés à la main d'œuvre, en pourcentage



Source : notre enquête de terrain

La lecture de cette figure nous montrons que 80% des entreprises qui sont attirées par la main d'œuvre qualifié, 40% par son savoir faire local, 60% par la disponibilité de cette main d'œuvre à bon marché et 70% par la diversité de la main d'œuvre locale d'EL kseur.

En résumé, la localisation d'activités industrielles à la zone d'El Kseur est le résultat d'une diversité de besoins exprimés par les investisseurs et qui expliquent les différentes raisons d'installation de ces entreprises (proximité du marche, proximité des fournisseurs, proximité des domiciles familiaux, proximité du port et aéroport, présence d'infrastructures, disponibilité foncière, dynamiques des banques, un tissu d'entreprises de même secteur, ou d'autres secteurs). A ces raisons, ajoutent d'autres facteurs internes et/ou externes aux entreprises concernées, comme le facteur main d'œuvre.

Toutefois, malgré ces divergences d'idées et d'objectifs, il existe des relations entre ces entreprises, et ces relations sont des relations de concurrence et de complémentarité. Ce qui crée une sorte de dynamisme au sein de cette zone d'activités et favorise son évolution. D'où,

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

l'importance de la prise en charge de ses interrelations dans le cadre d'une bonne gouvernance qui préside à l'aménagement des territoires et au développement local.

2. Gouvernance des territoires et développement local au sein d'El Kseur

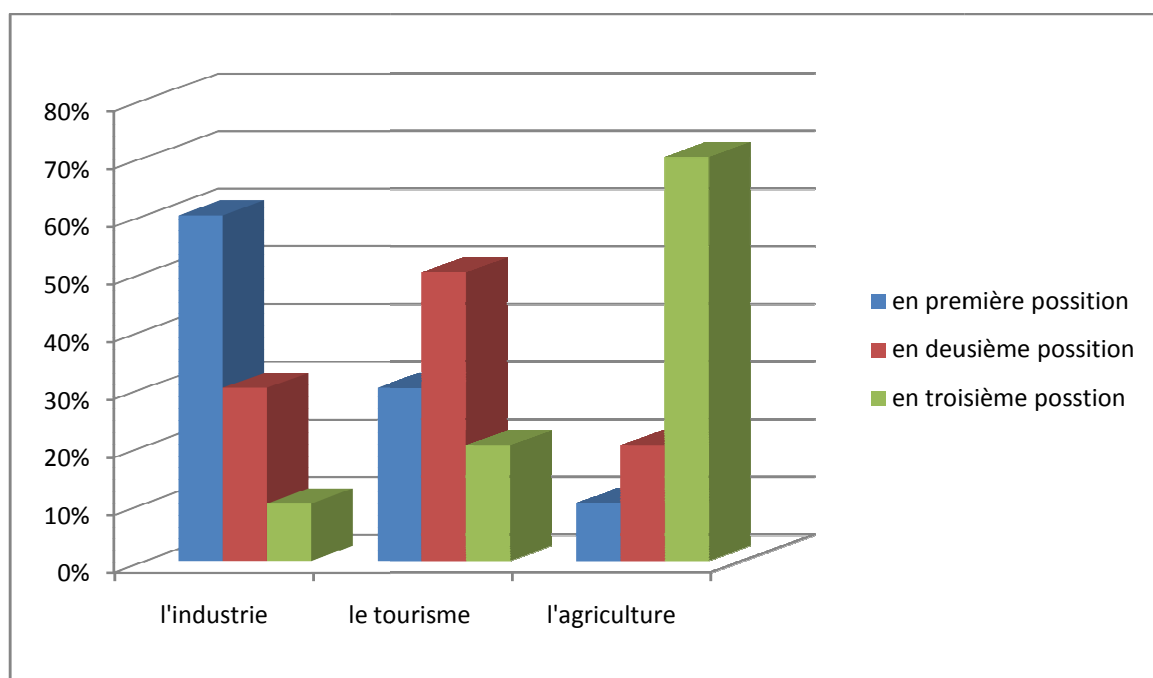
Pour l'étude du rapport existant entre la gouvernance territoriale et le développement local, dans se cas de la commune d'El Kseur, nous nous référerons, en plus des données recueillies dans les questionnaires, à celles fournies par deux institutions publiques locales, l'APC et l'Agence Foncière d'El Kseur. Aussi, nous allons pouvoir déterminer le rôle de ces entreprises et autres acteurs, dans le développement de leur territoire de localisation.

Trois indicateurs vont nous aider à évaluer le dynamisme des entreprises enquêtées et autres acteurs publics, dans leur contribution à réaliser cet objectif.

2.1. Perception des atouts économiques potentiels au niveau de la wilaya de Bejaïa

Trois secteurs sont classés par les entreprises de la zone d'El Kseur, dans leurs réponses aux questionnaires. En général, elles reconnaissent que la wilaya de Bejaïa possède des atouts économiques dans tous les domaines, notamment dans l'agriculture, l'industrie et le tourisme. La figure 9 suivante montre ces appréhensions.

Figure 9 : Classification des atouts économiques de la wilaya de Bejaia selon les entreprises



Source : notre enquête de terrain

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

La plupart des entreprises de la zone d'El Kseur, 60%, classe le secteur de l'industrie en première position et estime que ce secteur est le plus important dans le développement. 30%, la place en deuxième position et le reste, 10%, le met en troisième position.

Pour le secteur du tourisme, 50% (la moitié) des entreprises de la zone d'El Kseur le classe en deuxième position, alors que 40% des entreprises le considèrent comme le secteur qui détient la plus grande importance et 10% seulement le place à la troisième position.

Enfin, le secteur de l'agriculture est classée, par la majorité, 70% des entreprises, en troisième position, alors que 20% de celles-ci le place en deuxième position et seulement une minorité de 10% l'estime. En première position.

Concernant les acteurs locaux de la commune d'El Kseur, auxquels nous nous sommes adressés, ils ont des avis différents. Les élus et cadres de l'APC pensant aussi que la wilaya de Bejaia est dotée de considérables atouts économiques. Mais, c'est le secteur du tourisme qu'ils mettent en premier lieu, considérant que, c'est le secteur qui marche le plus dans la wilaya. Ensuite, ils optent pour le secteur industriel et enfin le secteur agriculture.

L'agence foncière, dans sa classification de ces secteurs, partage le même avis que les entreprises de la zone d'El Kseur. Elle place l'industrie en première position, suivi par le tourisme et dernier l'agriculture.

En somme, c'est l'ensemble des acteurs qui relègue l'agriculture en dernière position. Il n'est donc pas étonnant de voir l'empiètement sur les terres agricoles continuer, au mépris de la vocation naturelle de la région et de son indépendance alimentaire.

Là encore, c'est la course vers le gain facile et rentier qui prédomine. Sommes-nous au stade d'un mercantilisme retardataire ?

2.2. Projets de développement favorisés par les différents secteurs économiques

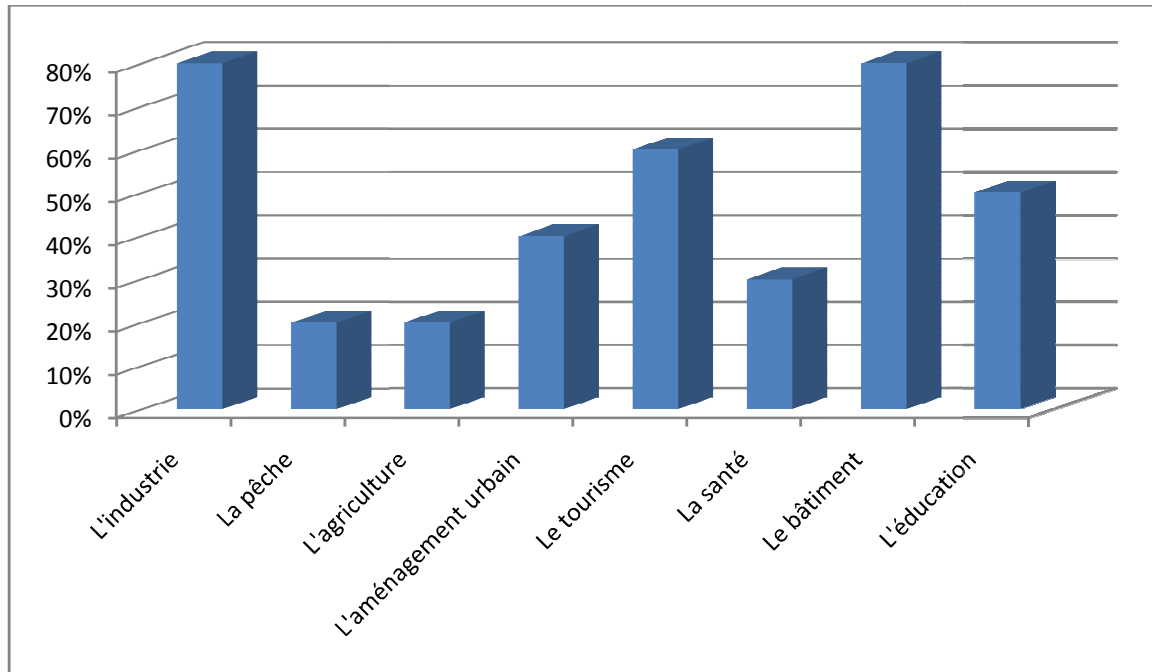
Les politiques économiques menées dans la wilaya de Bejaia se basent sur la création de zones aménagées (ZAC et ZI). Cela contribue, en effet, à l'encouragement de la croissance industrielle, par la réalisation d'investissement dans les différents domaines, qui devra conduire au développement local.

Les montants alloués à chaque secteur corrobore cette tendance à prioriser les investissements dans les projets industriels.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

La figure 10, ci-après, montre quels sont les secteurs qui ont le plus de projet de développement.

Figure 10 : Nombre de projets de développement lancés par chaque secteur



Source : notre enquête de terrain

Selon cette figure, l'industrie et le bâtiment sont les deux secteurs ayant bénéficié de plus de projets de développement, suivis respectivement par le tourisme, l'éducation, et l'aménagement urbain, qui ont aussi une part importante des ces projets. Par contre, la santé, la pêche et l'agriculture sont les secteurs les moins dotés en projets de développement.

Ce choix nous renseigne sur la qualité de la gouvernance qui prévaut au sein de la wilaya de Bejaïa. Avec plus de 100 km de côte maritime, la pêche ne constitue pas, pour les décideurs et les acteurs locaux, une opportunité de développement de la région. De même, une région connue pour ses maraichers (Soummam) et son arboriculture de montagne (oliveries, figuiers, ...) et son élevage, ne bénéficie pas de projets agricoles. Enfin, la part infime accordée au secteur de la santé, explique les raisons des déboires que connaît la population de la wilaya, en matière de la santé.

S'agit-il d'une volonté délibérée ou d'ignorance et méconnaissance des potentiels naturels de la wilaya de Bejaïa ?

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

Par ailleurs, même dans ce choix de développement, l'implication des différents acteurs est importante pour la réussite de ces projets de développement et pour atteindre les objectifs tracés. Un point de vue partagé par l'ensemble des acteurs locaux, dans leurs réponses à nos questions.

Certes, la zone d'El Kseur, depuis sa création, a contribué au développement de la commune d'El Kseur par la création de postes d'emploi et les recettes fiscales. Les impôts sur les activités des entreprises de la zone d'El Kseur, la TAP (Taxe sur les Activités Professionnelles) notamment, est l'une des ressources financières importantes destinées à couvrir les dépenses relatives à la réalisation des projets de développement.

L'APC, en collaboration avec l'Agence Foncière, met à la disposition des investisseurs une part importante de l'assiette financière. En effet, pour améliorer les infrastructures et l'environnement de cette zone, à même d'attirer plus d'investissements et d'activités dans divers secteurs, les autorités publiques doivent mettre à la disposition des investisseurs de nouveaux terrains pour augmenter la capacité de cette zone.

À partir des informations collectées, nous remarquons que la majorité, 70 % de ces entreprises, pensent que, la wilaya de Bejaia favorise les initiatives de développement, au moment où 10 % des entreprises pensent le contraire. Elles considèrent que les pouvoirs publics et l'administration de la wilaya ne favorisent aucune initiative de développement local, à cause de certains problèmes existant, comme la bureaucratie avec son lot de paperasse et autres obstacles pour les investissements, l'absence de l'aide au développement par l'État central, manque de financement...etc..

A partir de tous ces problèmes et pour combler ces lacunes et mieux gérer le territoire en question, un nouveau mode de gestion doit être adopté. Un processus de bonne gouvernance des territoires s'impose. Cependant, la perception et la compréhension de ces concepts sont limités, voire inexistantes chez les entreprises de la zone d'El Kseur, malgré leur importance. Ceci apparaît à travers la position des entreprises de cette zone.

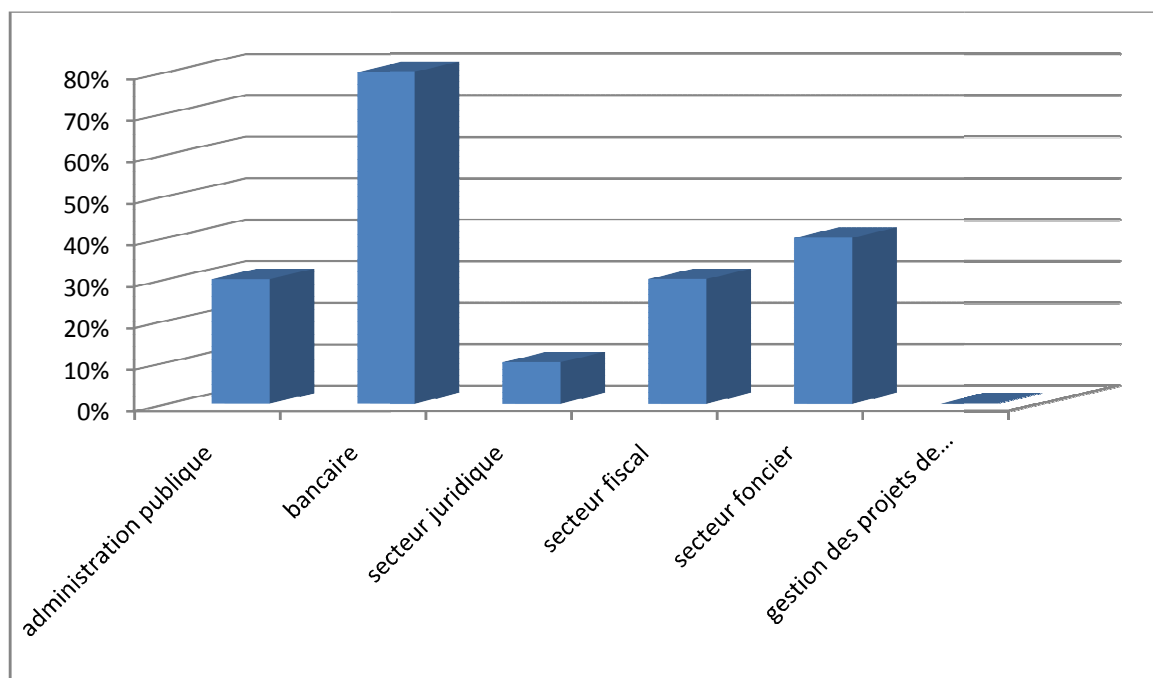
En effet, les entreprises de la zone d'El kseur n'ont pas répondu à la question que nous leur avons posée à ce sujet, à savoir : « selon vous, que signifie la gouvernance territoriale (ou locale) ? ». La totalité des entreprises n'en a pas répondu, même si dans leurs attentes vis-à-vis de leurs partenaires (banques et autres administrations), ces entreprises formulent de façon implicite des éléments importants inhérents à la problématique de la gouvernance.

C'est ce que nous allons aborder dans le point qui suit.

2.3. Perception de la gouvernance des territoires par les entreprises enquêtées

Ils existent plusieurs domaines où s'applique la gouvernance des territoires. Les acteurs chargés de cette gouvernance des territoires sont classés par les entreprises de la zone selon leurs degrés d'importance et leurs rôles dans le déroulement de ce processus. Ces entreprises ont des divergences de points de vue, à ce propos. La figure 11 nous montre les domaines de gouvernance des territoires et les perceptions des entreprises enquêtées.

Figure 11 : La classification des domaines de gouvernance des territoires



Source : notre enquête de terrain

Dans leur classement des différents acteurs, en fonction de leur degré de responsabilité dans le processus de la réussite des projets de développement local, les entreprises mettent en premier lieu, les élus locaux, suivis par les entreprises elles-mêmes, puis les administrations décentralisées de l'État, puis le patronat, la chambre de commerce et d'industrie, ensuite les organisations syndicales et partis politiques et enfin les associations.

Poser la problématique d'existence ou non de gouvernance dénoté une confusion et un abus de formulation. La gouvernance existe partout et de tout temps. Il faut se demander sur la forme et la qualité de celle-ci. L'interrogation sur la gouvernance, prend celle-ci comme mode de gestion d'un espace. Ainsi, dans ce sens et dans le cadre de ce travail, afin de

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

confirmer ou d'infirmer l'existence d'une gouvernance territoriale au sein de la zone d'El Kseur, nous nous référons aux résultats obtenus.

Nous avons 60 % des répondants qui trouvent que l'existence d'une gouvernance chez les acteurs est moyenne. 20% des entreprises qui déclarent qu'elle est médiocre et les 20 % restants estiment qu'elle n'existe pas. Les raisons principales avancées dans le cas de sa non-existence sont la corruption, le manque d'encadrement et de suivi, la forte bureaucratie, le manque de décentralisation, le manque d'implication des acteurs et enfin le vide juridique qui caractérise ce domaine.

À partir de cette figure 11, nous remarquons que le domaine le plus touché par la gouvernance des territoires, c'est le domaine des banques.

En ce qui concerne le processus de la bonne gouvernance, selon les entreprises de la zone d'El Kseur, la priorité doit être attribuée à l'action d'amélioration de la gestion des projets de développement local, le renforcement de la décentralisation et à la favorisation des projets productifs et des regroupements d'entreprises. Aussi, l'amélioration de la communication entre acteurs, par le renforcement des actions de sensibilisation et d'information de ces acteurs, est fortement soulignée.

Pour ces entreprises, la participation des différents acteurs au processus de prise de décision permet d'améliorer la qualité de la décision et de prendre en compte les différentes préoccupations. Elle permet, en outre, d'explorer les différents avis des acteurs, dans l'objectif d'une minimisation des risques et de la maturation de la décision.

En somme, nous pouvons conclure que la wilaya de Bejaia, en général, et en particulier la commune d'El Kseur, disposent d'un ensemble de moyens de différentes natures (ressources naturelles, financières, humaines...) qui lui permettront de faire un pôle économique important. Cependant, la mauvaise gestion et la non-exploitation des ressources disponibles, empêchent le décollage de cette région. Une dynamique de développement local suppose une bonne gouvernance de l'ensemble du territoire de la région : connaissance de ses potentialités, de ses contraintes pour faire des choix pertinents.

C'est là l'axe par lequel nous voulons conclure ce modeste travail. Quelles sont les réalités du terrain et comment les différents acteurs conçoivent cette gouvernance locale et s'impliquent dans l'amorce d'une dynamique territoriale porteuse de progrès pour la région.

3. Dynamiques territoriales et gouvernance locale

Cet aspect sera structuré en trois points. Le premier sera consacré aux interactions entre le développement local et la gouvernance locale, avec tout le poids des rapports entre les acteurs locaux. Dans le deuxième point, nous évoquerons les relations interentreprises et leur importance dans le développement sectoriel. Le troisième point prendra en charge le partenariat entreprises - institutions de recherche (université, centre, ...), mais aussi, les relations des entreprises avec les autres secteurs et acteurs..

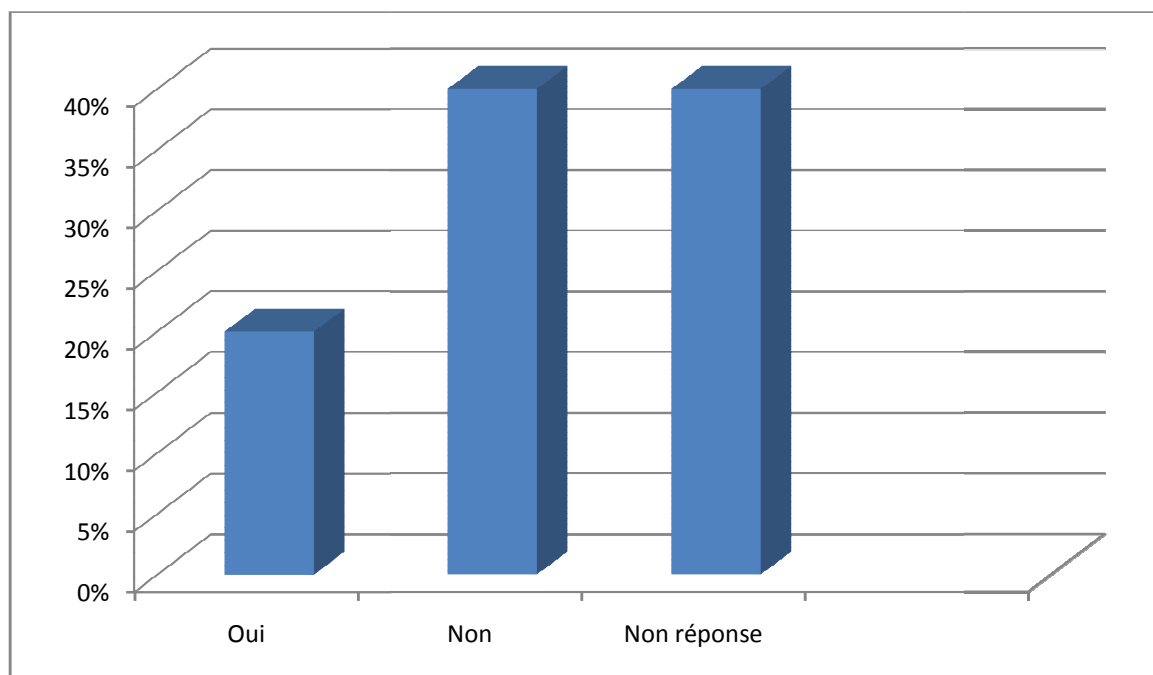
3.1. Interaction entre développement local et gouvernance locale

Quelques soient les moyens disponibles, il ne saurait y avoir de développement si une bonne gouvernance fait défaut. La concertation, la solidarité et la coopération entre acteurs participent nécessairement à assoir cette gouvernance. De même, c'est de la nature des relations entre acteurs que dépend le développement.

3.1.1. Approfondissement de la concertation entre acteurs

La figure qui suit nous renseigne sur les résultats de notre enquête à ce sujet.

Figure 12 : Approfondissement de la concertation entre acteurs



Source : notre enquête de terrain

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

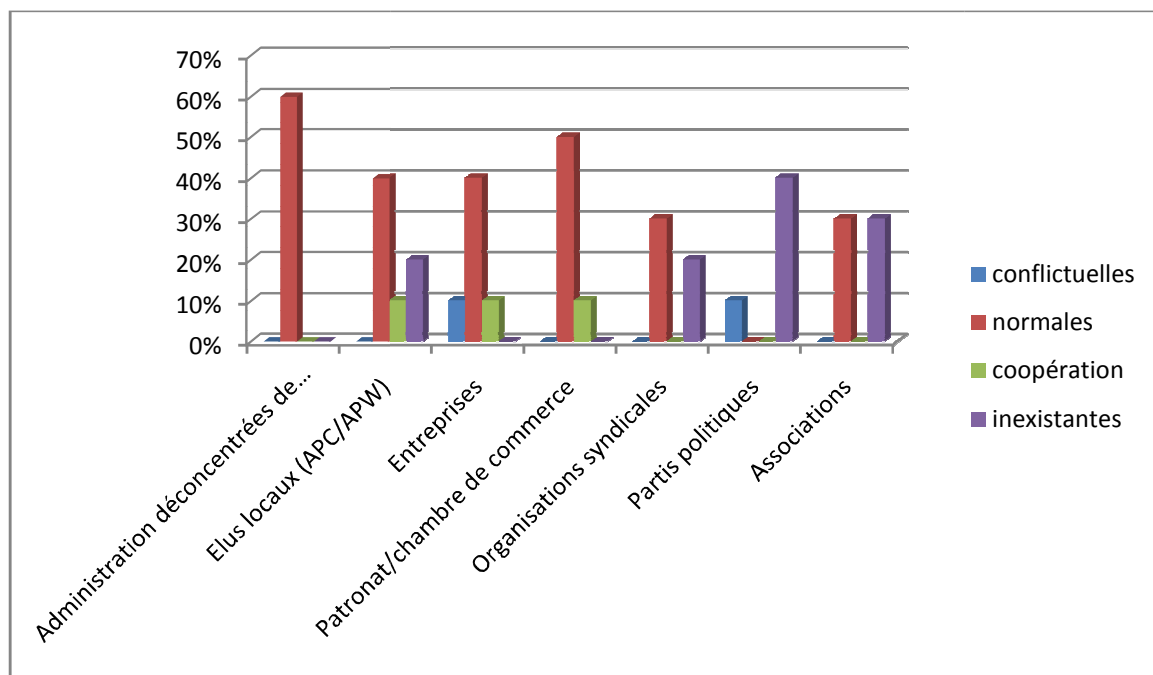
Pour 20% des entreprises de la zone d'El Kseur, il existe une concertation, approfondie entre acteurs. Par contre le double de ce petit pourcentage, à savoir 40 % de ces entreprises voient qu'il n'existe aucune concertation entre acteurs au sein de cette zone. Le reste, qui est de 40 % aussi, n'a pas répondu à cette question.

Ces résultats montrent que les acteurs ne développent donc pas une culture d'entraide et ne savent pas exploiter tous les avantages que permet une économie d'agglomération. Cette absence de synergie peut les affaiblir, individuellement.

3.1.2. Nature des relations entretenues entre acteurs

La tendance à l'individualisme des acteurs de cette zone, se confirme encore une fois dans ce cas. La figure 13 nous le montre clairement.

Figure 13 : la nature des relations d'entretenu entre les différents acteurs



Source : notre enquête de terrain

Cette figure nous indique effectivement le type de relations qu'entretiennent les entreprises de la zone avec chaque acteur. Ces entreprises affirment que les relations entretenues entre elles et les autres acteurs s'apprécient au cas par cas. Elles diffèrent d'un acteur à l'autre. Et d'après cette figure nous pouvons remarquer que le peu de relations que

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

ces entreprises entretiennent avec les différents acteurs sont des relations qualifiées de normales. Par contre les relations de coopération ou les relations conflictuelles, sont des relations moins importantes. De même, certaines entreprises déclarent qu'il n'existe aucune relation entretenue avec les acteurs sociaux (associations, partis politiques, organisations syndical).

En pourcentage, la lecture de la figure 13 nous donne les résultats suivants : 50% (la moitié) des entreprises de la zone déclarent prendre en considération les intérêts collectifs de l'ensemble des acteurs. L'autre moitié (50%) est partagée : 20 % ne pensent qu'à leurs intérêts individuels ou personnels, 10 % pensent aux deux intérêts (collectif et individuelle) et les 20 % restants n'ont pas répondu à cette question. Cela montre le faible degré d'implication des entreprises dans l'accomplissement des projets de développement local approprié.

Pour sortir de cet individualisme, les relations de coopération entre ces entreprises et les autres acteurs doivent être plus développées pour atteindre un degré très élevé. C'est la collaboration entre elles qui va leur permettre de renforcer leur concertation, ne serait-ce que pour l'échange d'informations.

En effet, l'impact de la gouvernance territoriale sur le développement local se traduit aussi par l'accès à l'information. Alors que pour les projets de développement local, l'accès des entreprises de la zone d'El Kseur à l'information est très limité ou inexistant : 10 % seulement de ces entreprises déclarent avoir accès à des informations de ce genre, contre 60 % qui n'ont aucune possibilité d'accès et les 30 % restants n'ont même pas répondu a cette question.

La plupart des entreprises de notre échantillon pense que la bonne gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite des projets de développement et que son rôle est très important pour avoir une bonne dynamique de développement au sein de leur territoire de localisation. Et pour atteindre cette dynamique de développement local, des conditions sont nécessaires pour la réussite de ces projets de développement. Entre autres, ces entreprises pensent à : l'aide de l'Etat central par le financement des projets, une aide particulière aux petites entreprises dans leurs projets, la participation de tous les acteurs locaux dans la prise de décision dans les projets de développement local, création de bureaux d'étude pour suivre de près la réalisation de ces projets...etc.

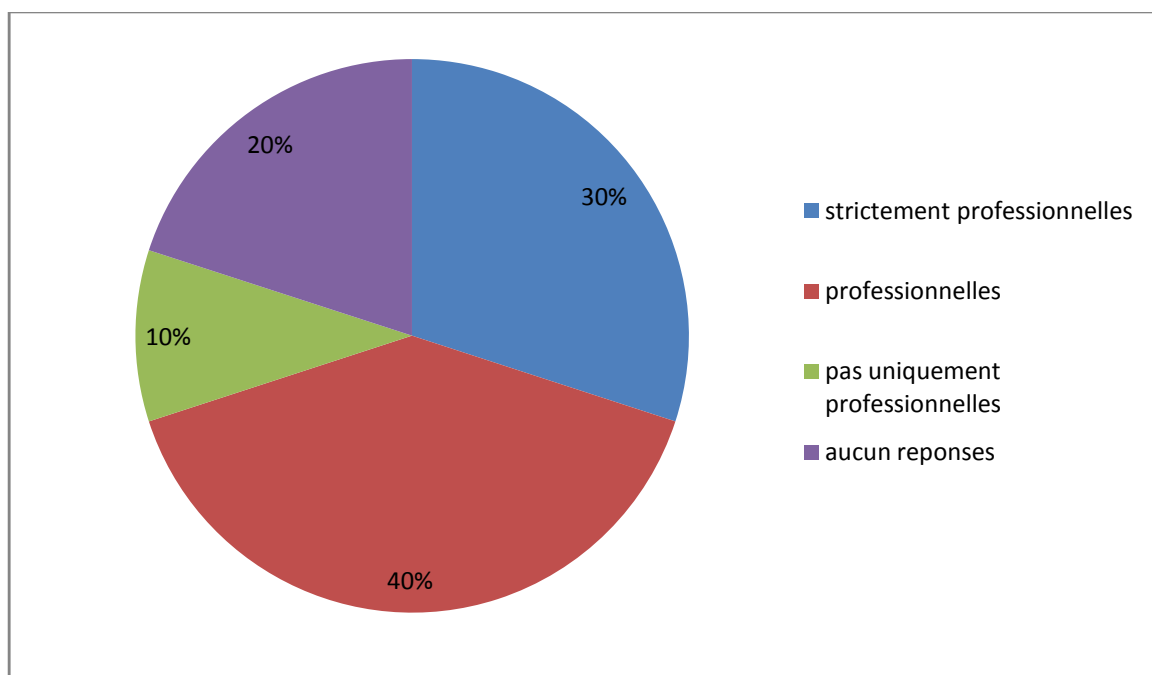
3.2. Développement sectoriel et organisation interentreprises

Ce point s'intéresse à la nature des relations des entreprises de la zone avec leurs fournisseurs, d'une part, et leurs distributeurs, d'autre part.

3.2.1. Relations avec les fournisseurs

La figure 14, ci-dessous, résume les appréciations des entreprises quant à la nature de leurs relations avec leurs fournisseurs. La tendance générale va aux relations professionnelles.

Figure 14 : La nature de relation des entreprises avec les fournisseurs



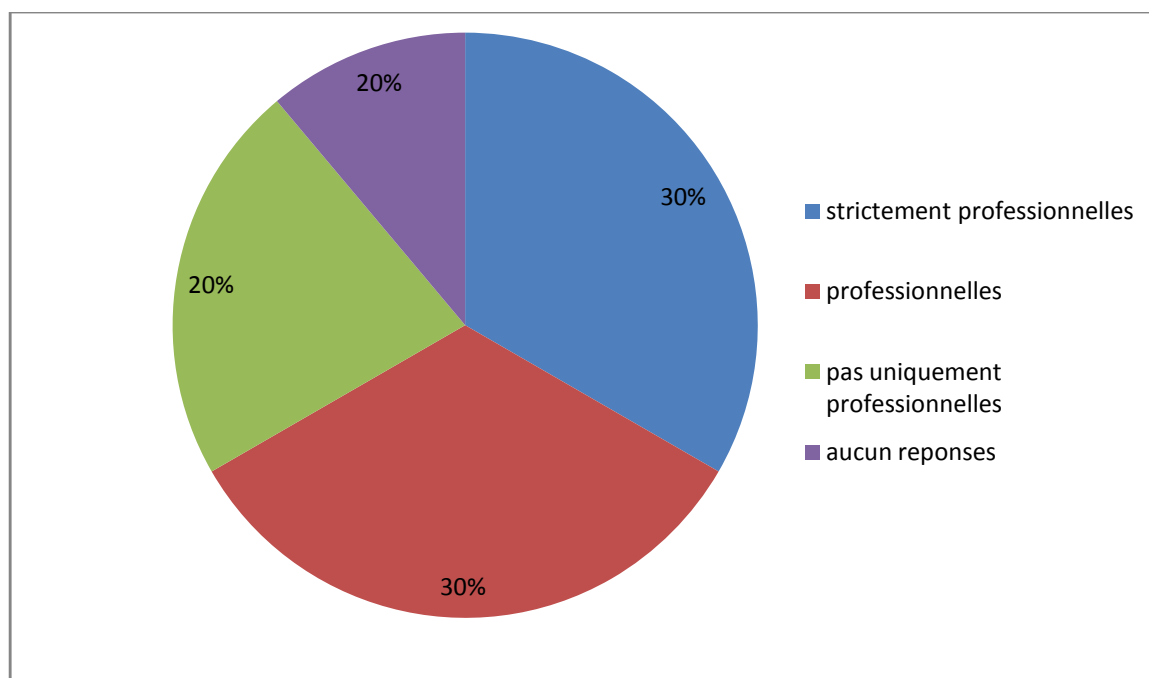
Sources : notre enquête de terrain

En effet, cette figure montre que 40 % de ces entreprises déclarent que leurs relations avec les fournisseurs sont professionnelles et 30 % les qualifient même de relations strictement professionnelles. Seulement, 10 % avouent que relations ne sont pas uniquement professionnelles, mais déborde le cadre de travail. Enfin, les 20 % restants de ces entreprises n'ont pas répondu à cette question.

3.2.2. Relations avec les distributeurs

La figure 15, ci-après, nous montre d'emblée que ces entreprises entretiennent plus de relations informelles et extraprofessionnelles en aval qu'en amont. Les fournisseurs des inputs sont-ils moins importants que les distributeurs des outputs ?

Figure 15 : La nature des relations des entreprises avec les distributeurs



Source : notre enquête de terrain

La figure 15, ci-dessus, nous montre, en effet, que la tendance à la hausse concerne l'extra professionnel, au détriment du professionnel, en comparaison de la situation avec les fournisseurs. Ainsi, 30 % de ces entreprises disent que les relations sont professionnelles et autant (30 %) pour les relations strictement professionnelle. Alors que 20 % avouent que ces relations avec les distributeurs ne sont pas uniquement professionnelles. Aussi, là encore, c'est 20 % des entreprises qui préfèrent ne pas répondre à la question.

Cet état de fait confirme l'amateurisme de ces entreprises qui pensent plus à la commercialisation de leurs produits qu'à leur production. Et le poids de l'informel est connu en Algérie.

Par ailleurs, dans la zone d'El Kseur, la majorité (70 %) des entreprises enquêtées sur le terrain ne font pas appel à d'autres entreprises pour la sous-traitance. 10 % uniquement de ces entreprises font intervenir des ateliers ou des petites entreprises de la taille inférieures à cinq (05) salariés pour la sous-traitance et 20 % de ces entreprises n'ont pas répondu à la question.

En résumé, les entreprises de la zone d'El Kseur entretiennent des relations formelles qui ne sortent pas du cadre de marché. Nous pouvons ainsi conclure que ces entreprises travaillent en autonomie au sein de leur site de localisation (absence de solidarité, partenariat).

4. Relations de ces entreprises avec les institutions de recherche et autres acteurs

Evoluant dans une wilaya dotée d'une université, il nous paraît important de se demander si ces entreprises entretiennent des relations avec les institutions de recherche universitaires, centres de recherche et autres chercheurs, ou non ? L'innovation technologique qui s'impose aux différentes entreprises comme variable incontournable, dans le contexte actuelle de la mondialisation de la compétitivité économique et de la concurrence, est-elle un souci pour les entreprises de la zone d'El Kseur ?

Pour prendre connaissance des efforts de ces entreprises dans ce domaine, nous commencerons par leurs préférences dans le recrutement des diplômés, leurs relations avec la recherche ensuite et enfin, l'état de leur coopération avec les autres acteurs.

4.1. Préférence dans la procédure de recrutement des diplômés et relations de recherche

Le tableau 7, suivant, va nous donner l'état des lieux en la matière.

Tableau 7 : taux de préférence dans la procédure de recrutement des diplômés

	Fréquence	Pourcentage
L'université de Bejaia	6	60%
Les autres universités	2	20%
Les écoles privées	1	10%
Les centres de formation	5	50%
Professionnels de la wilaya		

Source : notre enquête de terrain

Les entreprises de la zone d'El Kseur, à 80%, entretiennent des relations avec des universités, des centres de recherche, des centres de formation professionnelle, soit au niveau local (Bejaia) ou national (les autres universités). Le reste des entreprises n'entretiennent aucune relation avec ces institutions.

Les entreprises enquêtées préfèrent, dans leurs recrutements des diplômés, ceux de l'université de Bejaia par rapport à ceux des autres universités.

Les réponses de ces entreprises, font ressortir que 60% d'entre elles ne participent pas à des actions organisées conjointement entre les entreprises et les institutions de recherche de la wilaya de Bejaia, contre seulement 30% qui participent avec ces institutions. 10% n'ont pas

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

répondu a cette question aussi. Nous pouvons ainsi affirmer qu'aucun investissement ne se fait, par ces entreprises, au profit de la Recherche et Développement.

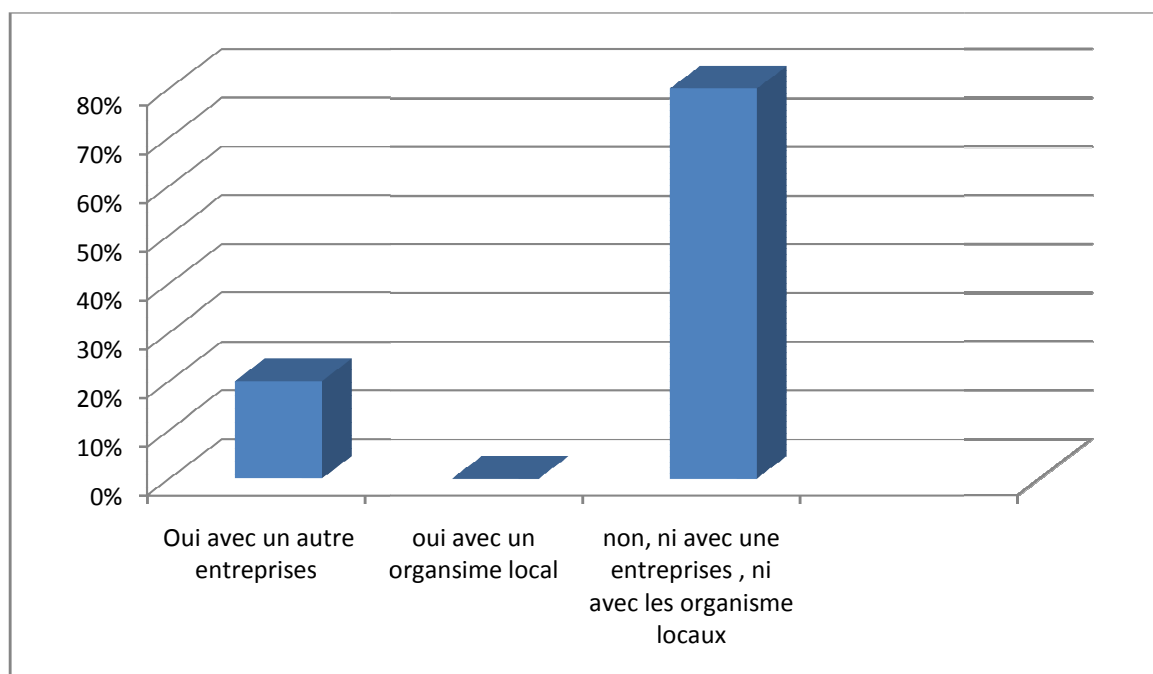
Par ailleurs, 40 % des entreprises de la zone jugent que les formations dispensées par les institutions d'enseignement et de recherche de la wilaya de Bejaia répondent à leurs besoins, contre 30 % d'entre elles qui considèrent ces formations inefficaces. Et, là encore, ce sont 30 % de ces entreprises qui n'ont pas daigné répondre à cette question.

Enfin, notre enquête fait ressortir que la majorité des personnels des entreprises de la zone ne participe pas à des programmes de formation, par manque de sensibilisation ou par manque des moyens mis en œuvre par celles-ci.

4.2. Relations de coopération avec les autres acteurs

Les relations de ces entreprises avec les associations sont nulles, car, selon elles, il n'existe pas de lieux ou d'associations professionnelles à l'El Kseur qui favorisent la rencontre des industrielles de cette zone. Celles qui existent sont des relations en dehors de ces associations. La figure 16 suivante nous restitue cet état de fait.

Figure 16 : relation de coopération avec les différents acteurs



Source : notre enquête de terrain

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

En effet, seulement 20% des entreprises de la zone d'El Kseur entretiennent des relations de partenariat avec d'autres entreprises. Mais, pour la majorité des entreprises, il n'existe pas des relations ni avec une entreprise ni avec les autres organismes.

Enfin, concernant une éventuelle spécificité de la zone d'El Kseur, 60 % des entreprises ont répondu par un non parce qu'il n'existe aucune différence par rapport aux autres zones industrielles de la wilaya de Bejaia.

Synthèse des résultats

A la fin de cette section, nous allons synthétiser les résultats de notre enquête. Cette synthèse va servir à l'évaluation de nos hypothèses qui nous ont guidées tout au long de notre travail.

La zone d'activité d'El Kseur est un regroupement d'activités industrielles de différents secteurs (voir le tableau 4). Elle est le résultat de la politique économique menée dans la wilaya de Bejaia et qui se base sur les zones aménagées (ZAC et ZI). Cela encourage la croissance industrielle au niveau de la commune d'El Kseur qui conduit au développement local par la réalisation de projets de développement dans les différents domaines.

Dans l'analyse des données de notre enquête de terrain, nous avons constaté que les entreprises de la ZAC donnent l'importance à la proximité géographique de ces unités industrielles, ce qui relève de l'économie d'agglomération. Cela suppose le développement de relations d'entraide, de complémentarité et de partenariat actif entre ces entreprises. Cependant, l'absence ou la non-participation de ces acteurs dans les démarches ou les actions collectives de développement au sein de ce territoire (ZAC) limitera les apports de cette proximité. Il semble que ces entreprises ne savent ou ne veulent pas se saisir de cette opportunité géographique.

Les entreprises localisées au sein de la zone se contentent de consommer (non-production) les ressources existantes au niveau local, la preuve que les entreprises sont attirées par les avantages (infrastructure et de foncier) dont dispose cette zone et qui n'a aucun autre avantage spécifique. Les seules relations formelles qui y sont développées sont celles liées au marché. Il n'y a jamais eu de réunion de travail et de coordination et d'organisation regroupant ces entreprises. Aussi, c'est ce qui empêche ces entreprises à se spécialiser dans cette ZAC.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et analyse des résultats

En somme, il est urgent et indispensable, pour toutes ses entreprises, de renforcer et rénover ces relations, que ce soit les relations interentreprises ou celles à développer avec les autres acteurs locaux (centre de recherche, université, administration décentralisé).

Un travail de sensibilisation et de développement de la conscience individuelle et collective et de l'esprit de groupe chez ces acteurs les aidera à amorcer une dynamique de communication constructive. Parce que, la concurrence oblige, toute action collective est mal perçue par ces acteurs. Ce qui explique l'absence d'implication des différents acteurs pour définir un processus de « bonne gouvernance » au niveau local permettant l'amélioration du cadre relationnel en faveur du développement local.

Conclusion du chapitre

À travers ce dernier chapitre, nous avons présenté notre méthodologie d'approche du terrain. Celle-ci s'avère une étape importante, puisque, c'est de la pertinence de son déroulement dont dépendent les résultats que nous avons présentés. Puis, nous avons procédé aux traitements et à l'analyse des informations collectées afin d'en extraire les éléments de réponse à nos questions posée au départ. Enfin, nous avons synthétisé ces réponses obtenues.

Ainsi, l'analyse des données collectées durant l'enquête de terrain nous à permis de déterminer qu'il existe une certaine gouvernance territoriale dans la zone d'El kseur. Cependant, celle-ci est de qualité moyenne, sinon médiocre comme la déclaré la majorité des entreprises enquêtées. Certaines la considèrent, même, inexistante

Cette qualification de la gouvernance territoriale est expliquée davantage par l'existence de procédures bureaucratiques caractérisant l'administration et résultant d'une absence réelle se décentralisation. L'inexistence de proximités organisationnelles et institutionnelles, dues à la normalité des relations formelles, plutôt informelles, dans le cadre du marché), la faiblesse des relations entre acteurs, favorisent la prédominance des comportements autonomiques et individualistes par chaque acteur. Tout cela explique le manque de mécanisme de gouvernance dans cette région. Le résultat est que le processus décisionnel concernant les projets de développement de la zone, en l'absence de la participation de l'ensemble des acteurs, ne se prend pas de façon démocratique, mais bureaucratique et aléatoire.

Conclusion générale

La création de la valeur ajoutée et le développement au niveau local se font essentiellement à base de mécanismes de coordination et de régulation. Dans le cas de notre étude, nous nous sommes intéressés à l'étude des mécanismes de gouvernance territoriale et son apport dans le développement local.

À cet effet, nous avons choisi de nous intéresser à un cas pratique de relations territoriales et avons opté pour la commune d'El Kseur et spécifiquement pour sa zone industrielle.

Notre choix est justifié, au plan scientifique et pédagogique, par notre curiosité de comprendre sur le terrain ce que c'est une dynamisme territoriale de développement et comment s'articulent la multiplicité et la diversité des acteurs composant un système de gouvernance avec cette même gouvernance. Au plan personnel et social, notre incapacité de prendre un territoire plus vaste et lointain, vu le manque de nos moyens financiers et du temps à consacrer à une enquête conséquente, a réduit à notre ambition à la baisse. Ainsi, cette zone nous paraît la plus opportune et le travail plus abordable.

Pour cela, nous nous sommes interrogés sur l'existence d'une gouvernance locale dans ce site et son apport au processus de développement local. Nous nous sommes fixés comme objet d'étude « gouvernance territoriale et développement local : illustration par le cas de la zone d'activités de la commune d'El Kseur ».

L'exploration théorique sur la gouvernance territoriale et le développement locale nous a permis de construire une synthèse bibliographique sur notre problématique. D'abord, elle nous a permis de cerner le concept de développement, son évolution et ses éléments de base.

Elle s'appuie également sur l'exploitation des ressources territoriales qui aboutit à la création d'espaces basés sur le principe que le territoire est un milieu actif dans la création de valeur. Ces espaces sont les districts industriels, les SPL (Système Productif Local), les milieux innovateurs et les clusters, qui présentent la particularité de générer et tirer vers le mieux leur dynamique de développement. Cette synergie assure une rationnelle et meilleure exploitation des ressources locales. C'est là l'intérêt des relations de coordination entre les différents acteurs locaux.

Notre investigation théorique nous a également permis d'avoir l'historique et les définitions sur la gouvernance, ses typologies et ses caractéristiques. La gouvernance est ici prise dans un contexte où celui-ci est comme un mécanisme institutionnel et comportemental régissant les relations entre les dirigeants (soit d'entreprises ou d'organisme) et les différentes parties prenantes. Cela permet d'approfondir nos connaissances concernant la gouvernance territoriale, ses fondements théoriques et la nature des relations qu'entretiennent les acteurs du territoire entre eux, et pour que ces relations existent il faut l'existence de facteurs communs qui les lient.

Les résultats de notre enquête montrent qu'il existe une certaine gouvernance territoriale dans la zone d'El Kseur. Cependant, celle-ci est déclarée, par certaines entreprises, de qualité moyenne et d'autres la qualifient de médiocre ou d'inexistante. Les raisons avancées ont trait à l'existence de procédures bureaucratiques caractérisant l'administration et résultant de l'absence d'une réelle décentralisation.

L'inexistence des proximités organisationnelles et institutionnelles, due à la normalité (des relations formelles et informelles dans le cadre du marché) des relations entre acteurs, va révéler la dominance des comportements autonomes, par chaque acteur. Tout cela explique le manque de mécanisme de gouvernance dans cette région. Et, l'ensemble des acteurs ne participe pas au processus décisionnel concernant les projets de développement de la zone.

Nous avons aussi remarqué durant notre enquête de terrain que les acteurs ne sont pas satisfaits des efforts fournis par les administrations décentralisées (déconcentrées) de l'Etat (APC, APW, agence foncière). Ils lui reprochent le manque de transparence dans la gestion des affaires de la localité, la corruption et l'opacité dans la prise de décision, ce qui provoque le manque de confiance. Ils reprochent aussi le fait qu'elle écarte les citoyens et les autres acteurs dans la mise en œuvre des projets de développement local et le manque de communication. En termes de transparence dans la gestion des affaires publiques de la commune, les acteurs déclarent qu'elle n'est pas transparente, et les raisons principales avancées sont le manque de contrôle et d'encadrement et la corruption de certains administrateurs.

Malgré la proximité géographique (le fait qu'ils se trouvent dans le même territoire) des entreprises au sein de la ZAC d'El Kseur, elle existe des relations, mais elles sont des relations formelles dans le cadre du marché. Dans le cadre informel, les acteurs ne se réunissent jamais (l'inexistence de proximités organisationnelles et institutionnelles), cela

explique le manque de coopération et d'organisation entre ces entreprises. Comme preuve de changement, les acteurs guident leurs choix d'actions et de collaboration, inconsciemment, selon l'intérêt collectif et cela même si le caractère d'intérêt individuel reste visible. Tous ces points se répercutent négativement sur la dynamique de développement dans la commune d'El Kseur. Ce qui empêche, aussi, ces entreprises à se spécialiser dans cette ZAC.

En somme, pour toutes les entreprises, il est important de reconsidérer leurs relations, soit les relations interentreprises, soit les relations de celles-ci avec les autres acteurs locaux : (centre de recherche, université, administration décentralisé), pour aller de l'avant. Par ce que l'importance de ces relations est mal perçue par ces acteurs. Ce qui explique l'absence d'implication des différents acteurs pour définir un processus de « bonne gouvernance » au niveau local permettant l'amélioration du cadre relationnel en faveur du développement local.

C'est tout le monde se plaint de la mauvaise gouvernance en vigueur. Mais, aucun ne fait l'effort de se sentir responsable et concerné par cet état de fait. Il est vital de passer de la fausse conscience à une vraie conscience où chacun assume sa responsabilité en participant activement à réunir toutes les conditions idoines à la mise en mouvement de cette dynamique de bonne gouvernance, en général, de gouvernance territoriale locale, en particulier.

Enfin, nous avons montré, dans ce travail, que la médiocrité, voire l'inexistence des mécanismes de bonne gouvernance dans la zone d'El Kseur, est due au manque d'une réelle décentralisation, à l'absence de proximité organisationnelle et institutionnelle et surtout à l'absence de climat de confiance entre les différents acteurs. Cela pourrait contribuer fortement à éclaircir ou résoudre la problématique de la gouvernance territoriale et du développement local.

Nous sommes conscients des limites relatives à l'élaboration du questionnaire d'enquête. Nous sommes aujourd'hui à même de l'améliorer dans le sens de la prise en considération de toute la complexité du sujet et de l'objet (du terrain) d'étude. Aussi, le taux important de non réponses nous a empêchés d'accéder à plus de données et informations. Nous nous sentions responsables de la non-collaboration des acteurs et la non-disposition de ceux-ci à nous remplir notre questionnaire, conduisant à une insuffisante-connaissance du terrain d'étude.

Cette expérience nous fait réfléchir aujourd'hui à revoir notre façon de communiquer et de mener ce genre d'enquête.

Bibliographie

Ouvrages :

- [1] COURLET Claude (2001), « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris.
- [2] COURLET Claude, « les système productifs localisés », dans, « industrie, territoires et politiques publiques », sous la direction de Cloude COUELRT et Bernard SOULAGE ? Ed. L'Harmattan, paris 1994.
- [3] GALLEGOS F. R. (2005), « Dispositifs délibératifs pour le développement local en Equateur : le cas des municipalités indigènes », dans BACQUE M-H., REY H. SINTOMER Y. (sous la direction de) (2005).
- [4] GAUDIN J-P. (2002), « pourquoi la gouvernance ? », la bibliothèque du citoyen, Presses de Science Po, Paris.
- [5] GOUTTEBEL. J. Y. (2003), « Stratégies de développement territorial », 2^{ème} Ed. Economica, Paris.
- [6] Greffe.X, territoire de France, les enjeux économiques de la décentralisation, Paris, Economica, 1984.
- [7] LE GALES Patrick, Quels intérêts privés dans les villes européennes, in Villes en Europe, Ed. La découverte, 1997.
- [8] LORTHIOIS J. (1996), « Le diagnostic local des ressources », ASDIC-Edition W
- [9] PORTER M. cité dans : LARGIER Arnaud & al (2008), « clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux », Institut d'Aménagement et d'Urbanisation de la Région d'Ile de France (IAURIF), Paris.
- [10] B. Pecqueur, « Le développement local : mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

Ouvrages collectif :

- [1] A. Faure, « les politiques locales entre référentiels et rhétorique », dans A. faure, G. Pollet et P. Warin (dir), la construction du sens dans les politiques publiques, l'harmattan, 1995.
- [2] J. I. (BOUEF) et (M) MAGNAN, « les collectivités territoriales et la décentralisation », édition VIE POLITIQUE, année 2005.

- [3] Bernard Pecqueur, Jean-Benoît Zimmermann, « Economie de proximité », édition Lavoisier, Paris, 2004.
- [4] CARLIER B., RUPRICH R. & LEVRAULT B., «Initiation aux finances locales », Edition Berger Levrault, 1996.
- [5] Gabriel Colletis, Jean-Pierre Gilly, Isabelle Leroux, Bernard Pecqueur, Jacques Perrat, Frédéric Rychen, et Jean-Benoît Zimmermann, « Construction territoriale et dynamiques productives ».
- [6] PAPILLON (J.C) et LEDUFF (R), «Gestion publique», Edition Vuibert, Paris, 1998.

Rapports :

- [1] Conseil de l'Europe avec la collaboration de Clotilde DFFIDIER, « coopération internationale », manuel de comité européen sur la démocratie locale et régionale (CDLR), 2008.
- [2] Anne Hurand, « enjeux et limites de la démocratie participative », dans observatoire du management alternatif, édition HEC "apprendre à oser", Paris, Mars 2008.

Articles et Revues :

- [1] AYDALOT Ph, 1985, cité dans : PEYRACHE GADEAU Véronique, « la contribution de Philippe aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs », dans RERU N°/1999.
- [2] CAVALLIER Georges, Gouvernement des villes et gouvernance urbaine, in Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne.
- [3] BECCATINI G (1992), « le district marshallien : une notion socio-économique », dans BENKO George et LIEPETZ Alain (sous la direction de). (1992), « les régions qui gagnent, district et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique », Ed. Presses universitaires de France (PUF), Paris.
- [4] DOLOREUX D., SHEARMUR R., CHENARD Ph. (2007), « la création et le développement de clusters maritimes au Canada et en Europe », Revue d'Economie Régionale et Urbaine N°3, 2007.
- [5] FRGUENE A. (1999), « Dynamiques territoriale et milieux innovateurs », Cahiers du CREAD, N°50, 4^{ème} trimestre, 1999.
- [6] FERGUENE A et BANAT R. (2009), « Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en syrie », revue d'Economie Régionale et Urbaine N°4, (2009).

- [7] LE FLOCH R. (2004), « démocratie participative : attendus et contradictions », *Economie et Humanisme*, numéro 371, décembre 2004.
- [8] LELOUP F., MOYART L., PECQUEUR B. (2005), « la gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie Économie Société*, 2005/4, vol.7.
- [9] B. KHERRDJEMIL, « territoire, mondialisation et redéveloppement », In revue d'économie régionale et urbaine (RERU), N°2, 1999.
- [10] PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition », *Cahiers de recherche IREC 01-03*, Institut de Recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS).
- [11] PAYE O. (2005), « la gouvernance : D'une notion polysémique à un concept politologique », *Études internationales*, vol. 36, n°1, 2005.
- [12] PROULX Marc-Urbain (1992), « Milieux innovateurs et développement régional », *Canadian Journal of Regional Science*, N°XV/2, été 1992.
- [13] QUEVIT Michel (1992), « Milieux innovateurs et couplage local-international dans les stratégies d'entreprise : un cadre pour l'analyse », *Canadian journal of Regional Science*, N°/2, été 1992.
- [14] RABIA (E). « L'intercommunalité un cadre institutionnel pour impulser la dynamique du développement local », In revue *Profils*, N° 05, 2005.
- [15] TABARIES Muriel (2005), « les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs », *Chiers de la Maison de Science Economique (MSE)*, N°18.
- [16] UZUNIDIS Dimitri, « Millieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde », *Canadian Journal of Regional Science (en ligne)*, Volume 33, numéro spécial.

Thèses :

- [1] A. L. NAIT CHABANE, « gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », université de Bejaia, 2010.
- [2] BONNER Frédérick (2006), « Le rôle des acteurs locaux dans la construction de l'économie sociale : le cas de la MRC de la Haute-Yamaska », Mémoire présent à la faculté d'études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences en Géographie,

Département de géographie, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, janvier 2006.

Site internet :

[1] http://www.institut-gouvernance.org/index_fr.html

[2] Beria-cfp.org/PAGE-ARTTICULATIONgouv.11.html

[3] <http://www.adels.org/ressoures/observatoire.htm>

Colloques et communications :

[1] J.F et W.S, cites par BELATTAF.M et IDIR. A. (2006), « Le développement local : quelque éléments théorique et pratique », communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement.

Textes de lois :

[1] Loi de Bernier, relative à la démocratie de proximité, promulguée le 27 février 2002, sur proposition de la commission P.Mauroy

Autres :

[1] Alain DELCAMP «La coopération intercommunale en Europe», association pour la recherche des collectivités territoriales en Europe (ARCOLE), institut d'études supérieur, d'Aix-en Provence.

[2] Cedric Polère, « la démocratie participative : état des lieux et premiers éléments de bilan, synthèses milinaires, le centre de ressources prospectives du grand Lyon, 2007, p.1/28 ;

[3] Bernard EME, Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire, Institut d'Etudes Politiques de Paris.

[4] François RANGEON, « présentation : l'intercommunalité en question ».

[5] GAGNON Jacques (sous la direction de), PREVOST Paul et al (2003), « Valorisation des expériences de développement local en Haïti », annexe 7 Développement local, Groupe de recherche en administration publique et management internationale (GRAP) / Chaire J.W McConnell de développement local, Université de Sherbrooke, septembre 2003.

[6] Hans Born Olsen, «la décentralisation et la gouvernance locale : définitions et concepts », DDC (Direction du Développement et la Coopération), Suisse, novembre 2007.

[7] Lire United Nations Development Programme, Reconceptualizing Governance, UNDP, New York, 1997.

[8] Mendel G. (2003), « pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative ».

[9] F. Tesson, « développement local : principe et outils ».

[10] WILLAMSON Oliver E, (2005), « The Economics of Governance », University of California, Berkeley, January 2005.

ANNEXES

Université A. Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques de gestion et commerciales
Département des sciences de gestion
Master en " management économique des territoires et entrepreneuriat"

Questionnaire

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail universitaire (préparation d'un mémoire de Master 2), intitulé «**Gouvernance territoriale et développement local** : Illustration par le cas la Zone d'Activités de la Commune d'El Kseur ». L'objectif de notre travail vise à mettre la lumière sur le mode de gouvernance conduisant à la création de la zone et de son tissu économique et à déterminer la politique de son développement.

Ainsi, les informations recueillies lors de cette enquête ne feront en aucun cas objet d'une publication en l'état mais elles resteront strictement anonymes.

En comptant sur votre coopération et votre collaboration nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous aider à mener notre travail de recherche.

Veillez agréer Madame, Monsieur l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Le candidat :
TAGUET Younes

FICHE N°1 : Présentation des répondants.

1_Nom et qualité du répondant (organisme ou entreprise) :

.....
.....
.....

2_Quelle est l'activité principale de votre entreprise ou de votre organisme :

.....
.....
.....

a) Si c'est le cas d'une entreprise :

Quel est le nombre de vos employés?

Quelle est la nature de vos produits ?

Produits destinés à la consommation finale.....

Produits destinés aux entreprises.....

Quelles sont vos missions en tant qu'acteur de la wilaya de Bejaia ?

.....
.....
.....

Quel est votre chiffre d'affaire ?

Moins de 20 millions de DA.....

Entre 20 et 200 millions de DA.....

Entre 200 et 1 milliards de DA

Plus de 1 milliards de DA.....

b) Si c'est un cas d'organisme (public ou privé) :

Quelle sont vos missions ?

.....
.....
.....

Votre budget se situe dans quelle fourchette ?

Moins de 1 million de DA

Entre 1 million et 10 millions de DA.....

Plus de 10 millions de DA

FICHE N°2 :l'approche du développement local.

3_ Pourquoi avez-vous choisi de travailler dans votre secteur actuel ?

.....
.....
.....

4_ Votre choix de localisation dans la zone d'activité d'El Kseur est-il fortuit ?

Oui

Non

Si c'est non, quelles sont les raisons qui justifient votre localisation dans cette zone d'activité ?

- _ Proximité du marché.....
- _ Proximité des fournisseurs.....
- _ Proximité des administrations.....
- _ Proximité du domicile familial.....
- _ Proximité des ports et aéroports.....
- _ Présence d'infrastructures (réseaux routiers, de communication, d'électricité, de gaz et d'eau).....
- _ Présence d'aide et d'incitations locale à la localisation
- _ Disponibilité foncière
- _ Dynamisme des banques
- _ Un tissu d'entreprise de même secteur.....
- _ Un tissu d'entreprises d'autres secteurs
- _ Un tissu d'entreprises étrangères.....
- _ Un tissu d'entreprises fournisseurs.....
- _ Un tissu d'entreprises clients.....
- _ Autres raisons.....

5_ Selon vous, la zone d'activité d'El Kseur et la commune d'El Kseur sont-elles attractives pour les investissements ?

Oui

Non

6_ Avez- vous accordé une importance aux facteurs, liés à la main d'œuvre, dans votre localisation ?

Oui

Non

Existence d'une main d'œuvre qualifiée

Existence d'un savoir faire local

Existence d'une main d'œuvre bon marché

Diversité des compétences de la main d'œuvre

Autres critères

.....
.....

7_ Votre localisation à la zone d'activité d'El Kseur est-elle porteuse d'avantages spécifiques à votre entreprise ?

Oui

Non

Si c'est oui lesquels ?

.....
.....
.....

8_ Quels sont, selon vous, les atouts économiques de la wilaya de Bejaia ?
(Classez-les de 1 à 3 selon le plus important)

Son agriculture.....

Son industrie

Son tourisme.....

Autres (citez) :

.....
.....

9_Selon vous, quels sont les secteurs qui ont le plus de projets de développement ? (plusieurs choix possibles)

- L'industrie.....
- La pêche
- L'agriculture.....
- L'aménagement urbain
- Le tourisme.....
- La santé.....
- Le bâtiment
- L'éducation.....

Autres (citez) :

.....
.....

10_Comment évaluez-vous votre implication en tant qu'acteur, dans la réussite des projets de développement :

- Primordiale.....
- Très importante.....
- Importante.....
- Peu importante.....
- Négligeable.....

Autre (citez) :

.....
.....

11_Estimez vous que la zone d'activité d'El Kseur, a contribué au développement de ce territoire de localisation ?

Oui

Non

Si c'est oui comment ?

.....
.....

12_ Avez-vous déjà bénéficié d'un projet de développement local ?

Oui

Non

13_ Comment évaluez-vous votre contribution dans ce processus de développement local ? (plusieurs choix possibles)

En tant que :

Porteur du projet.....

Réalisateur du projet.....

Soutien financier du projet.....

Bénéficiaire du projet.....

14_ La zone d'activité d'El Kseur a-t-elle besoin de plus de projets de développement local ?

Oui

Non

Si c'est non, pourquoi ?

.....
.....
.....

15_ Est-ce-que la wilaya favorise les initiatives de développement local ?

Oui

Non

Si c'est non, pourquoi ?

.....
.....
.....

FICHE N° 3 : La gouvernance territoriale :

16_Selon vous, que signifie la gouvernance territoriale (ou locale) ?

.....
.....
.....

17_ Selon vous, qui sont les acteurs concernés par le processus de gouvernance des territoires ? (classez les de 1 à 7 selon la priorité)

Entreprises	<input type="text"/>
Elus locaux (APC/ APW)	<input type="text"/>
Administration décentralisée de l'Etat.....	<input type="text"/>
Patronat/ chambre de commerce et d'industries.....	<input type="text"/>
Organisation syndicales	<input type="text"/>
Partis politiques	<input type="text"/>
Associations.....	<input type="text"/>

Autres (précisez) :

.....
.....

18_Comment qualifiez-vous la gouvernance des territoires dans la wilaya de Bejaia ?

a)

Très bonne.....	<input type="text"/>
Bonne.....	<input type="text"/>
Moyenne.....	<input type="text"/>
Médiocre	<input type="text"/>
Nulle.....	<input type="text"/>

b) Dans le cas où vous jugez que c'est nulle ou médiocre, pourquoi ?

- Il y a beaucoup de bureaucratie.....
- Il y a de la corruption.....
- Il y a un manque de décentralisation.....
- Il y a un manque de financement.....
- IL y a un manque d'implication des acteurs
- Il y a un manque d'encadrement et de suivi.....
- Il y a un vide juridique en la matière.....

Autres (citez) :

.....
.....

19_ Parmi les acteurs suivants, lesquels favorisent une bonne gouvernance des territoires ?

- Administration publique.....
- Banque
- Secteur juridique.....
- Secteur fiscal.....
- Secteur foncier.....
- Gestion des projets de développement (ANDI, ANSEJ, etc.)

Autre (citez) :

.....
.....

20_ Qu' estimez-vous nécessaire pour une bonne gouvernance, classez les en actions prioritaires de 1 à 8 ?

- Amélioration de la gestion des projets de développement local.....
- Amélioration de la gestion des affaires publiques.....
- Amélioration de la communication entre acteurs.....
- Le renforcement de la décentralisation.....

- Plus d'implication des citoyens et acteurs dans la prise de décision.....
- Favorisation des projets associatifs.....
- Favorisation des projets productifs et des regroupements d'entreprise.....
- Le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des Acteurs.....

Autres (citez)

.....

21_ Etes-vous impliqué dans les processus de prise de décisions ?

Oui Non

22_ Qules sont les avantages d'une décision prise en collaboration avec tous les acteurs concernés ? (plusieurs choix possibles)

- Amélioration de la qualité de décision.....
- Prise en considération des différentes préoccupations.....
- Exploration des différents avis des acteurs.....
- Minimisation des risques.....
- Maturation de la décision

Autres (citez)

.....

23_ Comment qualifiez-vous la nature des relations entre les entreprises activant dans la zone d'El Kseur ?

- Bonne communication.....
- Solidarité, entraide, partenariat.....
- Adversité (conflictuelle)
- Chacune pour soi

FICHE N°4: Dynamique territoriale et gouvernance local

1) Interaction entre développement local et gouvernance local

24_Selon vous, faut-il approfondir la concertation entre acteurs ?

Oui

Non

Si c'est oui, comment y procéder ?

.....
.....
.....

25_Comment définissez-vous vos relation avec les différents acteurs ?

Conflictuelles Normales Coopération Inexistantes

Administration déconcentrées de l'Etat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elus locaux (APC/APW)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patronat/ chambres de commerce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisations syndicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partis politiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

26_Sur quels critères fondez-vous vos collaboration avec les acteurs ?

Intérêts individuels (intérêts de l'entreprise ou de l'organisme).....

Intérêt collectif de l'ensemble des acteurs.....

27_ Etes-vous au courant de ce qui se passe concernant la gestion des projets de développement local dans la région d'El Kseur?

Oui

Non

Si c'est oui, à quels types d'informations avez-vous accès ?

.....
.....
.....

28_Selon vous, qui sont ceux qui prennent concrètement les décisions concernant les projets de développement local ?

- Administration déconcentrées de l'Etat.....
- Elus locaux (APC/APW).....
- Entreprises
- Patronat/ chambres de commerce.....
- Organisations syndicales
- Partis politiques.....
- Association

Autres (citez) :

.....
.....

29_Pensez-vous que une bonne gouvernance territoriale est une condition essentielle pour la réussite et l'aboutissement des projets de développement local ?

Oui Non

30_Selon vous existe-il une dynamique de développement locale à El Kseur ?

Oui Non

Si c'est oui, quel rôle joue la gouvernance locale dans sa détermination ?

.....
.....
.....

31_ Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite des projets de développement local ?

.....
.....
.....

2) Développement sectoriel et organisation interentreprises (uniquement pour les entreprises) :

32_ Quelle est la nature de vos relations avec les entreprises

a) Avec les fournisseurs ?

Strictement professionnelles

Professionnelles.....

Pas uniquement professionnelles.....

b) Avec les distributeurs ?

Strictement professionnelles.....

Professionnelles.....

Pas uniquement professionnelles.....

33_ Faites- vous appel à des sous-traitants ?

Oui

Non

Si c'est oui, vos sous traitant sont-ils ?

Des travailleurs à domicile.....

Des ateliers ou petites entreprises de taille inférieurs à 5 salaire

Autres, à préciser.....

3) Relation avec les institutions de recherche

34_ avez-vous des relations avec des universités, des laboratoires de recherche ou des centres de formation professionnelle ?

Oui, dans la même wilaya.....

Oui, dans d'autres wilayas en Algérie.....

Non

35_ Dans votre recrutement, quels diplômés, privilégiez vous ?

Ceux de :

L'université de Bejaïa

Les autres universités

Les écoles privées

Les centres de formation professionnels de la wilaya.....

36_ Participez -vous à des actions organisées conjointement entre les entreprises et les institutions de recherche de la wilaya de Bejaïa ?

Oui

Non

Si c'est non, pourquoi ?

.....
.....
.....

37_ Juez-vous que les formations dispensées par les institutions d'enseignement et de recherche de la wilaya de Bejaïa répondent aux besoins réels de votre entreprise ?

Oui

Non

38_ Exigez-vous que votre personnel participe à des programmes de formation ?

Oui

Non

39_ Organisez-vous des programmes de formation du personnel conjointement avec d'autres entreprises du même secteur d'activité, installées elles aussi à El Kseur ?

Oui

Non

40_ Existe-t-il des lieux ou des associations professionnelles qui favorisent la rencontre des industries d'El Kseur ?

Oui

Non

Si c'est oui, quelles sont ces associations ?

.....
.....
.....

Faite vous partie de ces associations ?

Oui

Non

41_ Avez-vous effectué un partenariat avec une autre entreprise ou avec des organismes locaux ?

Oui avec une autre entreprise (à préciser).....

Oui avec un organisme local (à préciser).....

Non, ni avec une entreprise, ni avec les organismes locaux.....

42_ Pensez-vous que l'industrie à l'El Kseur a ses spécificités ?

Oui

Non

Si c'est oui, lesquels ?

.....
.....
.....

43_ Comment percevez-vous l'avenir de votre (entreprise, organisme) au sein de la zone d'activité d'El Kseur?

.....
.....
.....

44_ autres suggestions ou remarques ?

.....
.....
.....

Liste des tableaux, et figure

1. liste des figures

Figure 1 : les sources des avantages compétitifs de localisation-----	20
Figure 2 : les trois paliers de la gouvernance selon PNUD (1997) -----	35
Figure 3 : les sept types de relation du système complexe de la gouvernance -----	36
Figure 4 : indiquant les communes limitrophes à celle d'El Kseur ainsi que leur position géographique -----	49
Figure 5 : position d'El Kseur sur la carte de la wilaya de Bejaia -----	49
Figure 6 : Présentation du site de localisation de la zone d'activités d'El Kseur-----	53
Figure 7 : les facteurs liés au choix du secteur d'activité-----	63
Figure 8 : importance des facteurs de localisation liés à la main d'œuvre, en pourcentage -	66
Figure 9 : classification des atouts économiques de la wilaya de Bejaia selon les entreprises -----	67
Figure 10 : Nombre de projets de développement lancés par chaque secteur-----	69
Figure 11 : La classification des domaines de gouvernance des territoires -----	71
Figure 12 : Approfondissement de la concentration entre acteurs -----	73
Figure 13 : la nature des relations d'entretenu entre les différents acteurs -----	74
Figure 14 : La nature de relation des entreprises avec les fournisseurs-----	76
Figure 15 : La nature de relation des entreprises avec les distributeurs-----	77
Figure 16 : relation de coopération avec les différents acteurs-----	79

2. Liste des tableaux.

Tableau 1 : présentation de l'échantillon initial de l'enquête -----	58
Tableau 2 : Statut juridique, effectif employé et activité des entreprises répondantes -----	59
Tableau 3 : la taille des entreprises de notre échantillon, en pourcentage-----	60
Tableau 4 : classification des entreprises selon le secteur d'activité-----	61
Tableau 5 : répartition des entreprises selon le chiffre d'affaire-----	61
Tableau 6 : les raison de localisation des entreprises-----	64
Tableau 7 : taux de préférence dans la procédure de recrutement des diplômés -----	78

Liste des abréviations

ADE: Administrations Déconcentrées de l'Etat

BM: Banque Mondiale

DATAR: Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DI: District industriel

DL: Développement local

EURL: Entreprise Unipersonnelle à Responsabilités Limitées

FMI: Fond Monétaire International

MI: Milieu Innovateur

OCDE: Organisation pour la Coopération, et le Développement Economique

ONU: Organisation des Nations Unies

P/APC: Président d'Assemblée Populaire Communale

P/APW: Président d'Assemblée Populaire de Wilaya

PME: Petite et Moyenne Entreprise

PUND: Programme des Nations Unies pour le Développement

SARL: Société à Responsabilités Limités

SNC: Société en Nom Commun

SPL: Système Productif Local

TAP: Taxe sur les Activités Professionnelles

ZAC: Zone d'Activité Concernée

ZI: Zone Industrielle

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Sommaire

Introduction générale	1
Problématique	2
Hypothèse	4
Méthodologie	4
Chapitre I : Le développement local	6
Introduction	6
Section 1 : Concepts de base	6
1.1. Emergence et définitions du développement local	6
1.1.1. Emergence du concept	6
1.1.2 Quelques définitions du développement local	7
1.2 Les composants du développement local	8
1.2.1 Le territoire	9
1.2.2 Les acteurs	10
1.2.2.1 Les acteurs institutionnels	10
1.2.2.2 La communauté	10
1.2.2.3 Les acteurs économiques	10
1.3. Un processus de mobilisation des acteurs	11
1.3.1 Le partenariat	11
1.3.2 La participation active de la population	11
1.4. Un croisement des logiques : économique, sociale et politique	11
1.5. L'articulation du local à son environnement	12
1.5.1 Les relations internes à l'environnement local	12
1.5.2 Les relations externes à l'environnement local	12
Section 2 : Les approches territoriales du développement local	13

2.1 Le district industriel -----	13
2.2. Les principales caractéristiques du district industriel-----	14
2.2.1. Existence d'une communauté locale -----	14
2.2.2. Une forte intensité d'entreprises-----	14
2.2.3 Une main-d'œuvre professionnelle et spécialisée -----	14
2.2.4 Le marché du district-----	14
2.2.5 Une concurrence intense et une information partagée sur le marché-----	15
2.2.6 L'adaptabilité du système -----	15
2.2.7 L'introduction de nouvelles technologies-----	15
2.2.8 Le système de financement-----	15
2.2.9 Les éléments qui dynamisent le district industriel-----	15
2.2.10 Une conscience des classes sociales et une appartenance locale-----	15
2.2. Les systèmes productifs locaux (SPL)-----	16
2.2.1. Les SPL de type « district industriel italien » -----	16
2.2.2 Dans les SPL technologiques de type district technologique en milieu innovateur -----	16
2.2.3 Dans les SPL émergents et grappes de PME en émergence-----	16
2.2.4. Les systèmes des PME organisées autour de grandes entreprises -----	17
2.3. L'approche des milieux innovateurs -----	17
2.3.1 Définition du milieu innovateur -----	18
2.3.2. Les caractéristiques du milieu innovateur-----	19
2.4. L'approche des clusters -----	20
2.4.1 La présence de clients locaux-----	21
2.4.2. La présence de fournisseurs locaux spécialisés -----	21
2.4.3. L'interdépendance des industries-----	21
2.4.4. La présence d'un certain degré de rivalité entre les entreprises -----	21
Section 3 : Eléments de renforcement au niveau local-----	22
3.1. La décentralisation-----	22

3.1.1. La décentralisation politique	23
3.1.2. La décentralisation fiscale	23
3.1.3. La décentralisation administrative	23
3.2. Démocratie participative locale	24
3.2.1. Définition de la démocratie participative locale	24
3.2.2. Champ d'application et avantages de la démocratie participative locale	26
3.2.3. Les formes de la démocratie participative	27
3.2.3.1. La participation-démocratisation généralisée : le pouvoir des individus	27
3.2.3.2. La participation-décision : une approche qui vise à refonder le modèle démocratique	27
3.2.3.3 La participation-consultation : une approche qui ne modifie que marginalement les fonctionnements des institutions	28
3.3. La coopération intercommunale	28
3.3.1 Définition de la coopération intercommunale	28
3.3.2. Enjeux de la coopération intercommunale	29
Conclusion du chapitre	30
Chapitre II : La gouvernance territoriale	31
Introduction	31
Section 1 : Le concept de gouvernance et ses fondements	31
1-1- Historique et définition du concept de la gouvernance	31
1.1.1. Historique	31
1.1.2. Quelques définitions de la gouvernance	32
1-2 Les indicateurs de gouvernance selon la Banque Mondiale	34
1.2.1. Être à l'écoute et rendre compte	34
1.2.2. Instabilité politique et violence	34
1-2-3 Efficacité des pouvoirs publics	34
1-2-4- Fardeau réglementaire	34
1-2-5- Etat de droit	35

1-2-6- Maîtrise de la corruption -----	35
1-3- les acteurs de la gouvernance -----	35
1.3.1. L'Etat -----	35
1.3.2. Le secteur privé -----	35
1-3-3- La société civile -----	36
Section 2 : La gouvernance territoriale (locale) -----	38
2.1. Aperçu historique sur la gouvernance territoriale -----	38
2.2. Définition de la gouvernance territoriale -----	38
2.3. Les caractéristiques de la gouvernance territoriale -----	39
2.4. Les enjeux de la gouvernance territoriale -----	40
2.4.1. Adaptation des méthodes et formes des gouvernements locaux à la gouvernance Territoriale -----	40
2.4.2. La participation, une condition à proliférer pour mieux gouverner -----	41
2.4.3. Améliorer le partenariat public/privé -----	41
2.4.4. La coopération intercommunale, définition, objectifs et enjeux -----	42
2.4.4.1. La définition de l'intercommunalité -----	42
2.4.4.2. Les objectifs de l'intercommunalité -----	43
2.4.4.3. Les enjeux de l'intercommunalité -----	44
2.4.5. Articulation entre les politiques menées à différents échelons territoriaux -----	44
2.5. Typologie des gouvernances locales -----	44
2.5.1. Gouvernance privée -----	45
2.5.2. Gouvernance privée collective -----	45
2.5.3. Gouvernance publique -----	45
2.5.4 Gouvernance mixte -----	45
2.6. Les composantes de la gouvernance locale -----	45
2.6.1. La relation salariale locale -----	45
2.6.2. Le mode de coordination entre entreprises -----	46
2.6.3. Le mode d'insertion et d'intervention des acteurs publics -----	46

2.6.4. Le positionnement de l'espace local au sein de la division spatiale du travail -----	46
2.6.5. Le mode d'exercice de la contrainte monétaire et financière sur la trajectoire de développement du système productif local -----	46
2.7. Les ambiguïtés de la gouvernance territoriale -----	46
Conclusion du chapitre -----	47
Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et l'analyse des résultats -----	48
Introduction-----	48
Section 1 : Présentation de la commune d'El Kseur et de sa zone d'activités -----	49
1. Présentation de la commune d'El Kseur -----	49
1.1. Situation géographique-----	49
1.2. Démographie-----	51
1.3. Transports et Urbanisme -----	51
1.3.1. Transport -----	51
1.3.2 Urbanisme -----	52
1.4. Pôle économique -----	52
2. Présentation de la zone d'activités d'El Kseur -----	53
Section 2 : Présentation de l'enquête de terrain et de l'échantillon-----	55
1. Présentation de l'enquête-----	55
1.1. Les objectifs de l'enquête de terrain -----	55
1.2. Le contenu du questionnaire -----	55
1.3. La structure du questionnaire -----	56
1.3.1. Des questions ouvertes-----	56
1.3.2. Des questions fermées -----	56
1.3.2.1. Les questions fermées dichotomiques-----	56
1.3.2.2. Les questions fermées à choix multiples-----	57
1.4 L'objectif de chaque partie du questionnaire -----	57
1.4.1. Présentation des répondants-----	57

1.4.2. L'approche de développement local -----	57
1.4.3. La gouvernance territoriale-----	57
1.4.4. Dynamique territoriale et gouvernance locale-----	58
2. Quelques remarques sur l'échantillon des entreprises consultées-----	58
2.1. L'échantillon initialement consulté-----	58
2.2. L'échantillon final de l'enquête et ses caractéristiques-----	60
2.2.1 Statut juridique, effectif employé et secteur d'activité-----	60
2.2.2 Taille-----	61
2.2.3 Secteur d'activité -----	61
2.2.4 Chiffre d'affaires-----	62
Section 3 : Analyse des résultats de l'enquête de terrain-----	63
1. Logique d'agglomération d'entreprises -----	63
1.1 Les facteurs liés au choix du secteur d'activité-----	64
1.2 Les raisons de localisation des entreprises à la zone d'El Kseur -----	65
1.2.1 Raisons générale-----	65
1.2.2 Le facteur humain -----	66
2. Gouvernance des territoires et développement local au sein d'El Kseur-----	68
2.1. Perception des atouts économiques potentiels au niveau de la wilaya de Béjaïa -----	68
2.2. Projets de développement favorisés par les différents secteurs économiques-----	69
2.3. Perception de la gouvernance des territoires par les entreprises enquêtées -----	72
3. Dynamiques territoriales et gouvernance locale -----	74
3.1. Interaction entre développement local et gouvernance locale-----	74
3.1.1. Approfondissement de la concertation entre acteurs -----	74
3.1.2. Nature des relations entretenues entre acteurs-----	75
3.2. Développement sectoriel et organisation interentreprises-----	77
3.2.1 Relations avec les fournisseurs -----	77
3.2.2 Relations avec les distributeurs-----	77

4. Relations de ces entreprises avec les institutions de recherche et autres acteurs-----	79
4.1. Préférence dans la procédure de recrutement des diplômés et relations de recherche ----	79
4.2. Relations de coopération avec les autres acteurs -----	80
Conclusion du chapitre -----	82
Conclusion générale -----	83
Bibliographie-----	86
Annexes -----	91
Liste des figures -----	106
Liste des tableaux -----	107
Liste des abréviations -----	108

Résumé

La gouvernance territoriale est aujourd'hui une condition nécessaire à l'aboutissement des projets de développement local. Elle se fait par la coordination, la concertation entre les différents acteurs de la localité et l'instauration d'une démocratie participative. C'est dans ce cadre, que s'inscrit notre problématique portant sur la déduction d'existence ou non d'une gouvernance territoriale au sein de la commune d'El Kseur et son apport quant aux projets de développement local. Afin d'apporter quelques éléments de réponse, nous avons supposé que l'inexistence de proximités organisationnelle et institutionnelle entre les acteurs de la commune d'El Kseur entrave l'émergence d'une gouvernance territoriale. Celle-ci se répercute négativement sur le développement local. Une synthèse bibliographique est réalisée afin de cerner tous les fondements théoriques concernant le sujet d'étude. Afin d'affirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous avons mené une enquête de terrain auprès des différents acteurs de la commune d'El Kseur (Collectivités Locales, Entreprises, Associations, Partis politiques,...). Suite à l'analyse et l'interprétation des réponses au questionnaire élaboré d'une façon ciblée afin de répondre aux préoccupations citées en haut, nous avons constaté qu'il existe une gouvernance territoriale dans la commune d'El Kseur. Cependant, celle-ci est jugée médiocre, voire tendant vers l'inexistence. Il ressort, également, qu'il faut mettre en place des éléments qui peuvent garantir la réussite et l'aboutissement des projets de développement local par la participation des acteurs au processus de prise de décision, le renforcement de la coordination et la concertation entre les différents acteurs de la commune.

Mots clés : Gouvernance territoriale, développement local, acteur, proximité, démocratie participative, concertation.